



BOÎTE À OUTILS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE PROGRAMMES POUR LES EAFGA

GUIDE DE FORMATION

Introduction	4
Ordre du jour suggéré	5
Introduction	10
MODULE 1 – INFORMATION GÉNÉRALES	11
Introduction	11
MODULE 1.A INTRODUCTION AU EAFGA	12
MODULE 1.B CADRE JURIDIQUE ET NORMATIF	15
1.B.1 International Legal Framework	15
1.B.2 Cadre du Conseil de sécurité	17
1.B.3 Normes et principes internationaux	18
1.B.4 Comment le droit international s'applique-t-il ?	19
Bingo !	21
MODULE 2 - ANALYSE DU CONTEXTE	22
Introduction	23
B. Phase 1 - Planification	24
1.B. Choix de la méthodologie	25
1.C. Chronologie	29
1.D. Ressources humaines	29
1.E. Budget	30
Phase 2 - Préparation	31
2.A. Plan de collecte des données	31
2.B. Plan de travail	32
2.C. Contextualisation des outils	33
2.D. Mise en place d'une voie de référencement	33
2.E. Formation des enquêteurs	34
Phase 3 - Mise en œuvre	35
3.A. Collecte des données	35
3.B Codage des données	36
3.C. Analyse des données	37
Bingo !	38
MODULE 3 - CONCEPTION DE PROGRAMME ET PLANIFICATION STRATÉGIQUE	39
MODULE 3.A CONCEPTION DE PROGRAMME	39
Introduction	39
3.A.1 Méthodologie de conception du programme	40
3.A.2 Risques liés au programme	41
3.A.3 Conception du programme de prévention	42
3.A.4 Conception du programme de libération et d'identification	45
3.A.5 Conception de programme de réintégration	49
MODULE 3.B SUIVI	54
Agenda	54
Introduction	54
3.B.1 Indicateurs d'extrants et de résultats	54

3.B.2 Développement d'indicateurs culturellement sensibles	56
3.B.3 Élaborer un cadre de mesure des performances	57
MODULE 3.C RESSOURCES HUMAINES	58
Introduction	58
3.C.1 Échelle et dotation en personnel	58
3.C.2 Compétences techniques	59
MODULE 3.D BUDGET	60
Introduction	60
3.D.1 Budget	61
<hr/>	
MODULE 4 - MISE EN ŒUVRE ET SUIVI	62
MODULE 4.A SAUVEGARDE DES ENFANTS	62
Introduction	62
4.A.1 Sauvegarde des enfants	62
MODULE 4.B PROTECTION DES DONNÉES	66
Introduction	66
4.B.1 Pourquoi devons-nous protéger les données ?	66
4.B.2 Mesures de protection des données	67
MODULE 4.C SUIVI	68
Introduction	68
4.C.1 Ventilation des données	69
4.C.2 Suivi continu du programme de qualité	69
4.C.3 Mécanisme de retour d'information adapté aux enfants	70
MODULE 4.D RESSOURCES HUMAINES	72
Introduction	72
4.D.1 Recrutement	72
4.D.2 Supervision	73
4.D.3 Apprentissage et développement	74
4.D.4 Soutien et sécurité du personnel	75
MODULE 4.E COORDINATION	77
Introduction	77
4.E.1 Coordination entre les acteurs de la protection de l'enfance	77
4.E.2 Coordination avec l'ONU et le gouvernement	78
4.E.3 Coordination avec les autres secteurs	78
<hr/>	
MODULE 5 - APPRENTISSAGE ET ÉVALUATION	80
MODULE 5.A-B APPRENTISSAGE ET ÉVALUATION	80
Introduction	80
Module 5.A Apprentissage	80
Module 5.B Evaluation	81

Introduction

La boîte à outils de développement de programme pour les EAFGA (Enfants Associés aux Forces et Groupes Armés) est le résultat d'une initiative inter-agences menée par Plan International et l'UNICEF dans le cadre du groupe de travail EAFGA, au sein de l'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire.

Le guide de formation fait partie de la boîte à outils de développement de programme pour les EAFGA qui comprend :

- Des lignes directrices sur la façon de concevoir un projet EAFGA avec des conseils pratiques utilisant une approche étape par étape.
- Des ressources de formation, y compris :
 - Une guide de formation
 - Des présentation Power Points
 - Des tableaux Excel
 - Un test et des quiz
- Des outils à contextualiser.

Le guide de formation doit être utilisé par un animateur pour dispenser une formation en présentielle sur le développement de programmes pour les EAFGA, accompagnée de présentations PowerPoint.

Les outils de formation sont particulièrement utiles aux conseillers techniques de la protection de l'enfance, aux responsables de la qualité des programmes et aux coordinateurs du Cluster Protection de l'enfance pour promouvoir le développement et la mise en œuvre de projets de qualité pour les EAFGA.

La formation est destinée aux acteurs travaillant avec les EAFGA, qui souhaitent concevoir et mettre en œuvre une programmation de qualité, sensible au genre et participative.

Les acteurs comprennent des organisations non gouvernementales nationales et internationales, des commissions nationales de désarmement, de démobilisation et de réintégration, des acteurs gouvernementaux et des agences des Nations unies.

Cette formation est spécifiquement adaptée aux managers et aux autres postes en charge du développement de propositions de projets et de la gestion de projets.

Le contenu de la formation est organisé autour de 5 modules :

- 1. Informations générales**
 - 1.A Introduction aux EAFGA
 - 1.B Cadre juridique et normatif
- 2. Analyse du contexte**
 - Phase 1: Planification
 - Phase 2: Préparation
 - Phase 3: Mise en oeuvre
- 3. Conception de programme et planification stratégique**
 - 3.A Conception de programme
 - 3.B Suivi
 - 3.C Ressources humaines
 - 3.D Budget
- 4. Mise en œuvre et suivi**
 - 4.A Sauvegarde des enfants
 - 4.B. Protection des données
 - 4.C Suivi
 - 4.D Ressources humaines
 - 4.E Coordination
- 5. Apprentissage et évaluation**
 - 5.A Apprentissage
 - 5.B Évaluation

L'objectif de la formation au développement de programmes pour les EAFGA est de fournir aux participants les connaissances et les compétences nécessaires pour concevoir des programmes de qualité pour les EAFGA, avec la participation des enfants, y compris des ex EAFGA.

Plus précisément, la formation vise à permettre aux participants d'apprendre et utiliser :

Module 1. Apprendre les informations de base sur les EAFGA en relation avec le cadre juridique et normatif international.

Module 2. Concevoir et mettre en œuvre une analyse du contexte, en impliquant les enfants.

Module 3. Concevoir un programme sensible au genre pour les EAFGA.

Module 4. Mettre en œuvre un programme sensible au genre pour les EAFGA.

Module 5. Documenter l'apprentissage et planifier une évaluation.

Ces outils de formation fournissent les moyens de vérification pour mesurer l'indicateur suivant :

Indicateur	Moyens de vérification
Pourcentage des participants qui déclarent avoir amélioré leurs connaissances et leurs compétences en matière de conception et de mise en œuvre de programmes de prévention, de libération et de réinsertion des EAFGA.	Test avant et après la formation pour évaluer l'amélioration des connaissances.

- Outils :**
- Test de formation avant et après
 - Bingo ou quiz à la fin de chaque module

Veillez noter que les outils identifiés avec l'icône du trombone se trouvent dans les pièces jointes de ce PDF. Cliquez sur la petite flèche à gauche de ce document et ensuite sur l'icône du trombone pour ouvrir la liste des outils.



Editeur :
L'Alliance pour la protection des enfants dans l'action humanitaire (l'Alliance)
c/o UN Plaza
New York, NY 10017
États-Unis d'Amérique
L'Alliance © 2022

Citation suggérée :
L'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire (2022) Boîte à outils pour le développement de programmes pour les EAFGA. Guide de formation. New York

Licence :
Ce document est sous licence Creative Commons Attribution-ShareAlike 4.0. Il est attribué au Réseau inter-agences de l'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire (The Alliance).

Image de couverture : Plan International/201706-SSN-118

Ordre du jour suggéré

La durée de la formation peut varier, notamment si vous souhaitez inclure tous les modules en une fois ou seulement quelques-uns d'entre eux. Nous vous proposons deux options pour organiser la formation.

Option 1 : Vous réalisez les 5 modules (1 à 5) d'affilée sur 5 jours. Cette option est recommandée pour les formations globales, lorsque vous ne prévoyez pas de mettre en œuvre l'analyse du contexte et d'utiliser les résultats pour la conception du programme du module 3A.

Option 2 : Vous conduisez d'abord la formation sur le Module 2 Analyse du contexte pendant 1 jour et demi, puis vous mettez en œuvre le Module 1 Informations générales, le Module 3 Conception du programme et planification stratégique, le Module 4 Mise en œuvre et suivi et le Module 5 Apprentissage et évaluation pendant 4 jours et demi. Cette option permet aux participants de collecter les données pendant l'analyse du contexte qui seront ensuite utilisées pour la conception du programme (Module 3A).

Exemple d'ordre du jour de l'option 1

Jour	Activité	Activité
1er jour	9h - 13h	14h - 17h30
	<p>Introduction (40 min) Pré-test (20 min) Introduction (15 min)</p> <p>Module 1.A Introduction au EAFGA (40 min)</p> <p>Pause + activité énergisante (15 min + 10 min)</p> <p>Module 1.B Cadre juridique et normatif 1.B.1 Cadre juridique international (45 min) 1.B.2 Cadre du Conseil de sécurité (20 min) 1.B.3 Normes et principes internationaux (15 min) 1.B.4 Comment le droit international s'applique-t-il ? (30 min) Fin du module 1 Bingo (30 min)</p>	<p>MODULE 2 ANALYSE DU CONTEXTE Introduction (15 min)</p> <p>Phase 1 - Planification 1.A Questions de recherche et champ d'application (1 heure)</p> <p>Pause + activité énergisante (15 min + 10 min)</p> <p>1.B Sélection de la méthodologie (1h52 min) 1.C Chronologie (15 min)</p>
2ème jour	9h - 13h	14h - 17h
	<p>Phase 1 - Planification suite 1.D Ressources humaines (20 min) 1.E Budget (10 min)</p> <p>Phase 2 - Préparation 2.A Plan de collecte des données (20 min) 2.B Plan de travail (1h 15 min)</p> <p>Pause+ activité énergisante (15 min + 10 min)</p> <p>2.C Contextualisation des outils (15 min) 2.D Mise en place d'une voie de référencement (10 min) 2.E Formation des enquêteurs (1h)</p>	<p>2.E Débriefing de la formation des enquêteurs (25 min)</p> <p>Phase 3 - Mise en œuvre 3.A Collecte des données (10 min) 3.B Codage des données (1 heure)</p> <p>Pause + activité énergisante (15 min + 10 min)</p> <p>3.C Analyse des données (20 min) Fin du module 2 Bingo (30 min)</p>
3ème jour	9h - 13h	14h - 17h30
	<p>MODULE 3 CONCEPTION DE PROGRAMME ET PLANIFICATION STRATÉGIQUE</p> <p>3.A Conception du programme Introduction (15 min)</p> <p>3.A.1 Méthodologie de conception du programme (55 min) 3.A.2 Risques liés au programme (20 min)</p> <p>Pause + activité énergisante (15 min + 10 min)</p> <p>3.A.3 Conception du programme de prévention (2h)</p> <p>(Suppression de la présentation des résultats de l'analyse du contexte)</p>	<p>3.A.4 Conception du programme de libération (2h5min3)</p> <p>Pause + activité énergisante (15 min + 10 min)</p> <p>(Suppression de la présentation des résultats de l'analyse du contexte)</p>

Jour	Activité	Activité
4ème jour	9h - 13h	14h - 17h30
	<p>3.A.5 Conception du programme de réintégration (3h 35min)</p> <p>Pause + activité énergisante (15 min + 10 min)</p> <p>(Suppression de la présentation des résultats de l'analyse du contexte)</p>	<p>3.B Suivi Introduction (5 min) 3.B.1 Indicateurs d'extrants et de résultats (30 min) 3.B.2 Développement d'indicateurs sensibles à la culture (20 min)</p> <p>Pause + activité énergisante (15 min + 10 min)</p> <p>3.B.3 Développer un cadre de mesure des performances (1h15min)</p> <p>3.C Ressources humaines Introduction (5 min) 3.C.1 Échelle et dotation en personnel (30 min) 3.C.2 Compétences techniques (20 min) (Suppression des activités du groupe Ressources humaines)</p>
5ème jour	9h - 13h	14h - 18h
	<p>3.D Budget Introduction (5 min) 3.D.1 Budget (15min) Quiz de fin de module 3 (20 min)</p> <p>MODULE 4 MISE EN ŒUVRE ET SUIVI 4.A Sauvegarde des enfants Introduction (5 min) 4.A.1 Sauvegarde des enfants (45 min)</p> <p>Pause + activité énergisante (15 min + 10 min)</p> <p>4.B Protection des données Introduction (5 min) 4.B.1 Pourquoi devons-nous protéger les données (15 min) 4.B.2 Mesures de protection des données (40 min)</p> <p>4.C Suivi Introduction (15 min) 4.C.1 Désagrégation des données (5 min) 4.C.2 Suivi continu du programme de qualité (15 min) 4.C.3 Mécanisme de retour d'information adapté aux enfants (40 min)</p>	<p>Pause + activité énergisante (15 min + 10 min)</p> <p>4.D Ressources humaines Introduction (5 min) 4.D.1 Recrutement (15 min) 4.D.2 Supervision (15 min) 4.D.3 Apprentissage et développement (15 min) 4.D.4 Soins et sécurité du personnel (30 min)</p> <p>Pause + activité énergisante (15 min + 10 min)</p> <p>4.E Coordination Introduction (10 min) 4.E.1 Coordination entre les acteurs de la protection de l'enfance (10 min) 4.E.2 Coordination avec l'ONU et le gouvernement (10 min) 4.E.3 Coordination avec d'autres secteurs (10 min) Quiz de fin de module 4 (20 min)</p> <p>MODULE 5. APPRENTISSAGE ET ÉVALUATION Introduction (5 min) 5.A Apprentissage (20 min) 5.B Évaluation (30 min) Post-test (30 min)</p> <p>(Suppression des activités de groupe de supervision, d'apprentissage et de développement et d'évaluation)</p>

Exemple de programme de l'option 2 : 1 jour et demi pour le module 2, et 4 jours et demi pour les modules 1, 3, 4 et 5.

Jour	Activité	Activité
1er jour	9h - 13h	14h - 17h
	<p>Introduction (40 min)</p> <p>MODULE 2 ANALYSE DU CONTEXTE Introduction (15 min)</p> <p>Phase 1 - Planification 1.A Questions de recherche et champ d'application (1 heure)</p> <p>Pause + activité énergisante (15 min + 10 min)</p> <p>1.B Sélection de la méthodologie (1h15 min) 1.C Chronologie (15 min)</p>	<p>1.D Ressources humaines (20 min) 1.E Budget (10 min)</p> <p>Phase 2 - Préparation 2.A Plan de collecte des données (20 min) 2.B Plan de travail (1h 15 min)</p> <p>Pause+ activité énergisante (15 min + 10 min)</p> <p>2.C Contextualisation des outils (15 min) 2.D Mise en place d'une voie de référencement (10 min)</p>
2ème jour	9h - 13h	
	<p>2.E Formation des enquêteurs (1h 25min)</p> <p>Phase 3 - Mise en œuvre 3.A Collecte des données (10 min) 3.B Codage des données (1 heure)</p> <p>Pause + activité énergisante (15 min + 10 min)</p> <p>3.C Analyse des données (20 min) Fin du module 2 Bingo (30 min)</p>	
1er jour	9h - 13h	14h - 17h
	<p>Introduction (40 min) Pré-test (20 min) Introduction (15 min)</p> <p>MODULE 1.A INTRODUCTION AU EAFGA (40 MIN)</p> <p>1.B.1 CADRE JURIDIQUE INTERNATIONAL (45 MIN) 1.B.2 Cadre du Conseil de sécurité (20 min)</p> <p>Pause + activité énergisante</p> <p>1.B.3 Normes et principes internationaux (15 min) 1.B.4 Comment le droit international s'applique-t-il ? (30 min) Fin du module 1 Bingo (30 min)</p>	<p>MODULE 3 CONCEPTION DE PROGRAMME ET PLANIFICATION STRATÉGIQUE</p> <p>3.A Conception de programme Introduction (15 min) 3.A.1 Méthodologie de conception du programme (55 min) 3.A.2 Risques liés au programme (20 min)</p> <p>Pause + activité énergisante (15 min + 10 min)</p> <p>3.A.3 Conception du programme de prévention (1h 25 min)</p>
2ème jour	9h - 13h	14h - 17h
	<p>3.A.3 Conception du programme de prévention Suite (1 heure) 3.A.4 Conception du programme de libération (2h 30 min)</p> <p>Pause + activité énergisante (15 min + 10 min)</p>	<p>3.A.4 Conception du programme de libération suite (25 min) 3.A.5 Conception du programme de réintégration (2 heures)</p> <p>Pause + activité énergisante (15 min + 10 min)</p>

Jour	Activité	Activité
3ème jour	9h - 13h	14h - 17h
	<p>3.A.5 Conception du programme de réintégration Suite (1h 55 min)</p> <p>3.B Suivi Introduction (5 min) 3.B.1 Indicateurs d'extrants et de résultats (30 min) 3.B.2 Développement d'indicateurs sensibles à la culture (20 min)</p> <p>Pause + activité énergisante (15 min + 10 min)</p> <p>3.B.3 Développement d'un cadre de mesure de la performance (45 min)</p>	<p>3.B.3 Développement d'un cadre de mesure des performances (30 min)</p> <p>3.C Ressources humaines Introduction (5 min) 3.C.1 Échelle et dotation en personnel (1h) 3.C.2 Compétences techniques (20 min)</p> <p>Pause + activité énergisante (15 min + 10 min)</p> <p>3.D Budget Introduction (5 min) 2.D.1 Budget (15 min) Quiz de fin de module 3 (20 min)</p>
4ème jour	9h - 13h	14h - 17h
	<p>MODULE 4 MISE EN ŒUVRE ET SUIVI</p> <p>4.A Sauvegarde des enfants Introduction (5 min) 4.A.1 Sauvegarde des enfants (45 min)</p> <p>4.B Protection des données Introduction (5 min) 4.B.1 Pourquoi devons-nous protéger les données ? (15 min)</p> <p>Pause + activité énergisante (15 min + 10 min)</p> <p>4.B.2 Mesures de protection des données (40 min)</p> <p>4.C Suivi Introduction (15 min) 4.C.1 Désagrégation des données (5 min) 4.C.2 Suivi continu du programme de qualité (15 min) 4.C.3 Mécanisme de retour d'information adapté aux enfants (40 min)</p>	<p>4.D Ressources humaines Introduction (5 min) 4.D.1 Recrutement (15 min) 4.D.2 Supervision (45 min) 4.D.3 Apprentissage et développement (30min)</p> <p>Pause + activité énergisante (15 min + 10 min)</p> <p>4.D.4 Soins et sécurité du personnel (30 min)</p>
	9h - 13h	
5ème jour	<p>4.E Coordination Introduction (10 min) 4.E.1 Coordination des acteurs de la protection de l'enfance (10 min) 4.E.2 Coordination avec l'ONU et le gouvernement (10 min) 4.E.3 Coordination avec d'autres secteurs (10 min) Quiz de fin de module 4 (20 min)</p> <p>Pause + activité énergisante (15 min + 10 min)</p> <p>MODULE 5. APPRENTISSAGE ET ÉVALUATION Introduction (5 min)</p> <p>5.A Apprentissage (20 min)</p> <p>5.B Évaluation (50 min) Post-test (30 min)</p>	

Introduction

Durée : 40 minutes **Disposition : Groupe entier** **Présentation Power point : Introduction**


1. **Souhaitez la bienvenue** aux participants
2. **Donnez** un aperçu du contenu, de l'ordre du jour et de l'objectif de la formation.
3. **Expliquez**
 - Aperçu de la formation
 - **Module 1 : Informations générales**
 - **Module 2 : Analyse du contexte**
 - **Module 3 : Conception du programme et planification stratégique**
 - **Module 4 : Mise en œuvre et suivi**
 - **Module 5 : Apprentissage et évaluation**
 - L'ordre du jour de toute la formation.
 - L'objectif de la formation et les résultats d'apprentissage.
 - **Objectif** : Renforcer les connaissances et les compétences des acteurs de terrain pour concevoir des programmes de qualité et sensibles au genre pour les EAFGA, y compris les interventions de prévention, de libération et de réintégration.
 - **Objectifs de la formation** :
 - Apprendre les bases du cadre juridique et normatif international et les implications pour la programmation pour les EAFGA.
 - Concevoir et mettre en œuvre une analyse du contexte, en impliquant les enfants.
 - Concevoir un programme sensible au genre pour les EAFGA.
 - Mettre en œuvre un programme sensible au genre pour les EAFGA.
 - Documenter l'apprentissage et planifier une évaluation.
4. **Organisez une activité pour présenter les participants.**
 - Demandez aux participants de trouver un partenaire qu'ils ne connaissent pas et de demander son nom, l'organisation pour laquelle il travaille, son rôle et quelque chose qui le/la représente. Il peut s'agir d'un hobby, de quelque chose qu'ils aiment faire ou porter, par exemple.
 - En plénière, demandez à chaque participant de présenter son partenaire et de mimer quelque chose qui le représente. Les autres participants devineront de quoi il s'agit.
5. **Co-créez** des accords avec les participants pour la durée de la formation. Par exemple, les accords peuvent inclure : être à l'heure, se respecter mutuellement, respecter la confidentialité lors du partage d'exemples ou éteindre les téléphones portables.
6. **Distribuez** à tous les participants un exemplaire des lignes directrices auxquelles il est fait référence tout au long de la formation.

Pre-test



Time: 20 minutes **Disposition : Travail individuel**

Note à l'animateur : le pré-test et le post-test sont disponibles dans les outils joints à ce PDF, y compris les réponses. Vous pouvez réaliser le pré-test à l'aide d'un formulaire papier ou en ligne, en utilisant des plateformes telles que Survey Monkey ou SoGo Survey. Si vous réalisez le pré-test à l'aide d'un formulaire papier, retirez les réponses du pré-test et du post-test fournis.

1. **Distribuez** le formulaire de pré-test aux participants ou envoyez-leur le lien si vous effectuez le pré-test en ligne. 

MODULE 1 – INFORMATION GÉNÉRALES

Agenda

MODULE 1 Cadre légal et normatif		Matériel
15 min	Introduction	<ul style="list-style-type: none">• Tableau à feuilles mobiles• Marqueurs• Bingo• Ordinateur ou smartphone pour chaque participant ou par paire de participants• Compte Mentimeter• Prix (bonbons, petits cadeaux)• Présentation Power Point : Module 1• Une copie des lignes directrices pour chaque participant
40 min	1.A Introduction aux EAFGA	
40 min	1.B Cadre juridique et normatif 1.B.1 Cadre juridique international	
10 min	Activité énergisante	
20 min	1.B.2 Cadre du Conseil de sécurité	
15 min	1.B.3 Normes et principes internationaux	
30 min	1.B.4 Comment le droit international s'applique-t-il ?	
30 min	Bingo	

Introduction

Durée : 15 minutes

Disposition : Groupe entier

Préparation : pour ce module, prenez le temps de vous familiariser avec la section sur le cadre juridique du guide et sachez où chercher les informations. Cette session peut également être présentée par un expert juridique de votre pays. Préparez votre session en vérifiant les lois nationales pertinentes qui s'appliquent dans votre pays, et si c'est un pays moniste ou dualiste. Ajoutez ces informations aux diapositives Power Point.

1. Introduire le module 1 et sa place dans le cycle du projet.

- Module 1 Les informations générales est la première étape du cycle de projet. Il fournit des informations générales sur les formes de recrutement et l'impact du recrutement des enfants, ainsi que des informations sur le cadre juridique et normatif international et national.

2. Présentez l'objectif et les résultats d'apprentissage du module 1.A et B Informations générales.

- **Objectif :** partager des informations de base sur le cadre juridique international lié aux EAFGA.

- **Résultats de l'apprentissage**

A la fin du module, les participants seront capables de :

- Définir ce qu'est un EAFGA.
- Expliquer les bases des cadres juridiques et normatifs internationaux et nationaux.
- Identifier les situations qui ne respectent pas les droits des EAFGA et les textes de loi pertinents.

Module 1.A Introduction au EAFGA

1. **Commencez** la session par un quiz sur les définitions clés relatives aux EAFGA. Si les participants ont accès à des smartphones, vous pouvez faire ce quiz en utilisant Mentimeter ou Kahoot.

Ou **posez** les questions suivantes :

- Quelle est la bonne définition d'un EAFGA ?
 - Toute personne âgée de moins de 15 ans qui fait partie d'une force armée régulière ou irrégulière ou d'un groupe armé, à quelque titre que ce soit.
 - Tout individu de moins de 18 ans qui fait partie d'un groupe armé.
 - Tout individu âgé de moins de 18 ans qui fait partie d'une force armée régulière ou irrégulière ou d'un groupe armé, à quelque titre que ce soit - **C'est la bonne réponse.**
- Quel est le numéro du standard minimum de la protection de l'enfance relatif aux EAFGA ? **Réponse** : Standard 11 EAFGA
- Les enfants qui collectent du bois de chauffage et de l'eau pour un groupe armé mais qui ne font pas partie du groupe armé, sont-ils considérés comme des EAFGA ? **Réponse** : oui, ils sont considérés comme " utilisés par le groupe armé " au lieu d'être recrutés.
- Les filles qui sont les épouses de combattants ou d'un commandant sont-elles considérées comme des EAFGA ? **Réponse** : oui, elles sont considérées comme des EAFGA recrutées à des fins sexuelles.

2. **Expliquez la définition** des EAFGA selon les Principes de Paris :

- *Un enfant associé à une force armée ou à un groupe armé" désigne toute personne âgée de moins de 18 ans qui est ou a été recrutée ou utilisée par une force armée ou un groupe armé à quelque titre que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, les enfants, garçons et filles, utilisés comme combattants, cuisiniers, porteurs, messagers, espions ou à des fins sexuelles. Il ne s'agit pas seulement d'un enfant qui prend ou a pris une part directe aux hostilités.*
- Cette définition a changé par rapport au principe du Cap (1997) et inclut les enfants qui ne combattent pas mais sont toujours considérés comme associés au groupe ou à la force armée, en particulier les filles recrutées à des fins sexuelles.

3. **Expliquez le standard 11** des Standard minimum de la protection de l'enfance.

- *Tous les enfants sont protégés contre le recrutement et l'utilisation par des forces armées ou des groupes armés, sont libérés et sont effectivement réintégrés après leur recrutement et leur utilisation dans tous les contextes de conflit armé.*

4. **Montrez** la vidéo du SMPE sur le standard 11, Enfants associés aux forces armées et aux groupes armés

<https://youtu.be/txqnRWNe1AQ>

5. **Expliquez les définitions supplémentaires.**

- GROUPE ARMÉ désigne les groupes armés non étatiques parties à un conflit armé international ou non international.
- FORCE ARMÉE désigne les forces armées nationales d'un État.

6. **Expliquez les formes de recrutement.**

- L'enlèvement
- Les menaces
- Les actes de violence contre la famille
- La conscription obligatoire
- Le mariage des enfants
- La pression communautaire
- La propagande
- Les liens familiaux avec un groupe ou une force armée
- Les relation avec un membre du groupe armé
- Des promesses d'argent et de pouvoir

7. Expliquez les facteurs de risque pour le recrutement.



Activité de recherche individuelle

- **Besoin de protection** : les filles et les garçons peuvent chercher à se protéger de la violence et des abus d'un groupe armé.
- **Autonomisation** : les filles et les garçons peuvent être attirés par les armes, car elles sont souvent un signe de pouvoir. En quête d'aventures et d'expériences amusantes, le port de l'uniforme militaire peut être attrayant pour les garçons comme pour les filles.
- **La vengeance** : les enfants qui ont perdu un parent proche ou qui sont orphelins sont, dans certains contextes, censés venger la mort de leurs parents. D'autres griefs incluent le sentiment de persécution d'un groupe particulier, les expériences d'injustice, la perception de la corruption du gouvernement.
- **Quête d'une signification personnelle** : lutte pour une cause, désir de sens, de gloire ou de contribution à quelque chose de plus grand.



Niveau familial

- **Violence familiale** : de mauvaises relations avec les personnes qui s'occupent des enfants, la négligence, la violence domestique, les abus sexuels ou le mariage forcé peuvent amener les enfants à chercher une protection auprès de la FAGA et à échapper à la violence.
- **L'abus d'alcool et de drogues** et les problèmes de santé mental de leurs parents, ainsi que l'absence d'affection et de soins.
- **Les enfants séparés, non accompagnés ou orphelins** sont également plus exposés au risque de recrutement.
- **Les liens familiaux** : les parents qui font partie d'une force ou d'un groupe armé peuvent encourager leurs enfants à s'associer à ce groupe pour se venger, lutter contre les inégalités et les discriminations, ou promouvoir une idéologie à laquelle ils croient.



Niveau communautaire

- **Groupes d'autodéfense communautaires** : les liens de la communauté avec un groupe armé ou une milice de défense peuvent entraîner des pressions sur les familles pour qu'elles autorisent leurs enfants à participer à la protection de la communauté.
- **Absence de mécanisme de protection fort au niveau de la communauté** : la communauté fait pression sur les familles pour qu'elles satisfassent la demande du groupe armé en échange de la "paix" ou de la protection de la communauté.
- **Les populations réfugiées ou déplacées** : elles sont plus vulnérables au recrutement et les camps peuvent être un point d'entrée pour recruter des enfants.



Niveau communautaire

- **Présence d'un conflit** : les conflits exacerbent les difficultés existantes et réduisent les possibilités pour un enfant de ne pas s'affilier à un groupe armé.
- **Faible présence de l'État** : l'absence de structure de gouvernance, de services de base, de moyens de subsistance et de fortes inégalités dans les zones reculées peut laisser une population à la merci des groupes armés.
- **Manque d'opportunités économiques** : le manque d'opportunités dans les zones reculées pousse les enfants à rechercher plutôt des opportunités auprès des groupes armés.
- **La marginalisation d'un groupe minoritaire** dont les droits sont niés par l'État peut être utilisée par des groupes armés pour "justifier" leur action et recruter des enfants pour combattre pour une cause.

8. Expliquez les possibilités et les motivations des forces armées et des groupes armés pour recruter des enfants.

Opportunités

- Mauvaise application de la loi et des politiques de protection de l'enfance
- Capacité insuffisante des systèmes de protection de l'enfance et autres systèmes statutaires
- Enregistrement limité des naissances
- Présence limitée de l'État
- Possibilité de manipuler la situation des individus et leurs sentiments de discrimination et de marginalisation.

Motivations

- Les enfants sont considérés comme plus faciles et moins chers à recruter.
- Les enfants sont plus faciles à contrôler et à manipuler
- Les enfants peuvent plus facilement collecter des informations
- Ciblage des enfants pour affaiblir les communautés et les choquer
- Cibler les enfants pour construire une "armée du futur".

9. Expliquez l'impact du recrutement rapporté sur les filles

- Être tué/blessé
- Viols et violences sexuelles
- Exploitation et servitude, perte d'autonomie
- Déplacement et séparation des familles
- Impact physique et psychologique des violences sexuelles, peur de l'insécurité
- Stigmatisation des enfants nés de violences sexuelles
- Mariage forcé et précoce dû à la pauvreté ou au besoin de protection
- Rejet par les familles et les communautés en raison des expériences vécues pendant l'association/perceptions des expériences, avoir des enfants pendant l'association.
- Déscolarisation

10. Expliquez l'impact du recrutement rapporté sur les garçons.

- Être tué/blessé, subir des violences sexuelles
- Menaces et représailles
- Déplacement et séparation des familles
- Impact sur la santé mentale - normalisation de la violence extrême/perte d'espoir en l'avenir.
- Rejet par les familles et les communautés en raison des expériences vécues pendant l'association/perceptions des expériences.
- La vulnérabilité à l'exploitation, y compris les travaux dangereux et l'utilisation par des bandes criminelles.
- Vulnérabilité accrue à l'abus de substances et de drogues
- Déscolarisation

11. Expliquez les facteurs qui peuvent influencer l'impact

- Âge et maturité
- Le genre : les filles sont plus exposées à la stigmatisation que les garçons.
- Durée de l'association : plus l'enfant est recruté longtemps, plus sa réintégration sera difficile.
- Contact avec la famille : avoir des contacts réguliers avec la famille pendant la période d'association est un facteur positif pour la réintégration.
- Fonctions exercées : certaines fonctions, en particulier si les enfants ont commis ou été témoins d'actes de violence, peuvent accroître les impacts négatifs sur leur santé mentale.
- Rang et statut au sein du groupe/de la force : un rang ou un statut plus élevé dans le groupe, l'accès aux privilèges et au pouvoir auront un impact négatif sur la réintégration. Certains enfants peuvent considérer leur association comme positive. Faire partie d'un groupe ou d'une force armée peut leur donner un sentiment de liberté et d'opportunité

en dehors d'un environnement familial répressif. Dans certains contextes, les filles qui ont été libérées ou qui ont échappé aux groupes armés ont exprimé le souhait de retourner dans les groupes car elles y trouvaient la liberté, le statut et l'accès à des biens matériels qu'elles n'ont pas chez elles.

- Pour les filles, qu'elles aient fait partie d'une unité de femmes ou d'une unité mixte : le fait de faire partie d'une unité de femmes a réduit le risque de violence sexuelle.
- La façon dont les parents accueillent leur enfant à son retour : les enfants qui sont accueillis de façon positive par leurs parents ou les personnes qui s'occupent d'eux ont de meilleures chances de se réintégrer avec succès dans leur communauté.
- Si le groupe armé est perçu comme le "vainqueur" ou l'"ennemi".
- Exposition et expérience de la violence à l'égard des autres et/ou d'eux-mêmes, y compris la violence sexuelle.
- Caractéristiques personnelles et niveau de résilience
- Existence d'un handicap (visible ou non)
- Si d'autres membres de la famille sont associés à une force ou un groupe armé. Certains enfants ne sont jamais complètement libérés et continuent à se percevoir comme un membre du groupe en raison des liens familiaux avec la force ou le groupe armé.
- Disponibilité d'un soutien à la réintégration après la libération (et résilience après la libération)

12. Expliquez les points et les termes clés

- **Enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés (EAFGA)** et NON Les enfants-soldats.
- **Recrutement à des fins sexuelles** et NON Esclaves sexuels, épouses ou épouses de brousse.
- **Libération et réintégration** et NON Désarmement, démobilisation et réintégration.
- **Le recrutement contraint** et NON le recrutement volontaire.
- Il est également important de considérer tous les EAFGA comme des victimes du recrutement dans un groupe armé et non comme des auteurs de crimes ou des terroristes.

Module 1.B Cadre juridique et normatif

1.B.1 International Legal Framework

Time: 45 minutes Arrangement: Groupe entier



1. Commencez la session par un Quiz sur la définition des acronymes suivants :

- **IHRL** : Droit international des droits de l'homme
- **DIH** : Droit International Humanitaire
- **ICL** : Droit pénal international
- **IRL** : Droit international des réfugiés
- **CTL** : Droit international du contre-terrorisme

Note à l'animateur

Si les participants ont accès à des smartphones, vous pouvez faire ce quiz en utilisant Mentimeter ou Kahoot avec des suggestions amusantes à sélectionner.

2. Expliquez le cadre juridique et normatif international

- Le cadre juridique et normatif relatif aux enfants associés aux forces armées et aux groupes armés s'articule autour du cadre juridique international, du cadre du Conseil de sécurité et des normes et principes internationaux.

3. Expliquez le cadre juridique international

- Les cadres juridiques internationaux sont principalement constitués de lois contenues dans le droit international des droits de l'homme (DIDH), le droit international humanitaire (DIH) et le droit pénal international (DPI). Dans certains contextes, les dispositions du droit des réfugiés et du droit antiterroriste sont également pertinentes.
- Le cadre juridique international fait référence aux conflits armés internationaux et internes (conflits armés non internationaux), et les instruments internationaux et régionaux s'appliquent aux États membres qui les ont signés.

4. Expliquez le droit international humanitaire (DIH).

- Le droit international humanitaire (DIH) est un ensemble de règles visant à limiter l'impact négatif des conflits armés et à réduire les souffrances pendant la guerre. Les principales règles du DIH se trouvent dans les Conventions de Genève (1949) et leurs Protocoles additionnels (1977). Elles s'appliquent en temps de conflit armé, qu'il s'agisse d'un conflit armé international ou d'un conflit armé non international.
- Tous les États et la communauté internationale doivent "respecter et garantir" le DIH, y compris les groupes armés non étatiques.
- Les règles pertinentes du DIH EAFGA comprennent :
 - **Règle 120** : Les enfants en détention doivent être séparés des adultes.
 - **Règle 135** : Les enfants touchés par un conflit armé ont droit à un respect et une protection particuliers.
 - **Règle 136** : Les enfants ne doivent pas être recrutés dans les forces armées ou les groupes armés.
 - **Règle 137** : Les enfants ne doivent pas être autorisés à prendre part aux hostilités.

5. **Passez en revue** les organes de droit pertinents pour le DIH dans le tableau de la p. 16 des lignes directrices avec les participants. Demandez aux participants de lire à tour de rôle.

6. Expliquez le droit international des droits de l'homme (DIDH)

- Le droit international des droits de l'homme est un ensemble de règles internationales, établies par traité ou par la coutume, sur la base desquelles les individus et les groupes peuvent attendre et/ou revendiquer certains droits que leurs États doivent respecter et protéger.
- Les droits de l'homme sont universels, et personne ne peut priver une personne de ses droits.
- L'OPAC est un protocole clé qui interdit :
 - **Article 1** L'enrôlement de toute personne de moins de 18 ans dans les forces armées pour participer directement aux hostilités.
 - **Article 2** Le recrutement obligatoire de toute personne de moins de 18 ans dans les forces nationales.
 - **Article 4** Le recrutement et l'utilisation dans des hostilités de toute personne de moins de 18 ans dans des groupes armés.

7. **Parcourez** avec les participants les organes juridiques pertinents du DIDH dans le tableau de la page 17. Demandez aux participants de lire à tour de rôle.

8. Expliquez le droit pénal international (DPI)

- Le Statut de Rome prévoit la création de la Cour pénale internationale (CPI), une institution permanente qui a le pouvoir d'exercer sa juridiction sur des personnes pour des crimes internationaux graves.

9. **Vérifiez** avec les participants la définition de chaque crime international dans le glossaire des lignes directrices.

10. **Parcourez** avec les participants les corpus juridiques pertinents du DPI dans le tableau p 18. Demandez aux participants de lire à tour de rôle.

11. Expliquez le droit international des réfugiés (DIR)

- La Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et son Protocole de 1967 constituent le cœur du système international de protection des réfugiés, complété par des traités et déclarations régionaux qui traitent également des droits des réfugiés.

12. **Parcourez** avec les participants la loi sur les réfugiés dans le tableau p 18. Demandez aux participants de lire à tour de rôle.

13. Expliquez le droit international en matière de contre-terrorisme (DICT)

- Le droit international antiterroriste n'est pas très développé.
- Les lois nationales sont souvent plus applicables que le DICT.
- Les lois nationales sont rarement protectrices des droits de l'enfant.
- Articles pertinents:
 - **L'article 18** réitère que les enfants accusés ou reconnus comme ayant enfreint la loi doivent être traités conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE).
 - **L'article 44** invite les États membres à empêcher le recrutement de combattants terroristes étrangers, y compris d'enfants.



Activité de recherche individuelle (10 min de recherche + débriefing)

- 14. Demandez** à chaque participant ou à des binômes (selon le nombre) de faire des recherches en ligne pour savoir si et quand leur pays a signé les traités DIDH, DIH, DPI et DIR énumérés dans le tableau p 16 à 18.
- 15. Faites** un compte rendu en plénière et encouragez les participants à prendre des notes directement dans leur guide.

1.B.2 Cadre du Conseil de sécurité

Durée : 20 minutes

Disposition : Groupe entier - Activité individuelle



1. Expliquez le cadre du Conseil de sécurité

- Les principaux textes de référence sont les Résolutions du Conseil de Sécurité sur les enfants et les conflits armés.
- Le Conseil de sécurité a émis des résolutions pour :
 - Recueillir et vérifier les informations.
 - Utiliser ces informations dans le rapport annuel du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés présenté au Conseil de sécurité.
 - Nommer les parties au conflit qui commettent des violations qui déclenchent l'inscription sur la liste.
 - Engager le dialogue avec les gouvernements et les groupes armés inscrits sur la liste.
- *Les résolutions sont-elles juridiquement contraignantes ?*
 - L'effet des résolutions diffère selon le type de résolution. La résolution est un terme générique ; elle comprend les recommandations et les décisions.
 - Les décisions sont des résolutions contraignantes, tandis que les recommandations sont non contraignantes.
 - Une résolution est contraignante lorsqu'elle est susceptible de créer des obligations pour ses destinataires et lorsqu'elle est fondée sur le chapitre VII de la Charte des Nations unies.
 - Les résolutions relatives aux enfants associés aux forces armées et aux groupes armés ne sont pas juridiquement contraignantes.

2. Expliquez la résolution 1612

- Mise en place d'un mécanisme de surveillance et de communication : les cas de violations graves sont surveillés et signalés par les agences sur le terrain et vérifiés. Cela se fait de manière strictement confidentielle afin de protéger les enfants et les communautés ainsi que les agences qui les signalent. Les informations recueillies sont utilisées dans le cadre d'un groupe de travail national sur la surveillance et la communication de l'information (GT MSC), dirigé par les Nations unies, pour inciter les gouvernements et les parties au conflit dans le pays à mettre fin aux violations et à libérer les enfants qui ont été recrutés.

- 6 grave violations contre les enfants :
 - Recrutement ou utilisation d'enfants dans les forces armées et les groupes armés
 - Meurtre et mutilation d'enfants
 - Viols et autres actes graves de violence sexuelle
 - Attaques contre des écoles et des hôpitaux
 - Enlèvement d'enfants
 - Refus de l'accès humanitaire aux enfants
- Rapport annuel du Secrétaire général de l'ONU : Le rapport annuel du Secrétaire général de l'ONU contient des informations sur ceux qui sont publiquement connus pour commettre des violations graves, notamment le recrutement et l'utilisation de garçons et de filles. Les Nations unies, par l'intermédiaire de l'UNICEF et du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour les enfants et les conflits armés, sont chargées de négocier avec les parties au conflit figurant sur la liste des plans d'action visant à mettre fin aux violations graves et à les prévenir.



Activité - Chasse au trésor

- 3. Demandez** aux participants de regarder le guide p 19 et de chercher la bonne résolution du Conseil de sécurité et de répondre aux questions suivantes
 - Quelle est la résolution du Conseil de sécurité qui :
 - Empêche l'impunité des auteurs de violences contre les enfants - **Résolution 2143**
 - Garantit l'accès complet et sécurisé du personnel humanitaire - **Résolution 1314**
 - Tient compte des besoins spécifiques des filles - **Résolution 1460**

1.B.3 Normes et principes internationaux

Durée : 15 minutes

Disposition : Groupe entier

1. Expliquez les normes et principes internationaux

- Les normes et principes internationaux sont fondés sur un cadre juridique international qui régit les obligations de l'État envers ses citoyens et les autres personnes se trouvant dans cet État.
- La plupart des normes internationales sont qualifiées de "soft law" et, en tant que telles, ne sont pas juridiquement contraignantes. En d'autres termes, elles ne peuvent pas déclencher la responsabilité des États. Néanmoins, elles sont considérées comme moralement contraignantes, elles représentent un engagement des États signataires et elles fournissent des orientations importantes.

- 2. Passez en revue** avec les participants les normes internationales et les principes pertinents dans le tableau p 19 à 21.



Activité énergisante - Mime des émotions

Durée : 10 minutes

Disposition : Groupe entier

- 1. Préparez** une liste de divers sentiments tels que : heureux, bouleversé, ennuyé, surpris, impatient, fatigué, en colère, triste, incertain, excité...
- 2. Demandez** aux participants de se déplacer dans la salle et de mimer les sentiments que vous allez lire. C'est un bon exercice pour redonner de l'énergie aux participants pendant une session qui demande beaucoup d'attention.

1.B.4 Comment le droit international s'applique-t-il ?



Durée : 30 minutes

Disposition : Groupe entier

Note à l'animateur : cette session nécessite l'adaptation de quelques diapositives en fonction de la loi nationale de votre pays.

1. Expliquez comment le droit international s'applique aux États signataires.

- Il existe 2 systèmes, le système dualiste et le système moniste.
 - **Les systèmes dualistes** considèrent que le droit international et le droit municipal sont distincts, et que le droit municipal ne peut appliquer le droit international que lorsque celui-ci a été incorporé au droit municipal.
 - **Les systèmes monistes** considèrent que le droit international et le droit municipal font partie d'un seul et même système juridique. La signature d'un traité international conduit à son application en droit interne.

2. Demandez : *Quel est le système en (nom du pays) ?*

3. Expliquez

- Pour être applicable, un texte de loi doit être signé par l'État et intégré dans le droit interne s'il s'agit d'un pays dualiste.

4. Expliquez comment le droit international s'applique aux EAFGA.

• **Âge du recrutement**

- Dans le DIDH, la CDE indique 15 ans.
- En DIH, les Protocoles additionnels aux Conventions de Genève indiquent 15 ans.
- Dans le DPI, le Statut de Rome considère l'âge minimum de recrutement comme étant 15 ans.
- Le cadre juridique est devenu de plus en plus protecteur au fil des ans et a porté le recrutement obligatoire par les forces armées de l'État (et non volontaire), et tout recrutement par des groupes armés à 18 ans par le biais de l'OPAC.
- La Charte africaine des droits et du bien-être des enfants et le Pacte international relatif aux droits de l'enfant en Islam ont également relevé l'âge minimum de recrutement à 18 ans.

5. Demandez : *Quel est l'âge du recrutement dans votre pays ?*

6. Expliquez : (ajoutez des informations tirées de votre contexte)

7. Expliquez

• **Les enfants en détention**

- Nous distinguons les conflits armés internationaux et non-internationaux.
- **Conflit armé international :** le DIH autorise l'internement des prisonniers de guerre (PG), des "combattants" capturés par la partie adverse. Un enfant peut devenir un prisonnier de guerre s'il est un combattant âgé de plus de 15 ans. La détention des prisonniers de guerre dans des prisons ordinaires est interdite et les prisonniers de guerre doivent être libérés et rapatriés "sans délai après la cessation des hostilités". En vertu du droit international humanitaire, les enfants qui ont été détenus en tant que prisonniers de guerre doivent être placés dans des quartiers séparés des détenus adultes, sauf s'ils sont hébergés avec des membres adultes de leur famille. Ils bénéficient également d'une protection spéciale. (Voir le paragraphe sur la Détention). En pratique, les enfants prisonniers de guerre sont très rares, et aucun cas n'a été enregistré depuis la Seconde Guerre mondiale.
- **Conflit armé non international :** Le Protocole additionnel II s'applique à la détention des enfants. Le DIDH et la CDE fournissent la protection nécessaire.

• **Les enfants en détention dans votre pays**

- Ajoutez des informations issues de votre contexte.

- **Responsabilité pénale**

- L'âge de la responsabilité pénale est un sujet de débat, chaque texte de loi ayant sa propre interprétation.
- CDE : 15 ou 16 ans
- DIH : interprétation à 15 ans
- OPAC : 18 ans
- Principes de Paris : 18 ans

- **Tribunal compétent**

- Les tribunaux internationaux ne sont pas compétents pour juger des enfants.
- Les tribunaux nationaux peuvent juger des enfants en fonction de leur mandat. Il est donc important de vérifier si le tribunal a le mandat de juger un enfant.

- **Poursuites pénales**

- Conflit armé international : Les EAFGA peuvent être traduits devant un tribunal pour crimes de guerre, pour des infractions telles que le meurtre de civils, le pillage et l'incendie de villages, ainsi que le viol ou d'autres formes de violence sexuelle.
- Conflit armé non international : Les États peuvent poursuivre les EAFGA pour des actes considérés comme des crimes en droit national ou international.

- **Poursuites pénales contre les enfants dans votre pays**

- Ajoutez des informations issues de votre contexte.
- Lorsqu'un État envisage de poursuivre un enfant, les deux questions essentielles sont les suivantes :
 - si l'enfant a atteint l'âge de la responsabilité pénale.
 - si le tribunal est compétent pour juger une affaire contre un enfant.

- **Limites des poursuites judiciaires**

- Les poursuites judiciaires devraient être le dernier recours.
- Il est souvent dans l'intérêt de l'enfant de comprendre les conséquences morales de son acte.

- **Déviation** : intervention visant à rediriger les enfants hors du parcours formel judiciaire, tout en les tenant responsables.

- **Alternatives à la détention** :

- Privilégier les méthodes alternatives qui contribueront à la réintégration, à la réparation et à la réconciliation plutôt qu'à la punition pour prévenir la récidive.
 - Éducation ou formation professionnelle visant à prévenir la rechute ;
 - La réparation des dommages causés ou la restitution des pertes subies ;
 - Service communautaire pour les personnes les plus vulnérables de la société.

8. Expliquez comment le droit international s'applique aux enfants associés à des groupes armés désignés comme terroristes.

- **Tribunal compétent**

- La Cour pénale internationale appliquant le Statut de Rome n'est pas compétente pour poursuivre les mineurs.
- Les systèmes judiciaires spécialisés ne doivent pas être en concurrence, par exemple un tribunal pour terroristes ne doit pas être en concurrence avec un tribunal pour enfants.
- Les dossiers des enfants doivent toujours rester dans le cadre du système de justice pour les enfants, en coordination avec les systèmes liés au terrorisme.

- **Bonnes pratiques**

- Le Forum mondial contre le terrorisme a élaboré le Mémoire de Neuchâtel sur les bonnes pratiques en matière de justice pour mineurs dans un contexte de lutte contre le terrorisme, qui présente les bonnes pratiques en matière de traitement des enfants.

• Limitation des poursuites

- Les EAFGA désignés comme terroristes bénéficient de la même protection que l'article 3 commun de la convention de Genève, à savoir être traités avec humanité, protégés des meurtres, de la torture et des traitements cruels.
 - Les enfants de moins de 15 ans doivent bénéficier d'une protection spéciale (Protocole additionnel II).
 - Tous les enfants détenus doivent bénéficier d'une protection conformément à la CDE.
 - Pas de poursuites à l'encontre des enfants victimes de la traite.
 - Le droit coutumier ne poursuit pas les enfants âgés de moins de 18 ans.
 - Les enfants qui ont participé indirectement aux hostilités bénéficient des mêmes garanties de la Convention de Genève.
 - Les filles et les garçons ne doivent pas être détenus ou poursuivis uniquement en raison de leur association présumée ou de leur appartenance avec des groupes désignés comme terroristes, et dans des contextes où opèrent ces groupes. Cependant, dans la pratique, ils sont souvent traités différemment en fonction de leur participation active ou indirecte aux hostilités.
9. **Demandez** aux participants de lire, à tour de rôle, la liste de recommandations du Mémoire de Neuchâtel sur les bonnes pratiques p 26 des lignes directrices.
10. **Expliquez** que toutes les informations de ce module vous aideront à plaider au niveau national pour le respect des lois internationales et, le cas échéant, à influencer les lois nationales pour qu'elles respectent les droits des EAFGA.



Bingo !

Durée : 30 minutes

Disposition : Activité individuelle



1. **Organisez un jeu de bingo** pour conclure ce module.

- Distribuez une feuille de bingo à chaque participant et demandez-leur de répondre aux questions. Ils peuvent utiliser le guide pour trouver la bonne réponse.
- Le premier participant qui remplit correctement toute la feuille gagne un prix.

2. **Passez en revue** les réponses avec les participants.

3. **Rassemblez** les feuilles de bingo, ce sera l'évaluation du premier module.

Note à l'animateur : Le but de cette activité est d'évaluer si les participants savent où chercher l'information, et non de se souvenir de l'information.

MODULE 2 - ANALYSE DU CONTEXTE

Agenda

MODULE 2 Analyse du contexte		Matériel
15 min	Introduction	<ul style="list-style-type: none">• Tableau à feuilles mobiles• Marqueurs• Ordinateur pour chaque participant pour le codage des données• Prix (bonbons, petits cadeaux)• Présentation Power Point Module 2• Une copie des lignes directrices pour chaque participant
	Phase 1 - Planification	
1 heure	1.A Questions de recherche et champ d'application	
1h25min	1.B Choix de la méthodologie	
15 min	1.C Chronologie	
20 min	1.D Ressources humaines	
10 min	1.E Budget	
	Phase 2 - Préparation	
20 min	2.A Plan de collecte des données	
1h15 min	2.B Plan de travail	
15 min	2.C Contextualisation des outils	
10 min	2.D Mise en place d'une voie de référencement	
1h25 min	2.E Formation des enquêteurs	
	Phase 3 - Mise en œuvre	
10 min	3.A Collecte des données	
1 heure	3.B Codage des données	
20 min	3.C Analyse des données	
30 min	Bingo	

A. Introduction

Durée : 15 minutes

Disposition : Groupe entier

1. **Présentez** le module 2 comme la deuxième étape du cycle de projet. Il se concentre sur l'analyse du contexte pour documenter de manière approfondie la situation des EAFGA afin d'informer la conception du programme. Elle correspond aux étapes 1) Préparation et 2) Évaluation des besoins et analyse de la situation du standard 4 : Gestion du cycle de programme des Standard minimum de la Protection de l'enfance dans l'action humanitaire.

2. **Présentez** l'objectif et les résultats d'apprentissage du module 2 Analyse du contexte.

- **Objectif** : familiariser les participants avec le processus et les outils disponibles pour concevoir et mettre en œuvre une analyse de contexte.

- **Résultats de l'apprentissage** :

A la fin du module, les participants seront capables de :

- Sélectionner les questions, les méthodologies et les outils de recherche et identifier les zones géographiques.
- Développer un plan de collecte de données et un plan de travail, contextualiser les outils, mettre en place une voie de référencement et former les enquêteurs.
- Décrire le processus de codage et d'analyse des données.
- Appliquer les connaissances pour coder et analyser les données fictives.

3. **Expliquez le processus d'analyse du contexte**

- La mise en œuvre d'une analyse du contexte est la première étape d'un développement de programme de qualité. Les informations recueillies serviront à la conception des programmes pour les EAFGA. Plus les informations sont collectées à partir de sources multiples et de manières diverses, plus la conception du programme sera susceptible d'être de meilleure qualité.
- L'analyse du contexte peut être mise en œuvre par une organisation, ou de préférence par plusieurs acteurs de terrain et coordonnée par le groupe de travail sur la protection de l'enfance au niveau national, ou au niveau régional. Elle peut impliquer des ONG, des agences des Nations unies, des organisations communautaires, des acteurs gouvernementaux travaillant avec les EAFGA, ainsi que d'autres secteurs, le cas échéant.
- L'analyse du contexte comprend 3 phases :

1. **Planification** : définition de l'objectif général, du champ d'application de l'analyse du contexte, du plan de collecte des données, de la chronologie et du budget pour la mise en œuvre.
2. **Préparation** : sélection et adaptation des outils de collecte de données et formation des enquêteurs.
3. **Mise en œuvre** : collecte, codage et analyse des données.



4. **Présentez l'objectif d'une analyse de contexte** : Contribuer à une meilleure compréhension de la situation actuelle du recrutement, de l'utilisation, de la libération et de la réintégration des enfants dans un lieu donné.

5. **Présentez les principes clés**

6. **Demandez** : *Que pensez-vous que le principe de ne pas nuire signifie en pratique pour une analyse de contexte ?*

7. **Expliquez**

- Travailler avec des enfants associés aux forces armées et aux groupes armés peut exposer le personnel, les parents et les enfants à des risques. Les enfants peuvent être arrêtés s'ils sont identifiés comme d'ex EAFGA.
- L'implication des enfants dans la collecte de données peut aussi potentiellement les exposer à des risques de sauvegarde, conduire à la divulgation de violences et d'abus, causer de la détresse et de l'anxiété ou conduire à la déception si leurs attentes ne sont pas satisfaites.
- Les acteurs de terrain doivent évaluer les inconvénients et les avantages potentiels pour les enfants s'ils participent à la collecte de données¹ et aux mesures d'atténuation des risques. Le risque doit être mis en balance avec le risque

de programmer à l'aveugle sans tenir compte des besoins des enfants. de développer des programmes sans tenir compte des besoins des enfants.

- L'analyse des risques fournit les outils nécessaires pour effectuer une évaluation du risque afin de mettre en œuvre une analyse du contexte et d'identifier les mesures d'atténuation.

8. Demandez : *Que pensez-vous que la participation des enfants signifie en pratique pour une analyse de contexte ?*

9. Expliquez

- Chaque outil de collecte de données inclut la participation des enfants, des garçons et des filles, y compris les EAFGA. Ce sont eux qui savent le mieux ce dont ils ont besoin et comment répondre à ces besoins. L'expérience montre que le fait de ne pas s'engager avec les enfants à risque, en particulier les filles, conduit souvent à des hypothèses erronées qui limiteront la portée et l'impact du programme, et qui peuvent faire du tort.

10. Demandez : *Que pensez-vous que la sensibilité au genre et à l'âge signifie en pratique pour une analyse du contexte ?*

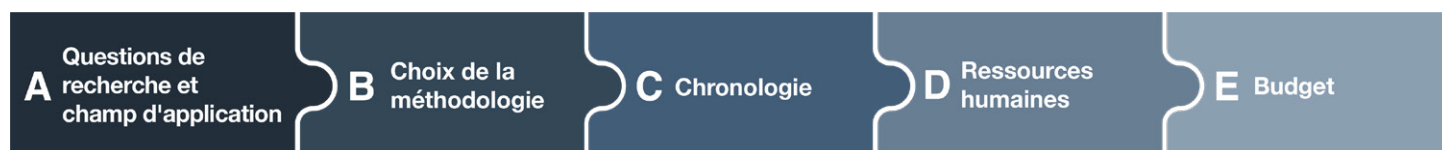
11. Expliquez

- La collecte des données doit être sensible au genre et à l'âge. Cela implique une représentation égale des femmes et des hommes, des filles et des garçons dans les groupes de discussion, les entretiens avec les informateurs clés et les ateliers.
- Chaque approche de collecte de données doit être menée avec des groupes de femmes et d'hommes séparément et avec des enquêteurs ou des animateurs du même sexe. Des outils spécifiques sont conçus pour les adultes et pour les enfants, et sont souvent plus courts pour les enfants.
- Les données doivent être ventilées par sexe et par âge, et chaque enquêteur doit être formé à la sensibilisation aux questions de genre.

B. Phase 1 - Planification

1. Expliquez le processus de la phase 1

- La phase de planification de l'analyse du contexte contribuera à définir l'objectif et la champ d'application de l'analyse du contexte, le plan de collecte des données, les ressources humaines nécessaires, et à établir un calendrier et un budget pour la mise en œuvre.



1.A. Questions de recherche et champ d'application



Durée : 1 heure **Disposition :** Groupe entier et petits groupes

Durée : 15 minutes **Disposition :** Groupe entier et petits groupes

1. Expliquez les questions de recherche

- Au début de l'exercice de planification, il est essentiel de définir (collectivement, le cas échéant) les questions auxquelles vous cherchez à répondre grâce à l'analyse du contexte.
 - Les premières questions à se poser sont les suivantes :
 - Quel est le principal problème ?
 - Que pouvons-nous faire pour résoudre ce problème ?
 - Quelles sont les informations que vous connaissez déjà ?

- La question des EAFGA est-elle un problème de protection sensible qui peut exposer les enfants et le personnel à des dangers ?
- Envisageriez-vous des programmes de prévention, de libération et de réintégration ?

2. **Guidez les participants** la liste des questions de recherche de la page 37.

3. Expliquez le champ d'application

- La définition du champ d'application de l'analyse du contexte aidera à déterminer la taille et la profondeur de l'analyse du contexte que les acteurs de terrain veulent entreprendre.
- **Champ d'application géographique** - Quelle est la zone géographique d'intérêt ? La collecte des données se fera-t-elle en un seul lieu ou en plusieurs lieux ? Si elle couvre une grande zone géographique, comme un district ou une région, envisagez la sélection de communautés représentatives où l'on pense que le recrutement a lieu.
- **Champ d'application démographique** - Quelles sont les populations concernées par la programmation proposée (par exemple, les clients, les communautés bénéficiaires, les communautés touchées par le conflit) ? Quels sont les groupes de personnes à qui il faut demander de participer à la collecte de données ? De quel groupe ethnique ou de quelle nationalité sont-ils issus ? Quel est leur âge ? Comment incluons-nous des perspectives diverses ?



Activité en groupe

Durée : 45 minutes **Disposition : Petits groupes**

1. **Répartissez** les participants en groupes de 5 ou 6.
2. **Donnez-leur** 30 minutes pour identifier :
 - Les questions de recherche qu'ils souhaitent inclure dans leur analyse du contexte.
 - Le champ d'application géographique et démographique.
3. **Débriefez** en plénière et **trouvez** un accord sur les questions finales sélectionnées (15 min)

1.B. Choix de la méthodologie

Durée : 1 heure 25 minutes **Disposition : Groupe entier**



Durée : 30 minutes **Disposition : Groupe entier**

1. Expliquez les méthodologies

- L'analyse du contexte comprend les méthodologies suivantes : étude documentaire, évaluation des risques, évaluation des besoins, consultation des EAFGA, analyse de genre et analyse des parties prenantes.
- Chaque composante comprend des outils tels que des entretiens avec des informateurs clés, des enquêtes sur les ménages, des questionnaires pour les groupes de discussion ou des ateliers.
- Sur la base des questions de recherche, du champ d'application et de l'étude documentaire, vous devrez sélectionner des méthodologies pertinentes.

2. Expliquez l'étude documentaire

- L'étude documentaire comprend des recherches, des rapports du mécanisme de surveillance et de communication (MSC), des évaluations des besoins dans les lieux sélectionnés, des évaluations de projets pour les EAFGA, des analyses de genre existantes, des rapports des Nations unies, du gouvernement et des ONG sur le conflit/la situation, les mouvements de population, le contexte socio-économique, le niveau d'accès aux services, les risques de protection des civils et des groupes minoritaires, et toute autre information pertinente pour le contexte.

1 Graham, A., Powell, M., Taylor, N., Anderson, D. et Fitzgerald, R. (2013). La recherche éthique impliquant des enfants. Florence : Bureau de la recherche de l'UNICEF - Innocenti.

- Toutes les sources ne sont pas égales, et vous devrez peut-être pondérer les résultats en fonction de la qualité de la source.
- Objectif de l'étude documentaire:
 - Identifier les informations existantes et les informations supplémentaires que vous devrez collecter.
 - Collecter les données existantes qui pourraient alimenter l'analyse du contexte.
 - Éviter de collecter à nouveau des données existantes, et donc de contribuer à une lassitude des populations.
 - Réduire les coûts et être plus efficace.

3. Expliquez l'évaluation des risques

- L'objectif de l'évaluation des risques est d'évaluer les risques liés à la mise en œuvre des programmes pour les EAFGA. Travailler avec les EAFGA dans un contexte de conflit peut être très sensible et peut exposer l'organisation et les bénéficiaires à des risques qu'il convient d'identifier et d'atténuer dans la mesure du possible.



- Questions de recherche pertinentes:
 - Quels sont les risques auxquels les organisations peuvent être confrontées lors de la mise en œuvre d'un projet pour les EAFGA dans ce lieu ?
 - Quels sont les risques auxquels les garçons et les filles ex EAFGA peuvent être confrontés en mettant en œuvre un projet dans ce lieu ?
 - Quelles sont les mesures d'atténuation des risques ?
 - Quels sont les risques auxquels les enquêteurs et les participants peuvent être confrontés lors de la mise en œuvre d'une analyse du contexte et les mesures d'atténuation ?



- Outils
 - Group de discussion Adultes
 - Entretien avec un informateur clé Adultes

4. Expliquez l'évaluation des besoins

- L'objectif de l'évaluation des besoins est d'avoir un aperçu de l'ampleur du recrutement et des besoins des filles et des garçons.
- L'évaluation des besoins comprend une évaluation rapide, généralement utilisée au début d'une urgence pour avoir un aperçu rapide de la situation, et une évaluation complète.



- Questions de recherche pertinentes
 - L'ampleur du recrutement et de l'utilisation.
 - Quels sont les **processus de recrutement** des garçons et des filles, qui est impliqués dans la prise de décision, y a-t-il des différences en fonction de leur âge et de leur sexe ?
 - Quels sont les **facteurs de risque et de protection** du recrutement pour les garçons et pour les filles, y a-t-il des différences en fonction de leur âge et de leur sexe ?
 - Comment la communauté humanitaire peut-elle soutenir les pratiques existantes des familles et des communautés et aider à **prévenir le recrutement** des garçons et des filles ?
 - Quels sont les **rôles et les responsabilités** des garçons et des filles pendant la période d'association, en fonction de leur âge et de leur sexe ?
 - Comment les garçons et les filles sont-ils **libérés** (modes de libération formels ou informels), y a-t-il des différences en fonction de leur âge et de leur sexe ?
 - Quels sont les **défis et les risques** auxquels sont confrontés les garçons et les filles lors de leur réintégration au niveau individuel, familial, communautaire et social, y a-t-il des différences en fonction de leur âge et de leur sexe ?
 - Comment la communauté humanitaire peut-elle contribuer à une **réintégration sécurisée et réussie** des garçons et des filles, en prenant en compte la sécurité et la prise en charge, la réintégration sociale, la santé et la santé mentale et la réintégration économique ?



- Outils
 - Évaluation rapide des besoins : Enquête auprès des ménages Adulte
 - Évaluation complète des besoins :
 - Entretien avec un informateur clé Adultes
 - Groupe de discussion Adultes
 - Groupe de discussion Enfants

5. Expliquez les consultations des ex EAFGA

- L'objectif de la consultation des ex EAFGA est de mieux comprendre les besoins des garçons et des filles EAFGA, de leur donner l'occasion de s'exprimer et de contribuer à la conception des programmes pour les EAFGA et ainsi de concevoir de meilleurs projets qui répondent à leurs besoins.
- Les conclusions de l'atelier permettront de concevoir des projets et d'éviter que les interventions du programme ne causent d'autres dommages.
- Si vous n'avez pas le temps de mettre en œuvre une analyse du contexte complète, il est recommandé de privilégier la consultation des ex EAFGA par rapport aux autres méthodologies. Les données recueillies sont plus riches et plus précises que les informations collectées auprès des membres de la communauté.



- Questions de recherche pertinentes:
 - Comment la communauté humanitaire peut-elle soutenir les pratiques existantes des familles et des communautés et aider à **prévenir le recrutement** des garçons et des filles ?
 - Comment les garçons et les filles sont-ils **libérés** (modes de libération formels ou informels), y a-t-il des différences en fonction de leur âge et de leur sexe ?
 - Quels sont les **rôles et les responsabilités** des garçons et des filles pendant la période d'association, en fonction de leur âge et de leur sexe ?
 - Comment la communauté humanitaire peut-elle soutenir les pratiques existantes des familles et des communautés pour contribuer à la **libération en toute sécurité** des garçons et des filles ?
 - Quels sont les **principaux défis et risques** auxquels les enfants sont confrontés lors de leur réintégration dans leur communauté ?
 - Quels sont les critères d'une **réintégration réussie** pour les garçons et les filles (statut, relations) et qu'est-ce qui est nécessaire pour y parvenir ? Y a-t-il des différences et des points communs ?



- Outils : Atelier avec d'ex EAFGA
 - 3 demi-journées d'ateliers avec des activités et des jeux participatifs
 - 20 jeunes de 13 à 17 ans par atelier
 - Les ex EAFGA doivent avoir accès à des services de réintégration pour pouvoir participer à l'atelier.

6. Expliquez l'analyse de genre

- L'objectif de l'analyse de genre est de collecter des informations qualitatives sur les femmes/filles et les hommes/garçons autour de quatre domaines d'impact essentiels : l'accès et le contrôle des ressources, les normes sociales et culturelles, les rôles et responsabilités, et la sécurité.



- Questions de recherche pertinentes
 - Quels sont les **défis et les risques** auxquels sont confrontés les garçons et les filles lors de leur réintégration au niveau individuel, familial, communautaire et social, y a-t-il des différences en fonction de leur âge et de leur sexe ?
 - Comment l'**accès et le contrôle des ressources** influencent-ils la prévention du recrutement et de l'utilisation, la libération et la réintégration des filles et des garçons ?
 - Comment les **préoccupations en matière de sécurité** influencent-elles la prévention du recrutement et de l'utilisation, la libération et la réintégration des filles et des garçons ?
 - Comment les **normes sociales et culturelles** des filles et des garçons influencent-elles la prévention du recrutement et de l'utilisation, la libération et la réintégration des filles et des garçons ?

- Comment la communauté humanitaire peut-elle contribuer à une **réintégration sécurisée et réussie** des garçons et des filles, en prenant en compte la sécurité et les soins, la réintégration sociale, la santé et la santé mentale et la réintégration économique ?



- Outils
 - Discussion en groupe : Etoile d'autonomisation des filles avec enfants
 - Interview d'informateurs clés avec des adultes

7. Expliquez l'analyse des parties prenantes

- Une analyse des parties prenantes est utilisée pour identifier les acteurs et les relations qui influenceront les résultats du projet. Elle permet de déterminer les acteurs avec lesquels il convient de s'associer et de collaborer.
- Elle s'appuie sur les informations existantes ainsi que sur les données recueillies par les différentes méthodologies de l'analyse du contexte.
- Les données collectées contribueront à analyser les principaux centres de pouvoir dans la communauté, à savoir qui peut influencer le recrutement, la libération et la réintégration.



- Questions de recherche pertinentes:
 - Comment la communauté humanitaire peut-elle soutenir les pratiques existantes des familles et des communautés et aider à **prévenir le recrutement** des garçons et des filles ?
 - Comment la communauté humanitaire peut-elle soutenir les pratiques existantes des enfants, des familles et des communautés et **contribuer à la libération** en toute sécurité des garçons et des filles ?
 - Comment la communauté humanitaire peut-elle **contribuer à une réintégration** sécurisée et réussie des garçons et des filles, en prenant en compte la sécurité et la prise en charge, la réintégration sociale, la santé et la santé mentale et la réintégration économique ?



- Outil : atelier d'une ½ journée pour identifier les parties prenantes avec lesquelles s'engager sur la prévention, la libération et la réintégration.

8. **Expliquez** le tableau récapitulatif de la méthodologie à la page 44.

9. **Donnez** l'outil aux participants et demandez-leur en séance plénière à quelle méthodologie il fait référence.

- Etoile d'autonomisation des filles - **Analyse de genre**
- Entretiens avec des informateurs clés pour les adultes - **Évaluation des risques, des besoins et analyse de genre**
- Plan des sessions d'atelier pour les enfants - **consultation des EAFGA**



Activité énergisante - Charades

Durée : 10 minutes

Disposition : Groupe entier

1. **Écrivez** chaque méthodologie sur une feuille de papier.
2. **Placez** les papiers dans une boîte ou un chapeau.
3. **Divisez** les participants en 2 groupes et organisez la salle de manière à ce que les membres d'une équipe tournent le dos à l'autre équipe afin qu'elle ne puisse pas se voir.
4. **Demandez** à un volontaire dans chaque équipe de mimer la méthodologie.
5. **Demandez** à une personne de la salle de choisir un morceau de papier. Montrez-le aux deux volontaires en même temps et demandez-leur de mimer la méthodologie. Pas de mots, pas d'écriture, seulement des gestes et des mouvements du corps. Seules les personnes de leur équipe peuvent deviner. Chaque équipe n'a droit qu'à une seule tentative. Encouragez-les à discuter et à se mettre d'accord sur leur réponse.
6. L'équipe qui parvient à deviner la première gagne !



Activité de groupe

Durée : 45 minutes **Disposition : Petits groupes**

1. **Répartissez** les participants en groupes de 5-6 personnes.
2. **Donnez-leur** 30 min pour sélectionner des méthodologies et des outils sur la base des questions de recherche qu'ils ont choisies et du tableau p 45-46.
3. **Débriefez** en session plénière et trouvez un accord sur les méthodologies et outils finaux sélectionnés (15 min).

1.C. Chronologie

Durée : 15 minutes **Disposition : Groupe entier**



1. Expliquez le calendrier prévu pour chaque méthodologie

- Semaine 1 : planification - logistique
- Semaine 2 : adaptation et traduction des outils
- Semaine 3 : formation du personnel
- L'étude documentaire : 1 à 2 semaines de collecte de données et 1 semaine d'analyse.
- Analyse des risques : 1 semaine de collecte de données et 1 semaine de traitement et d'analyse des données.
- Analyse des parties prenantes : atelier d'une ½ journée.
- Évaluation des besoins : 1 semaine de collecte de données, 1 à 2 semaines de traitement des données et 1 semaine d'analyse des données.
- Consultation des ex EAFGA : 3 jours de collecte de données (pour 1 atelier) et 1 semaine de traitement et d'analyse des données.
- Analyse de genre : 1 semaine de collecte des données, 1 à 2 semaines de traitement des données et 1 semaine d'analyse des données.

1.D. Ressources humaines

Durée : 20 minutes **Disposition : Groupe entier**



1. Expliquez les besoins en ressources humaines et posez les questions suivantes :

- *Qui va diriger le processus ?*
 - Identifiez une personne comme responsable de l'analyse du contexte qui coordonnera les multiples secteurs et organisations, en particulier s'il s'agit d'un exercice inter-agences.
 - Une équipe dirigeante, composée de points focaux de chaque organisation impliquée examinera les outils, coordonnera enquêteurs de leur propre organisation et contribuera à l'analyse.
- *Combien d'enquêteurs sont disponibles ?*
 - Vous pouvez impliquer de multiples acteurs de terrain, notamment des agences des Nations unies, des ONG nationales et internationales, des organisations communautaires et des autorités locales compétentes.
 - Assurez-vous que tous les enquêteurs sont formés ensemble et qu'ils reçoivent les mêmes informations afin d'éviter les différences de méthodologie qui peuvent affecter la qualité des données.
 - Pour chaque GD (groupe de discussion), 2 animateurs du même sexe que les participants sont nécessaires.
 - Un enquêteur pose les questions, tandis que l'autre prend des notes. Considérez une paire de deux enquêteurs qui peuvent mener 4 EIC (entretien avec un informateur clé) par jour ou 2 GD par jour.

- *Quel est le profil des enquêteurs ?*
 - Les personnes chargées de collecter les informations auprès des adultes doivent avoir de l'expérience dans ce domaine ou être formées à la collecte de données.
 - Les personnes chargées de collecter les données auprès des enfants **doivent avoir l'expérience du travail avec les enfants**, comme les travailleurs sociaux, les responsables de la protection de l'enfance, les enquêteurs expérimentés ou les chercheurs, et elles doivent être formées à la protection des enfants et au référencement sécurisé.
 - Ceci est essentiel afin d'atténuer les risques de nuire lors de la collecte de données auprès d'enfants sur des sujets sensibles.
- *Qui sont les experts disponibles ?*
 - Expert en gestion des connaissances pour développer des outils de collecte de données électroniques, former les enquêteurs et traiter les données.
 - Expert en égalité des sexes pour former le personnel chargé de la collecte des données à la sensibilisation aux questions de genre et pour analyser les données de l'analyse de genre.
 - Expert de protection de l'enfance pour collecter des données auprès des enfants, former le personnel à la protection de l'enfance, établir une voie de référencement et analyser les données.
 - Expert en sécurité pour soutenir la mise en œuvre et l'analyse de l'évaluation des risques.

1.E. Budget

Durée : 10 minutes **Disposition : Groupe entier**



1. **Demandez** *Quelles sont les rubriques budgétaires à prendre en compte pour une analyse du contexte ?*
2. **Expliquez**
 - Traduction des outils de collecte de données
 - Embauche d'interprètes
 - Embauche d'enquêteurs ou paiement d'heures supplémentaires au personnel
 - Formation des enquêteurs (4 jours)
 - Biscuits et rafraîchissements (le cas échéant)
 - Impression d'outils de collecte de données ou achat d'outils de collecte de données électroniques (tablettes/smartphones)
 - Déplacements vers/depuis les sites de terrain (location de véhicules, carburant, indemnités journalières)
 - Déplacement de l'expert externe (le cas échéant)
 - Engager un consultant (le cas échéant)
3. **Expliquez** la liste de contrôle de la phase 1 à compléter avant de passer à la phase 2
 - Questions de recherche sélectionnées
 - Champ d'application géographique
 - Champ d'application démographique
 - Méthodologies et outils
 - Chronologie
 - Budget

Phase 2 - Préparation

1. Expliquez le processus de la phase 2

- La deuxième phase de l'analyse du contexte contribuera à l'établissement d'un plan de collecte de données, d'un plan de travail, la contextualisation des outils, le développement d'une voie de référencement et la formation des collecteurs de données.



2.A Plan de collecte des données

Durée : 20 minutes Disposition : Groupe entier



1. Expliquez la sélection des lieux géographiques.

- Au cours de la phase 2, des sites spécifiques doivent être sélectionnés pour effectuer l'analyse du contexte. Un minimum de 3 sites par zone doit être identifié sur la base de preuves ou de soupçons de recrutement en cours, de la proximité du conflit, de la présence de groupes/forces armées et de la diversité de la population (population hôte/déplacée/réfugiée, divers groupes ethniques, urbaine/rurale). Voir les conseils à la page 51.

2. Expliquez l'échantillonnage

- Les données quantitatives font principalement référence à l'enquête sur les ménages dans le cadre de l'évaluation rapide des besoins. Voir le guide p 51.
- Les données qualitatives font référence aux entretiens avec des informateurs clés et aux groupes de discussion.
- Entretien avec un informateur clé
 - **Adultes** : Concentrez-vous sur les hommes et les femmes de la population qui ont le plus de connaissances sur la vie des enfants en danger, marginalisés ou isolés. Tenez compte de l'équilibre entre les sexes dans le nombre d'hommes et de femmes interrogés.
- Groupe de discussions
 - **Adultes** : Sélectionnez des hommes et des femmes, membres de la population qui ont des contacts fréquents avec les enfants, qui connaissent les risques auxquels les enfants et leurs familles peuvent être confrontés.
 - **Les enfants** : Sélectionnez des filles et des garçons âgés de 15 à 17 ans. Ils n'ont pas besoin d'être d'ex EAFGA. Les enfants doivent être issus de divers groupes ethniques et minoritaires, y compris des enfants handicapés ou atteints de maladies chroniques. Certains peuvent être à l'école, en apprentissage ou non scolarisés. Les groupes de discussion doivent être mis en œuvre dans des groupes séparés pour les filles et les garçons.
 - Les groupes de discussion doivent être menés dans des groupes distincts selon le sexe.

3. Expliquez les meilleures stratégies pour identifier les enfants.

- Le porte-à-porte pour mobiliser les filles et les garçons à domicile afin qu'ils participent aux consultations.
- Informez les parents et les personnes en charge des filles et des garçons de l'évaluation et demandez-leur un consentement signé avant d'inviter les enfants.
- Collaborez avec des organisations ayant un programme existant pour les filles ou pour les parents et les gardiens de la communauté.

4. Expliquez les recommandations pour chaque outil.

- 4 entretiens avec des informateurs clés et 4 groupes de discussion dans chaque site avec des hommes et des femmes pour l'évaluation des risques.

- 4 interviews d'informateurs clés avec des hommes, des femmes et 4 groupes de discussion sur chaque site avec des hommes, des femmes, des garçons et des filles pour l'évaluation des besoins.
 - 4 interviews d'informateurs clés sur chaque site avec des hommes, des femmes et 4 GD avec des filles et des garçons pour l'analyse de genre.
5. **Montrez** l'exemple de plan de collecte de données à la page 53.

2.B Plan de travail

Durée : 1 heure 25 minutes **Disposition : Groupe entier - Petits groupes**




Durée : 10 minutes **Disposition : Groupe entier**

1. **Expliquez** que le plan de travail est basé sur :
 - Le nombre d'enquêteurs disponibles dans chaque site.
 - Le nombre de sites
 - Les méthodes de collecte des données (formulaires papier ou collecte électronique des données)
 - Le nombre de personnes disponibles pour l'analyse des données
2. **Montrer** l'exemple de plan de collecte de données à la page 53.



Activité en groupe

Durée : 1 heure **Disposition : Petits groupes**

1. **Répartissez** les participants en groupes de 5-6 personnes. Répartissez les participants en autant de groupes que le nombre de régions/localisations. Ils doivent avoir au moins 3 sites à couvrir par groupe.
2. **Donnez-leur** 30 min pour développer un plan de collecte de données et un plan de travail qui couvre tous les sites d'une région, en utilisant le modèle Excel fourni. Module 2 - Tableau pour les participants 
3. **Débriefez** en séance plénière et comparez les différents calendriers, essayez de les harmoniser si nécessaire (30 min).



Activité énergisante - Pictionary

Durée : 15minutes **Disposition : Groupe entier**

1. **Écrivez** divers éléments sur des morceaux de papier, soyez créatifs avec des animaux, des objets mais aussi avec des choses abstraites comme la protection de l'enfance, les EAFGA, la sécurité, etc.
2. **Placez** les papiers dans une boîte ou un chapeau.
3. **Divisez** les participants en 2 groupes et organisez la salle de manière à ce que les membres d'une équipe tournent le dos à l'autre équipe afin qu'ils ne puissent pas se voir.
4. **Demandez** à un volontaire dans chaque équipe de tirer au sort.
5. **Demandez** à une personne de la salle de choisir une feuille de papier. Montrez-le aux deux volontaires en même temps et demandez-leur de dessiner l'objet. Pas de mots, pas de gestes, seulement du dessin.
6. Seules les personnes de leur équipe peuvent deviner.

2.C. Contextualisation des outils

Durée : 15 min

Organisation : Groupe entier



1. **Demandez** *Ce qu'il faut prendre en compte lors de la contextualisation des outils.*

2. **Expliquez les considérations**

- Les questions doivent être adaptées à votre contexte en traduisant et en simplifiant le langage, en utilisant des termes pertinents au niveau local et en sélectionnant des questions qui s'alignent sur la conception du programme dans le lieu concerné.
- Contextualisez les services, les ressources, le lieu, les rôles des enfants, etc. mentionnés dans les questionnaires à votre contexte.
- Le terme EAFGA peut ne pas être compris ou être trop sensible. Il serait utile de vérifier dans la communauté comment les EAFGA sont désignés de manière sensible et d'adapter les outils de collecte de données.
- En fonction des normes culturelles du groupe de personnes interrogées, vous pouvez modifier l'ordre des questions de manière à ce que les questions les plus sensibles soient posées au moment le plus approprié de la discussion, soit plus tôt, soit plus tard. Demandez l'avis des représentants du groupe pour comprendre quelle approche est la plus appropriée.

3. **Expliquez les questions suivantes**

- *Quelles sont les questions de recherche ?*
 - Il se peut que vous souhaitiez vous concentrer sur les informations spécifiques dont vous avez besoin et réduire le nombre de questions en fonction des informations recueillies lors de l'étude documentaire. Utilisez le tableau p 60-63 pour guider le processus.
- *Quel est le niveau de sensibilité du sujet dans les lieux sélectionnés ?*
 - En fonction des résultats de l'évaluation des risques, vous souhaitez peut-être élargir le champ d'application et inclure d'autres risques liés à la protection de l'enfance afin que l'accent ne soit pas mis uniquement sur les EAFGA.
- *Quelle est la population cible de l'outil ?*
 - Les garçons et les filles feront partie de l'analyse du contexte. Par conséquent, toute adaptation des outils pour les enfants doit être adaptée à leur âge.
- *Les outils devront-ils être traduits ?*
 - Ces outils sont disponibles en anglais, français et espagnol. Envisagez de traduire dans les langues locales, puis de revenir au français pour vérifier l'exactitude de la traduction.

2.D. Mise en place d'une voie de référencement

Durée : 10 min

Organisation : Groupe entier



1. **Expliquez la mise en place d'une voie de référencement.**

- Avant le début de la collecte des données, l'équipe dirigeante doit mettre en place une voie de référencement en cas de révélation de violence ou d'abus à l'encontre d'un enfant.
- Il s'agit notamment d'une liste de prestataires de services, en particulier d'acteurs fournissant des services de gestion de cas, en santé mentale et un soutien juridique.
- Assurez-vous que les prestataires de services ont la capacité d'accueillir une charge de travail supplémentaire, vérifiez s'ils ont des critères de sélection et contrôlez la qualité du service avant de référer les personnes.

2. Expliquez les étapes à suivre pour développer une voie de référencement.

- Identifier une liste de prestataires de services dans chaque lieu de l'analyse du contexte concernant la gestion des cas de protection de l'enfance, la gestion des cas de VBG, la SMSPS et la santé.
- Vérifiez leurs critères de sélection et la qualité du service.
- Vérifiez s'ils ont la capacité d'accueillir une charge de travail supplémentaire.
- Vérifiez le modèle de voie de référencement fourni.

2.E. Formation des enquêteurs

Durée : 1 heure 25 min **Disposition : Petits groupes et groupe entier**



Durée : 10 min **Disposition : Groupe entier**

1. Expliquez la formation des enquêteurs.

- Les enquêteurs assisteront à une série de sessions de formation basées sur la méthodologie et les outils sélectionnés et en fonction du groupe d'âge ciblé.

2. Expliquez la formation à la collecte de données.

- Tous les collecteurs de données doivent être formés à l'utilisation des questionnaires GD et EIC ainsi que d'autres outils pertinents.
- Il s'agit d'une formation de deux jours qui comprend :
 - Les principes clés
 - Comment utiliser les GD et EIC
 - Comment gérer la révélation d'abus
 - Comment référencer les enfants

3. Expliquez la formation sur la protection des enfants.

- Tous les enquêteurs qui interagissent avec les filles et les garçons doivent être formés à la protection de l'enfance et signer un code de conduite afin de garantir la sécurité des enfants pendant le processus de collecte des données.
- Il s'agit d'une formation d'une journée qui comprend
 - Code de conduite
 - Politique de sauvegarde de l'organisation

4. Expliquez la formation de sensibilisation au genre.

- La formation à la sensibilisation au genre est une exigence pour tous les enquêteurs qui collecteront des informations auprès des hommes, des femmes, des garçons et des filles.
- Il s'agit d'une formation d'une demi-journée qui inclut les concepts fondamentaux de genre, de pouvoir et d'égalité.



Activité en groupe

Durée : 1 heure 15 min.

Disposition : Petits groupes

1. **Convenez** en séance plénière de la terminologie à utiliser pour faire référence aux EAFGA dans les outils de collecte de données.
2. Dans les mêmes groupes que pour le plan de collecte des données et le plan de travail, **donnez** 45 min aux participants pour :
 - Contextualisez un ou deux outils de collecte de données en vous basant sur les conseils p 54.
 - Développez une voie de référencement pour votre site en utilisant le modèle fourni.
3. **Debriefez** en plénière et comparez les différentes contextualisations, essayez d'harmoniser les outils si nécessaire (30 min).
4. **Expliquez la liste de contrôle de la phase 2** à compléter avant de passer à la phase 3 à la page 57 des lignes directrices :
 - Sites sélectionnés
 - Échantillonnage
 - Plan de travail
 - Les outils sont :
 - Contextualisés
 - Traduits
 - La formation des enquêteurs est terminée.

Phase 3 - Mise en œuvre

1. Expliquez le processus de la phase 3

- La troisième phase de l'analyse du contexte se concentrera sur la collecte des données, leur codage et leur analyse.



3.A. Collecte des données

Durée : 10 minutes

Disposition : Groupe entier



1. Expliquez les méthodologies de collecte de données

- Formulaires papier
- Enregistrement et transcription
- Outil de collecte électronique des données (ODK, Kobo sur smartphone et tablettes, ordinateur).

2. Expliquez les recommandations basées sur les outils utilisés

- Enquête auprès des ménages : Outil de collecte électronique des données
- EIC et GD : formulaires papier, enregistrement si nécessaire ou saisie directe dans l'ordinateur.
- Ateliers : notes dans les tableaux Excel fournis.

3. **Discutez en séance plénière** de la meilleure approche de collecte des données, avec le soutien du responsable de la gestion de l'information, le cas échéant.

3.B Codage des données

Durée : 1 heure **Disposition : Groupe entier - activité individuelle**



Durée : 15 minutes **Disposition : Groupe entier**

1. Expliquez le codage des données.

- Le codage est un processus qui permet de réduire de grandes quantités de données qualitatives en petits segments, plus faciles à analyser.
- Une fois la collecte des données terminée, les données recueillies à travers EIC et les GD doivent être codées et saisies dans une base de données.
- Des tableaux Excel de saisie et d'analyse des données sont disponibles pour chaque méthodologie dans le but de catégoriser et simplifier les données brutes, et ainsi faciliter l'analyse.

2. Montrez la vidéo sur la façon de coder les données.

3. Expliquez les étapes du codage des données.


- **Se familiariser avec les données.** Parcourez toutes les transcriptions des EIC et GD pour vous familiariser avec les données.
- **Saisissez les données.** dans la base de données appropriée.
- **Nettoyez les données.** Par exemple, si certaines données sous une question spécifique répondent en fait à une autre question, déplacez les données vers la bonne question.
- **Générez des codes.** Les codes sont quelques mots ou une courte phrase qui résument une réponse à une question. Il est recommandé d'utiliser une combinaison d'approche inductive et déductive pour générer les codes, ce qui signifie qu'il existe un premier ensemble de codes prédéfinis qui est ensuite complété au cours du processus de codage.
 - Lisez toutes les réponses à une question et identifiez une première série de codes.
 - Ajoutez les codes à la liste déroulante correspondante dans l'onglet "Code".
 - De nouveaux codes peuvent être générés au fur et à mesure que d'autres transcriptions sont codées. Le codeur de données ajoutera alors un code supplémentaire si nécessaire pour la même question et utilisera le même processus pour toutes les questions d'un questionnaire.
 - Il est recommandé de confier à une seule personne le codage de toutes les transcriptions d'un même questionnaire afin d'éviter les différences de codage. Si cela n'est pas possible, assurez-vous que tous les codeurs de données sont informés des nouveaux codes créés et de leur définition.
 - Par exemple, à la question "*Qui sont les personnes qui influencent la décision des filles et des garçons de rejoindre des groupes ou des forces armées ?* (GD Adultes dans l'évaluation complète des besoins), identifiez une première série de codes tels que les parents, les proches, les pairs, les chefs religieux, les chefs communautaires, etc. D'autres codes peuvent être ajoutés au fur et à mesure de l'examen des transcriptions.
- **Recherchez des thèmes.** Un thème est un modèle qui capture des informations significatives sur la question de recherche. Il peut s'agir du regroupement de plusieurs codes sous des thèmes généraux.

Par exemple, à la question "*Pourquoi les garçons/filles rejoignent-ils des groupes ou des forces armées ?* vous pouvez avoir une série de codes avec des raisons spécifiques. Ceux-ci peuvent être rassemblés autour des quatre niveaux du cadre socio-écologique.



Activité individuelle

Durée : 45 minutes **Disposition : Groupe entier - activité individuelle**

1. **Envoyez** le tableau du module 2 avec les données fictives à tous les participants. 
2. **Passez en revue** toutes les étapes suivantes avec les participants.
 - Lisez les données saisies dans le tableau Excel.
 - Nettoyer les données : travail individuel et discussion en séance plénière.
 - Générer des codes : discutez en séance plénière des codes pour la première question, puis attribuez une question à chaque participant pour qu'il développe des codes. Débriefez en séance plénière.
 - Recherche de thèmes : travail individuel et discussion en séance plénière.

3.C. Analyse des données

Durée : 20 minutes **Disposition : Groupe entier - Petits groupes**



1. **Distribuez** les tableaux de saisie et d'analyse des données à tous les participants. Choisissez-en un, comme le tableau d'évaluation des besoins, pour expliquer comment les données seront analysées.
2. **Expliquez l'analyse des données**
 - Une fois les données codées, elles seront analysées sur la base des questions de recherche sélectionnées.
 - Dans chaque tableau de saisie et d'analyse des données, il y a un onglet "analyse" qui relie les données des tableaux avec la liste des questions pour chaque outil au tableau d'analyse. Ce tableau organise les données codées par question de recherche pour faciliter l'analyse.
 - Organisez le rapport d'analyse en fonction des questions de recherche sélectionnées au cours de la phase 1.
 - Dans l'analyse, identifiez combien d'informateurs clés et de participants aux groupes de discussion ont rapporté une information particulière.
 - Donnez la priorité aux données qui ont été triangulées, ce qui signifie qu'au moins 3 personnes ont partagé la même information. Si une information n'a été signalée que par une ou deux personnes et que vous pensez qu'il s'agit d'une information importante, soulignez dans le rapport que seules une ou deux personnes ont signalé cette information.
 - Le tableau des pages 61-63 qui résume les méthodologies, les outils et les questions pertinentes à chaque question de recherche guidera le processus d'analyse.
3. **Identifier les tendances**
 - En utilisant les informations contenues dans le tableau au début de chaque outil de collecte de données, essayez d'analyser les informations en fonction de divers facteurs, tels que le lieu (une communauté ou un district particulier, urbain ou rural) ; la population (hôte, déplacée ou réfugiée) ou en fonction du groupe armé ou de la force armée qui recrute. Ajoutez autant de filtres que nécessaire dans le tableau d'analyse pour affiner votre analyse.
 - Vous pouvez également identifier de nouvelles tendances ou des signes de changement, tels qu'une augmentation du recrutement sous la menace, un âge de recrutement plus jeune ou une plus grande acceptation des filles en tant que survivantes d'abus sexuels, un changement positif des normes sociales dans les rôles de genre, etc.
4. **Expliquez l'analyse de l'âge et du sexe**
 - En utilisant le filtre de la population et de l'âge dans la base de données, essayez d'identifier les tendances ou les différences selon les groupes d'âge, principalement les enfants par rapport aux adultes, et selon le sexe.
 - Les enfants ont souvent un point de vue très différent de celui des adultes, et les hommes n'ont pas nécessairement le même point de vue que les femmes.

• Désagréger toutes les données par âge et par sexe, en utilisant les catégories suivantes :

- Filles 0-5
- Garçons 0-5
- Filles 6-11
- Garçons 6-11 ans
- Filles 12-17
- Garçons 12-17 ans
- Femmes (plus de 18 ans)
- Hommes (plus de 18 ans)

5. Utilisez la liste de contrôle de la phase 3 pour vérifier que tout est couvert.



Bingo !

Durée : 30 minutes

Disposition : Groupe entier - Activité individuelle



1. **Animez** un jeu de bingo pour conclure ce module.

- Distribuez une feuille de bingo à chaque participant et demandez-leur de répondre aux questions. Ils peuvent utiliser le guide pour trouver la bonne réponse.
- Le premier participant qui remplit correctement la feuille entière gagne un prix.

2. **Passez en revue** les réponses avec les participants.

3. **Rassemblez** les feuilles de bingo, ce sera l'évaluation du premier module.

Note à l'intention de l'animateur : Le but de cette activité est qu'ils sachent où chercher l'information, et non qu'ils se souviennent de l'information.

MODULE 3 - CONCEPTION DE PROGRAMME ET PLANIFICATION STRATÉGIQUE

MODULE 3.A Conception de programme

Agenda

MODULE 3.A Conception du programme		Matériel
15 min	Introduction	<ul style="list-style-type: none">• Tableau à feuilles mobiles• Marqueurs• Ordinateurs• Magazines• Marqueurs de couleur• Ciseaux• Colle• Feuille de papier de couleur différente si possible• Prix (bonbons, petits cadeaux)• Présentation Power Point Module 3.A• Une copie des lignes directrices pour chaque participant
55 min	3.A.1 Méthodologie de conception du programme	
20 min	3.A.2 Risques liés au programme	
10 min	Activité énergisante	
2h30 min	3.A.3 Conception de programme de prévention	
10 min	Activité énergisante	
2h55 min	3.A.4 Conception de programme de libération	
10 min	Activité énergisante	
3h55 min	3.A.5 Conception de programme de réintégration	

Introduction

Durée : 15 minutes

Disposition : Groupe entier

1. **Présentez** le module 3 comme la troisième étape du cycle de projet. Il se concentre sur le développement d'une proposition de projet comprenant la conception du programme, la planification du suivi, les ressources humaines et le budget.
2. **Présentez** l'objectif et les résultats d'apprentissage du module 3.A Conception du programme.
 - **Objectif** : apprendre à utiliser les informations recueillies lors de l'analyse du contexte pour développer des projets de prévention du recrutement, de facilitation de la libération et de réintégration des EAFGA.
 - **Résultats de l'apprentissage**
A la fin du module, les participants seront capables de :
 - Démontrer comment utiliser les données de l'analyse du contexte pour la conception du programme.
 - Appliquer la méthodologie de conception de programmes afin d'élaborer des programmes de prévention, de libération et de réintégration.

3.A.1 Méthodologie de conception du programme

Durée : 55 minutes **Disposition : Groupe entier - par deux**



Note à l'animateur : prenez note des interventions du programme identifiées tout au long de la phase de conception du programme. Dans le cas où les participants ne sont pas familiers avec un cadre de programme, vous pouvez adapter les activités de travail en binôme du module 3.A pour les sessions plénières.

Durée : 15 minutes **Disposition : Groupe entier**

1. Expliquez

- La phase de conception du programme ne peut commencer que lorsque vous avez terminé l'analyse du contexte, y compris la collecte et l'analyse des données. Les données de l'analyse du contexte sont ensuite utilisées pour développer des programmes qui répondent aux facteurs de risque et aux besoins spécifiques des enfants dans votre pays. Cette approche favorise les programmes spécifiques au contexte plutôt que les interventions génériques.
- **Durée du projet :** les programmes EAFGA nécessitent une approche holistique pour répondre aux besoins des enfants dans des contextes complexes. Par conséquent, les projets à moyen et long terme devraient être plus efficaces.
- Les programmes d'une durée inférieure à un an ont peu de chances de réussir à influencer efficacement les résultats en matière de prévention, de libération et/ou de réintégration.
- Les interventions de réintégration, en particulier, prennent plus de temps pour répondre aux besoins des EAFGA.
- Le cadre logique du programme comprend :
 - **Un objectif** qui s'articule autour des besoins des EAFGA.
 - **Des objectifs spécifiques** organisés autour des principales composantes de la programmation retenue : Prévention, Libération, Réintégration.
 - **Les résultats** de chaque objectif qui reflètent les changements concrets attendus à la fin du projet.
 - **Des activités**, couvrant différents secteurs et mises en œuvre à tous les niveaux du cadre socio-écologique, qui répondent aux besoins spécifiques liés au sexe et à l'âge des EAFGA et des enfants exposés au risque de recrutement et d'utilisation.

Activité en binôme

Durée : 25 minutes **Disposition : Par deux**

Note à l'animateur : cette activité peut être réalisée en séance plénière si les participants ne sont pas familiarisés avec le cadre logique.

1. Expliquez

- L'objectif général reflète l'impact de haut niveau auquel le programme ou le projet contribuera.
 - L'objectif général doit refléter les enfants touchés par les conflits et les EAFGA en tant que groupe cible et s'articuler autour de leurs besoins spécifiques à satisfaire.
 - L'objectif général doit refléter les composantes du programme que vous souhaitez inclure, à savoir la prévention, la libération et/ou la réinsertion.
2. **Se mettre d'accord** en plénière sur les composantes du programme qui doivent être incluses : prévention, libération et identification, et/ou réintégration.
 3. **Demandez** aux participants de travailler avec leur voisin pour élaborer un objectif général.
 4. **Débriefez** en séance plénière, convenez de l'objectif général de votre projet. Vous pouvez trouver des idées dans les suggestions des lignes directrices.

Durée : 15 minutes

Disposition : Groupe entier

1. **Demandez** aux participants ce qu'est un cadre socio-écologique.

2. **Expliquez**

- Le cadre socio-écologique est un modèle utile pour encadrer les programmes de prévention, de libération et d'identification, et de réintégration.
- Ce modèle examine une situation dans son ensemble afin d'identifier les facteurs et les éléments influents à tous les niveaux et la manière dont ils interagissent les uns avec les autres.
- Elle prend en compte toute une série de problèmes, de facteurs et de solutions qui peuvent contribuer à prévenir le recrutement, à faciliter la libération et l'identification des enfants et à promouvoir leur réintégration.
- Il est utilisé tout au long de la phase de conception du programme comme base pour la prévention, la libération et l'identification, et la programmation de la réintégration.

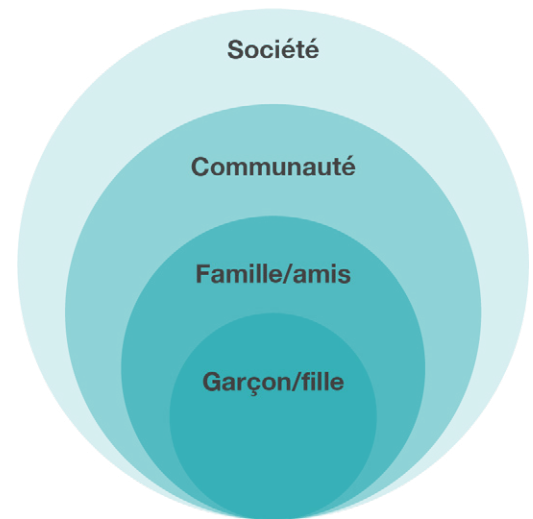
3. **Montrez** la vidéo du SMPE sur le pilier 3 : les stratégies de protection de l'enfance et l'approche socio-écologique

<https://youtu.be/wQCr9oaDLUg>

4. **Demandez aux participants** de regarder l'exemple de cadre logique p 69 comprenant le but, les objectifs, les résultats et les activités organisés autour des 4 niveaux du modèle socio-écologique pour savoir à quoi ressemble un cadre logique.

5. **Expliquez**

- À la fin de la phase de conception du programme, vous serez en mesure de développer votre propre cadre logique.



3.A.2 Risques liés au programme

Durée : 20 minutes

Disposition : Groupe entier



Note à l'attention de l'animateur : Ne réalisez cette activité que si l'outil d'évaluation des risques a été utilisé lors de l'analyse du contexte et incluez dans les diapositives les informations pertinentes de l'évaluation des risques.

1. **Expliquez** les questions de recherche liées aux risques du programme.



1. Quels sont les risques auxquels les organisations peuvent être confrontées en mettant en œuvre un projet EAFGA dans ce lieu ?
2. Quels sont les risques auxquels les ex garçons et filles du EAFGA peuvent être confrontés en mettant en œuvre un projet dans ce lieu ? Les garçons ou les filles sont-ils les plus exposés ?
3. Quelles sont les mesures d'atténuation des risques ?

2. **Demandez** aux participants qui ont participé à l'évaluation des risques de présenter leurs conclusions concernant les risques pour les organisations, pour les garçons et les filles, ainsi que les mesures d'atténuation des risques.



Activité énergisante - Samourai

Durée : 10 minutes

Disposition : Groupe entier

1. Placez les participants en cercle. Le but du jeu est de rester le plus longtemps sans se faire éliminer.
2. Le premier joueur lève ses bras au-dessus de sa tête comme s'il tenait un sabre dans les mains et abat son sabre en direction d'un autre joueur en criant Ha !
3. Le joueur désigné devra répondre faire le même geste en criant Ho !
4. Les joueurs latéraux devront faire un geste similaire avec leur sabre mais de manière latérale en direction du joueur, en criant Hi !
5. C'est au tour du joueur précédemment désigné de désigner un autre joueur en criant Ha !
6. Lorsqu'une personne est trop lente ou oublie de faire ce qui est demandé, elle est éliminée.

3.A.3 Conception du programme de prévention

Durée : 2 heures 30 min

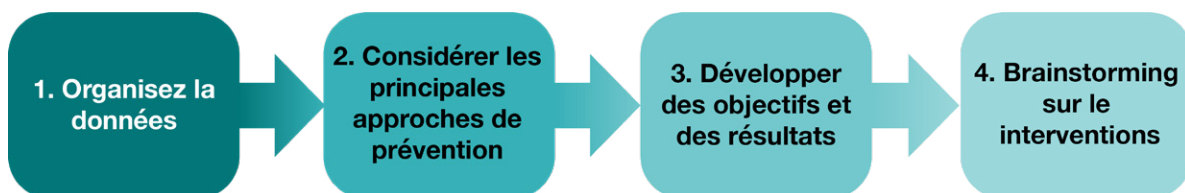
Disposition : Groupe entier et petits groupes



Durée : 5 minutes

Disposition : Groupe entier

1. **Expliquez** le processus de conception d'un programme de prévention.
 - La première étape se concentre sur l'organisation des informations en fonction des questions de recherche sélectionnées lors de l'analyse du contexte.
 - La deuxième étape consiste à considérer les différentes approches de prévention.
 - La troisième étape est l'élaboration des objectifs et des résultats de la prévention.
 - La quatrième étape consiste à réfléchir à des interventions de prévention adaptées à votre contexte, en utilisant le cadre socio-écologique.



1. Organisez les données

Durée : 20 minutes

Disposition : Groupe entier

Note à l'animateur : la durée des sessions peut varier en fonction du volume d'informations à partager.

1. **Adaptez** les questions de recherche à celles sélectionnées dans l'analyse du contexte et les informations pertinentes aux diapositives.
 - Recrutement de groupes armés et de forces armées en (*nom du pays*)
 - Facteurs de risque pour les garçons et les filles en (*nom du pays*)
 - Facteurs de protection des garçons et des filles en (*nom du pays*)
 - Processus de recrutement en (*nom du pays*)
 - Comment la communauté humanitaire peut contribuer à la prévention du recrutement de garçons et de filles en (*nom du pays*)

2. **Demandez** aux participants qui ont été impliqués dans l'analyse du contexte de présenter leurs conclusions relatives aux questions sélectionnées.
3. **Distribuez**, s'il est disponible, le rapport d'analyse du contexte.

2. Considérez les principales approches de la prévention

Durée : 20 minutes

Disposition : Groupe entier

1. **Expliquez l'approche consistant à s'attaquer aux facteurs de risque et à renforcer les facteurs de protection.**
 - L'approche la plus importante en matière de prévention consiste à s'attaquer aux facteurs de risque et à renforcer les facteurs de protection en vue du recrutement.
 - Dans un contexte donné, les enfants peuvent être plus ou moins vulnérables au recrutement. Si un enfant est exposé à un plus grand nombre de facteurs de risque que de facteurs de protection, sa vulnérabilité peut augmenter et il peut être plus exposé au risque d'être recruté.
 - Les facteurs de protection agissent pour contrebalancer les facteurs de risque, augmentant la capacité d'adaptation et la résilience des enfants et des familles pour protéger leurs enfants du recrutement.
 - Nous avons déjà identifié les facteurs de risque pour le recrutement lors de l'analyse du contexte.
 - En plus des pratiques de protection fondées sur la culture, il existe des facteurs de protection universels qui contribuent à la prévention du recrutement. Voir dans vos lignes directrices, p 71-72.
 - Les interventions qui s'attaquent aux facteurs de risque et renforcent les facteurs de protection contribueront donc plus probablement à prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants.
2. **Demandez** *Comment la communauté peut-elle contribuer à prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants ?*
3. **Expliquez l'approche communautaire**
 - Une approche communautaire peut jouer un rôle significatif dans la prévention du recrutement et de l'utilisation des enfants. Il s'agit d'aider les membres de la communauté à être en mesure de protéger les enfants.
 - Dans un contexte de conflit, les capacités des acteurs communautaires peuvent être affaiblies, et ils peuvent également être une source de risque pour les enfants.
 - Il faut pour cela évaluer et comprendre comment les communautés protègent naturellement les enfants, qui sont des personnes influentes, et renforcer les mécanismes de protection par la mobilisation communautaire, le renforcement des capacités, etc.
 - Les mécanismes de prévention ont été documentés dans l'analyse du contexte ainsi que l'identification des personnes influentes, notamment lors de l'atelier d'analyse des parties prenantes.
4. **Montrez** la vidéo du SMPE sur le standard 17 : Approches au niveau communautaire.
<https://youtu.be/h1tqkOuOhok>
5. **Demandez** *Qu'est-ce qu'une approche multisectorielle ?*
6. **Expliquez**
 - Une approche multisectorielle encourage la collaboration entre les organisations de différents secteurs et implique les communautés et les personnes.
 - Les acteurs de la protection de l'enfance ne seront probablement pas en mesure de traiter seuls tous les facteurs de risque et devraient impliquer les secteurs concernés.
7. **Montrez** la vidéo du SMPE Pilier 4 : Standard pour la collaboration entre les secteurs.
<https://youtu.be/-8br7LC1rbY>
8. **Demandez** aux participants quels secteurs devraient être impliqués.

9. Expliquez

- Une réponse coordonnée du gouvernement, des agences des Nations unies et des organisations non gouvernementales impliquées dans la protection, l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement, la consolidation de la paix, la justice, la sécurité, l'alimentation, les moyens de subsistance, la protection sociale, la violence basée sur le genre ou les abris est nécessaire en fonction des facteurs de risque identifiés.
- Il est important de souligner la responsabilité partagée dans la prévention du recrutement entre les secteurs afin de maximiser les sources de financement. Le secteur de la protection de l'enfance ne peut, à lui seul, empêcher le recrutement et l'utilisation d'enfants.
- Cela devrait être associé à une formation à la protection de l'enfance pour le personnel chargé de la mise en œuvre des services destinés aux enfants, aux adolescents et à leurs familles dans tous les secteurs, afin d'identifier et de référencer les EAFGA en toute sécurité.



3. Développer les objectifs et les résultats de la prévention

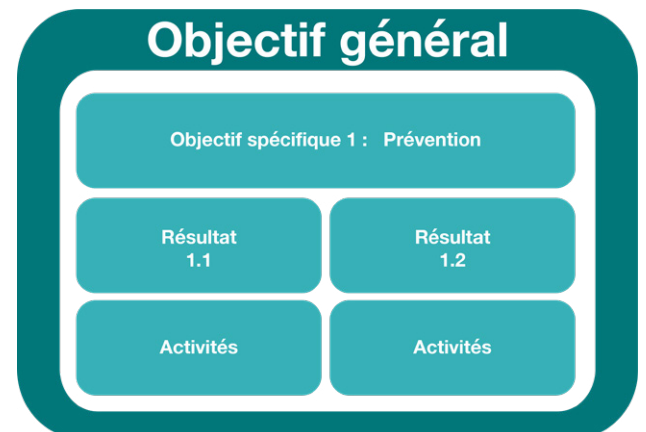
Durée : 30 minutes

Disposition : Groupe entier

1. Expliquez

- **Les objectifs spécifiques** reflètent les changements attendus du programme de prévention.
- **Les résultats** reflètent les multiples changements attendus à la fin du projet pour atteindre l'objectif spécifique. Les résultats peuvent s'articuler autour des facteurs de risque et de protection, ou autour des niveaux socio-écologiques.

2. **Demandez** aux participants de réfléchir individuellement à un objectif spécifique de prévention et à un résultat de prévention.
3. **Aidez-les** à formuler l'objectif et le résultat à l'aide des lignes directrices.
4. **Convenez** en séance plénière d'un objectif spécifique de prévention et de deux résultats.
5. **Écrivez** l'objectif spécifique de prévention et les résultats convenus sur du papier A4 et placez-les sur le mur en dessous de l'objectif.



Note à l'animateur : L'objectif est de créer un cadre logique géant sur le mur avec le but, les objectifs, les résultats et les activités. Vous ajouterez ensuite ces informations à l'onglet 3.A Cadre logique dans le tableau destiné aux participants.


4. Réflexion sur les interventions de prévention

Durée : 1 heure 15 minutes

Disposition : Petits groupes et groupe entier



Activité en groupe

1. **Répartissez** les participants en 4 groupes et attribuez-leur deux facteurs de risque et un facteur de protection à partir du tableau des facteurs de risque et de protection que vous avez élaboré sur la base de l'analyse du contexte. Si vous ne disposez pas de ces informations, sélectionnez les facteurs de risque et de protection dans le tableau des p 71-72.
2. **Demandez à chaque groupe de :**
 - Lire les différents exemples d'interventions de prévention aux pages 76 à 79 pour avoir quelques idées d'activités.
 - Regarder le tableau des pages 75-76 pour structurer leurs idées.
 - Réfléchir à au moins une activité pour chaque facteur de risque et de protection attribué au groupe.
 - Élaborer un poster.
- **Dites-leur** qu'il y aura un prix pour le meilleur poster.
3. **Organisez une galerie**
 - Placez les poster sur les murs et demandez à une personne de chaque groupe de présenter ses activités (20 min).
 - En plénière, validez les activités de prévention pour chaque niveau.
 - Se mettre d'accord sur le meilleur poster et donner un prix.
 - Écrivez les interventions de prévention validées sur du papier A4 et placez-les sur le mur sous les objectifs et les résultats de la prévention.
4. **Prenez note** des interventions suggérées dans l'onglet 3.A Cadre logique du tableau pour les participants. 



Activité énergisante - Mime d'animaux

1. **Préparez** une liste d'animaux tels que le lapin, la vache, le poulet, la girafe, le chat, la souris et l'éléphant.
2. **Demandez** aux participants de se déplacer et de mimer l'animal. Laissez-leur une minute, puis passez à l'animal suivant.

3.A.4 Conception du programme de libération et d'identification

Durée : 2 heures 55 minutes

Disposition : Groupe entier et petits groupes



Durée : 5 minutes

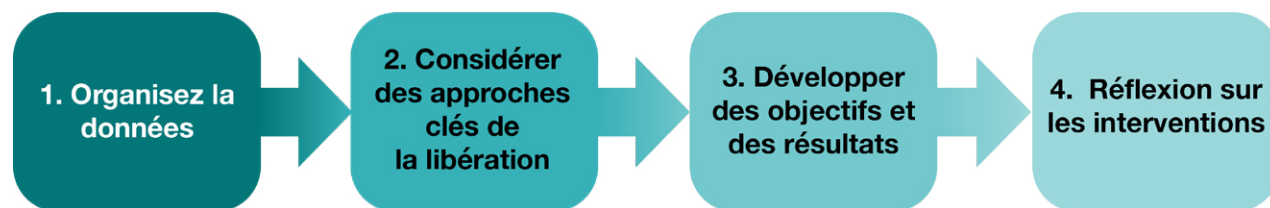
Disposition : Groupe entier

1. **Demandez** à un participant de lire la définition de la libération.
2. **Expliquez** les principales considérations relatives à la libération et à l'identification des enfants.
 - Les EAFGA ont le droit à la libération et à la réintégration à tout moment, y compris en plein conflit, sans condition préalable.
 - L'identification et la libération des enfants, y compris des filles, ne doivent pas être retardées pendant les négociations des accords de paix.
 - La sortie semble être une combinaison de deux processus : la désistance (arrêt des activités pour le groupe, y compris les activités de soutien) et le désengagement (désincorporation et désidentification en tant que membre du groupe).
 - La neutralité est souvent difficile, voire impossible dans certains contextes. Certains enfants n'ont d'autre choix que de prendre parti pour survivre, parfois en changeant de camp.

- L'identification des enfants peut se faire par le biais d'un processus formel pendant la démobilisation ou d'une démobilisation informelle par le biais d'évasion par exemple. Dans ce cas, l'identification a lieu lorsque les enfants sont déjà de retour dans leur communauté.

3. Expliquez le processus de conception du programme de libération et d'identification.

- La première étape se concentre sur l'organisation des informations en fonction des questions de recherche sélectionnées lors de l'analyse du contexte.
- La deuxième étape consiste à envisager des approches clés de libération et d'identification.
- La troisième étape consiste à élaborer des objectifs et des résultats en matière de libération et d'identification.
- La quatrième est une réflexion sur les interventions de libération et d'identification qui sont pertinentes pour votre contexte, en utilisant le cadre socio-écologique.



1. Organisez les données

Durée : 30 minutes

Disposition : Groupe entier

Note à l'animateur : la durée des sections peut varier en fonction du volume d'informations à partager.

1. **Adaptez** les questions de recherche à celles sélectionnées dans l'analyse du contexte et les informations pertinentes aux diapositives.
 - Rôles et responsabilités en (*nom du pays*)
 - Pratiques de libération et d'identification existantes en (*nom du pays*)
 - Obstacles et solutions à la libération en (*nom du pays*)
 - Comment la communauté humanitaire peut-elle contribuer à la libération en toute sécurité des enfants de (*nom du pays*) ?
2. **Demandez** aux participants qui ont participé à l'analyse du contexte de présenter leurs conclusions en rapport avec les questions sélectionnées.
3. **Distribuez**, s'il est disponible, le rapport d'analyse du contexte.

2. Considérer les approches clés de la libération et de l'identification

Durée : 15 minutes

Disposition : Groupe entier

1. **Expliquez**
 - Il existe deux approches principales de la libération. La libération formelle et la libération informelle.
2. **Demandez :** *Quelles sont les façons dont les enfants peuvent être formellement libérés ?*
3. **Expliquez**
 - La libération officielle implique le transfert officiel des enfants des forces armées et des groupes armés vers un tiers désigné pour leur prise en charge et leur protection.
 - Par le biais de protocoles de transfert signés avec les forces armées et les groupes armés.

- Sur les sites de cantonnement, les autorités de DDR peuvent identifier les enfants lors de la visite des casernes.
- Les gouvernements nationaux ont la responsabilité de faciliter la libération des EAFGA.
- Dans la pratique, certains gouvernements peuvent ne pas vouloir ou ne pas pouvoir assumer ce rôle. Les acteurs du maintien de la paix et de la protection de l'enfance jouent donc souvent un rôle clé.

4. **Demandez** : *Comment les enfants peuvent-ils quitter les FAGA de manière informelle ?*

5. **Expliquez**

- La libération informelle peut prendre diverses formes, avec ou sans le consentement des groupes et forces armés. La libération peut se produire dans des situations où il n'y a pas de programme de libération et de réintégration des enfants, où les acteurs de la protection de l'enfance ont peu d'accès ou dans des endroits où il existe des programmes de libération en cours.
- Certains enfants peuvent avoir manqué les programmes de libération officiels ou d'autres peuvent avoir choisi de quitter discrètement la FAGA par crainte de représailles et de stigmatisation, en particulier les filles.
- La libération informelle est souvent le mode de libération préféré des filles, principalement pour éviter la stigmatisation sociale. Elles retournent dans leur communauté par leurs propres moyens ou dans d'autres endroits où elles ont tendance à se cacher et font rarement appel aux services de réinsertion.

6. **Demandez** : *Qui peut identifier les enfants qui sont revenus dans leur communauté ?*

7. **Expliquez**

- Les enfants qui sont retournés dans leur communauté peuvent être identifiés par les comités de protection de l'enfance dont les membres ont été formés à l'identification et au référencement en toute sécurité.
- Les EAFGA peuvent également être identifiés par des prestataires de services de santé, de soutien psychosocial ou d'éducation, par exemple, qui ont été formés.
- La formation à l'identification sécurisée est essentielle pour prendre en compte le contexte et surtout, pour ne pas exposer les enfants à des risques supplémentaires de stigmatisation, de représailles ou d'arrestation. Le consentement ou l'accord de l'enfant et des personnes qui s'en occupent doit être obtenu avant le référencement. Voir les lignes directrices sur la gestion des cas pour la protection des enfants.

3. Développer des objectifs et des résultats en matière de libération et d'identification

Durée : 30 minutes

Disposition : Groupe entier

1. **Expliquez**

- **Les objectifs spécifiques** reflètent les changements attendus dans le programme de libération et d'identification.
- **Les résultats** reflètent les multiples changements attendus à la fin du projet pour atteindre l'objectif. Les résultats peuvent s'articuler autour d'une libération formelle et informelle.

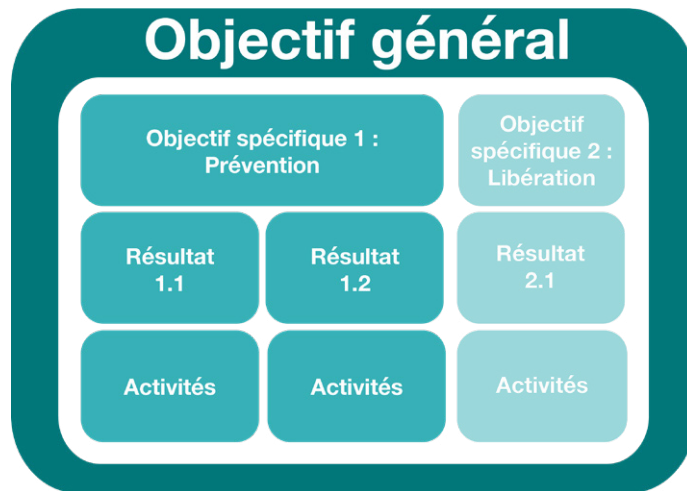


Activité en binôme

2. Demandez aux participants de développer en binôme un objectif spécifique de libération et d'identification ou un résultat. Demandez à un côté de la salle de travailler sur un objectif spécifique et à l'autre côté de travailler sur un résultat. Montrez-leur à nouveau la diapositive précédente si nécessaire (10 min).
3. Debriefez en séance plénière et convenez d'au moins deux objectifs spécifique de libération et deux résultats.
4. Écrivez les objectifs spécifique et les résultats convenus sur une feuille de papier A4 et placez-les sur le mur en dessous de l'objectif.

Note à l'animateur : L'objectif est de créer un cadre de programme géant sur le mur avec le but, les objectifs, les résultats et les activités. Vous ajouterez ensuite ces informations à l'onglet 3.A Cadre logique dans le tableau destiné aux participants.





4. Réflexion sur les interventions de libération et d'identification

Durée : 1 heure 30 minutes

Disposition : Petits groupes et groupe entier

1. **Discutez** en séance plénière des lacunes de la pratique actuelle de la libération en termes de :
 - Nombre d'enfants libérés et identifiés par rapport au nombre d'enfants dont on sait qu'ils ont été recrutés.
 - Principe de ne pas nuire dans la libération, en particulier pour les filles.
 - Respect des droits de l'enfant dans le processus de libération et d'identification.



Activité en groupe

2. **Répartissez** les participants en 4 groupes.
3. **Demandez** à chaque groupe de :
 - Lire les exemples d'interventions de libération et d'identification.
 - Regarder le tableau de la page 83 pour structurer leurs idées autour des lacunes de la pratique actuelle et en utilisant les questions directrices.
 - Réfléchir à au moins deux activités.
 - Développer un court sketch pour la restitution.
4. Dites-leur qu'il y aura un prix pour le meilleur sketch.
5. **Débriefez (30 min)**
 - Chaque groupe présentera son sketch et expliquera ses activités (20 min).
 - En plénière, sélectionnez les meilleures activités de libération pour chaque niveau (15 min)
 - Convenez du meilleur sketch et donnez un prix.
 - Écrivez les interventions de libération sélectionnées sur du papier A4 et placez-les sur le mur sous les objectifs et les résultats.
6. **Prenez note** des interventions et des activités suggérées dans l'onglet 3.A Cadre logique du tableau pour les participants.



Activité énergisante Le soleil brille sur...

Durée : 10 minutes

Disposition : Groupe entier

1. **Placez** autant de chaises que de participants en cercle, sauf une.
2. **Demandez** aux participants de s'asseoir.
3. **Demandez** à un participant de se placer au milieu et de dire *Le soleil brille sur les personnes qui... portent des lunettes, ont un frère, travaillent dans la protection de l'enfance, etc.* Toutes les personnes concernées doivent changer de siège. Une personne restera au milieu, sans siège. C'est alors son tour de dire *Le soleil brille sur les personnes qui...*

3.A.5 Conception de programme de réintégration

Durée : 3 heures 55 minutes

Disposition : Groupe entier et petits groupes



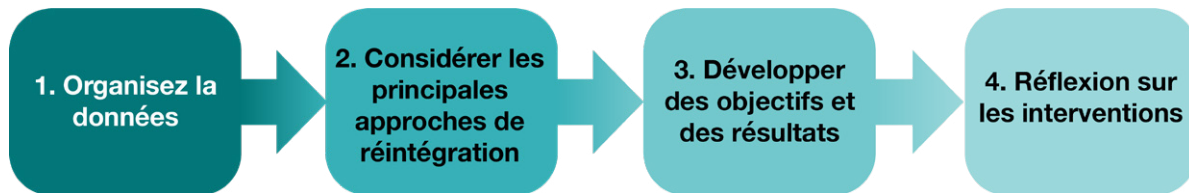
Note à l'animateur : il est recommandé, pour cette session, d'inviter des participants supplémentaires issus de diverses organisations ayant une expertise en matière de santé/SMSPS, d'éducation, de redressement économique, de justice, de gestion de cas, de mobilisation communautaire, etc. Ils participeront à des sessions de groupe pour développer des activités de programme pertinentes pour leur secteur.

Durée : 10 minutes

Disposition : Groupe entier

1. **Rappelez** aux participants et informez les nouveaux venus des accords élaborés au début de la formation, en particulier l'accord sur la confidentialité.
2. **Lire la définition de la réintégration.**
 - “La réintégration des enfants est le processus par lequel les enfants font la transition vers la société civile et entrent dans des rôles et des identités significatifs en tant que civils qui sont acceptés par leurs familles et leurs communautés dans un contexte de réconciliation locale et nationale. La réintégration durable est atteinte lorsque les conditions politiques, juridiques, économiques et sociales nécessaires pour que les enfants conservent leur vie, leurs moyens de subsistance et leur dignité ont été assurées. Ce processus vise à garantir que les enfants puissent accéder à leurs droits, notamment à l'éducation formelle et non formelle, à l'unité familiale, à des moyens de subsistance dignes et à la sécurité.”²
3. **Expliquez** les considérations clés pour la réintégration des enfants.
 - La réintégration est un processus complexe et continu plutôt qu'un événement, qui se déroule généralement sur des années plutôt que sur des mois.
 - Elle représente une période d'ajustement et de transition de l'expérience et de l'identité militaires vers une nouvelle vie civile au sein d'une famille et d'une communauté.
 - Pour de nombreux enfants, la réintégration n'est pas axée sur le retour à une vie antérieure, mais plutôt sur la recherche d'une intégration dans un environnement nouveau ou radicalement différent.
 - Il s'agit d'une expérience dynamique “multidirectionnelle” où la famille et les membres de la communauté de l'enfant s'adaptent également pour accueillir l'enfant.
4. **Expliquez** le processus de conception d'un programme de réintégration.
 - La première étape se concentre sur l'organisation des informations en fonction des questions de recherche sélectionnées lors de l'analyse du contexte.
 - La deuxième étape consiste à tirer les leçons des approches de réintégration.
 - La troisième étape est l'élaboration des objectifs et des résultats de la réintégration.
 - La quatrième étape consiste à réfléchir aux interventions de réintégration qui sont pertinentes dans votre contexte, en utilisant le cadre socio-écologique.

2 Principes de Paris 2.8, 2007



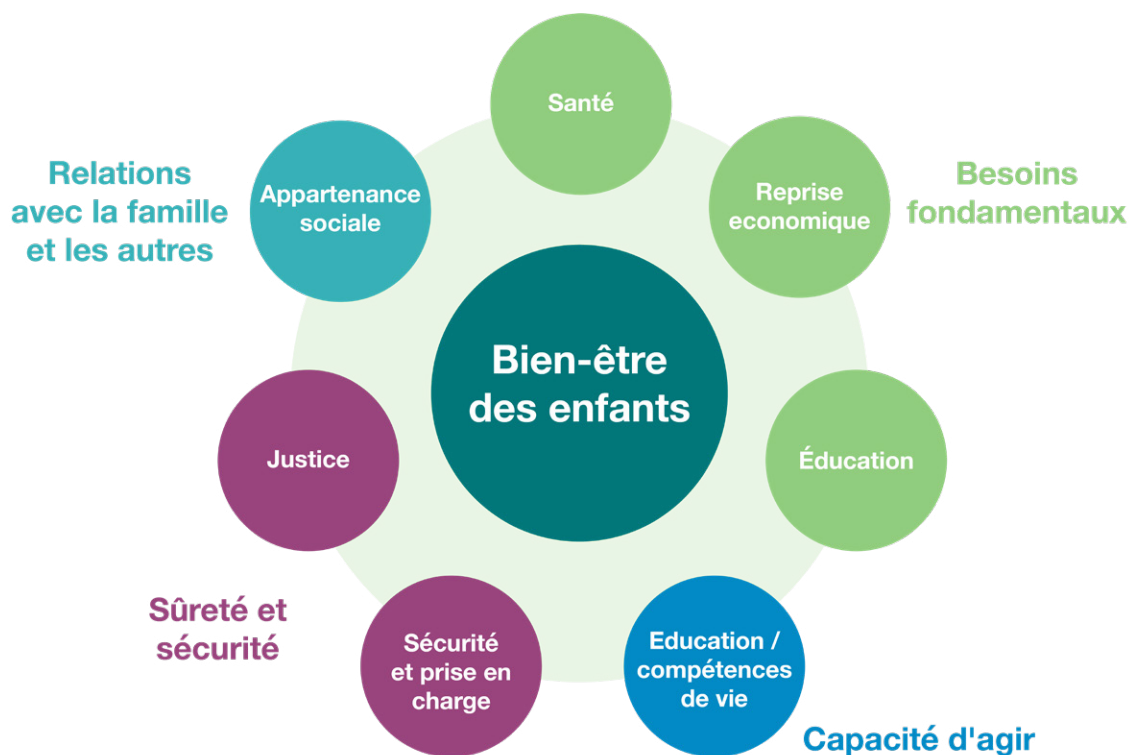
1. Organisez les données

Durée : 1 heure **Disposition : Groupe entier**

Note à l'animateur : la durée des sessions peut varier en fonction du volume d'informations à partager.

1. **Adaptez** les questions de recherche à celles sélectionnées lors de l'analyse du contexte et ajoutez des informations pertinentes aux diapositives.
 - Défis rencontrés par les enfants lors de leur réintégration en (nom du pays)
 - Comment la communauté humanitaire peut contribuer à la réintégration (nom du pays)
 - Critères pour une réintégration réussie (nom du pays)
 - Impact des problèmes de sécurité sur la réintégration (nom du pays)
 - Impact de l'accès et du contrôle des ressources sur la réintégration (nom du pays)
 - Impact des normes sociales et culturelles sur la réintégration (nom du pays)
2. **Demandez** aux participants qui ont été impliqués dans l'analyse du contexte de présenter leurs conclusions relatives aux questions sélectionnées.
3. **Demandez** aux participants, sur la base de la présentation des résultats de l'analyse du contexte, quels sont les principaux besoins des enfants pour leur réintégration.

Les besoins peuvent inclure :



Besoins fondamentaux

- **La santé** comprend le bien-être psychosocial, la nutrition, la santé reproductive, les dépendances, les déficiences, etc.
- **L'éducation** englobe l'éducation formelle et non formelle.
- **La relance économique** est axée sur l'autonomie financière des enfants plus âgés et comprend la formation professionnelle, les compétences commerciales, l'alphabétisation financière, etc.

Sûreté et sécurité

- **La sécurité et la prise en charge** comprennent la protection contre la violence et les représailles, la prise en charge alternative et la recherche et la réunification avec les familles.
- **La justice peut** être considérée dans certains contextes, elle comprend les risques d'arrestation, la protection pendant la détention, les documents juridiques, l'assistance juridique et le plaider.

Relations avec la famille et les autres

- **L'appartenance sociale** englobe une nouvelle identité civile et le fait d'être socialement accepté par la famille et la communauté.

La capacité d'agir

- **L'éducation**, en particulier les compétences de la vie courante, la promotion des compétences de prise de décision et l'autonomisation des garçons et des filles pour qu'ils soient des agents actifs de leur propre vie.

4. **Convenez** d'une liste de besoins et écrivez-les sur un tableau à feuilles mobiles.
5. **Distribuez**, s'il est disponible, le rapport d'analyse du contexte.

2. Considérer les approches clés de la réintégration

Durée : 30 minutes

Disposition : Groupe entier

1. Présentez les 4 approches clés de la réintégration.

- La gestion de cas
- L'approche au niveau communautaire
- L'approche non ciblée
- L'approche multisectorielle

2. Expliquez l'approche de la gestion des cas

- La gestion de cas est l'une des approches clés de la réintégration.
- L'enfant et sa famille sont soutenus par un travailleur social par le biais d'un soutien direct et de références. La gestion de cas permet d'identifier efficacement les besoins des enfants et de leur apporter un soutien discret. Elle est plus sécurisée lorsqu'elle est fournie pour de multiples problèmes de protection et pas seulement pour les EAFGA.
- Les acteurs de terrain peuvent évaluer de manière holistique la situation des filles et des garçons et leur situation familiale, en tenant compte des facteurs de protection et de risque individuels, afin d'adapter la réponse à leurs besoins pour développer un plan de réponse holistique, tout en ne causant pas de préjudice supplémentaire.
- L'utilisation d'une approche de gestion de cas contribuera à la coordination des services par un point focal (le travailleur social) pour l'enfant, la famille et les prestataires de services, augmentant ainsi la confidentialité et réduisant le risque de nouveau traumatisme.

3. Montrez le tableau des pages 89-90 sur les facteurs de protection et de risque de la gestion de cas.

4. Expliquez l'approche au niveau communautaire

- L'exclusion des événements communautaires et des interactions avec les pairs est monnaie courante. Cela affecte la confiance des enfants et leur capacité à reconstruire un sentiment d'appartenance à leur communauté. Ainsi, les filles et les garçons coexistent au lieu d'être véritablement intégrés dans leurs communautés.

- L'expérience montre que les chefs communautaires ont le pouvoir d'influencer la réintégration. Il s'agit des chefs religieux, des chefs locaux, des chefs traditionnels de la communauté, des femmes et des jeunes leaders identifiés lors de l'analyse des parties prenantes.
- L'identification et le soutien aux systèmes et pratiques traditionnels de réintégration communautaire.

5. Demandez aux participants s'ils peuvent donner des exemples de systèmes de réintégration traditionnels.

- Par exemple, les cérémonies de purification et de pardon, l'implication des chefs traditionnels dans l'utilisation de leur autorité pour plaider en faveur de la protection des enfants sont soutenues par des formations, des allocutions, la fourniture de matériel, etc.
- Ces pratiques existantes doivent être identifiées lors de l'analyse du contexte.

6. Expliquez

- Une autre option consiste à identifier et à soutenir modestement les activités organisées par la communauté.

7. Demandez aux participants s'ils peuvent donner des exemples d'activités organisées par la communauté.

- Par exemple, des groupes de surveillance de la sécurité, des initiatives de subsistance, des activités récréatives.

8. Montrez la vidéo du SMPE sur le standard 17 Réfléchir à la programmation actuelle au niveau communautaire.

<https://youtu.be/Z0dSyuzbm4g>

9. Expliquez l'approche non ciblée

- Une approche non ciblée donne la priorité à la prestation de services non ciblés au lieu de cibler spécifiquement les EAFGA.
- Il contribue à :
 - Réduire les risques de stigmatisation des EAFGA.
 - Atténuer les risques de ressentiment (et de représailles) à l'encontre des EAFGA et des ONG parce qu'ils ont accès à des services auxquels les autres enfants vulnérables de la communauté n'ont pas accès.
 - Prévenir le recrutement d'enfants vulnérables.
 - Donner accès aux services aux enfants, en particulier aux filles, qui ne veulent pas révéler leur association pour qu'ils puissent accéder aux services et éviter une stigmatisation supplémentaire.

10. Expliquez l'approche multisectorielle

- Une approche multisectorielle encourage la collaboration entre les organisations de différents secteurs et implique les communautés et les personnes.
- Le bien-être des enfants comprend plusieurs composantes qui sont toutes liées entre elles et qui nécessitent l'implication de différents secteurs. Une réintégration réussie des EAFGA répond de manière holistique aux besoins des enfants, en impliquant d'autres secteurs pertinents.

3. Développer les objectifs et les résultats de la réintégration

Durée : 30 minutes

Groupe entier et petits groupes


1. Expliquez

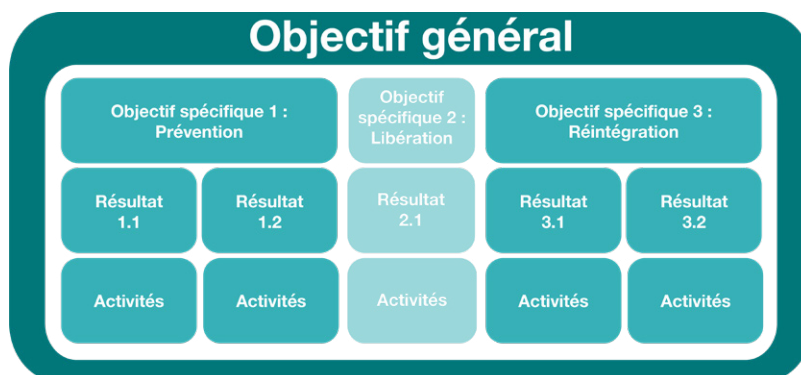
- **Les objectifs spécifiques** reflètent les changements attendus du programme de réintégration.
- **Les résultats** reflètent les multiples changements attendus à la fin du projet pour atteindre l'objectif spécifique. Les résultats peuvent s'articuler autour des besoins des enfants et des niveaux socio-écologiques.

Activité en binôme

Durée : 30 minutes **Groupe entier et petits groupes**

- 2. Demandez** aux participants de développer en binôme un résultat de réintégration basé sur l'un des besoins. Attribuez un besoin à chaque binôme. Montrez-leur à nouveau la diapositive précédente si nécessaire. (10 min)
- 3. Débriefez en séance plénière** et trouver un accord sur au moins 1 objectif spécifique de réintégration et 5 résultats basés sur les besoins des enfants identifiés.
- 4. Écrivez** les objectifs spécifiques et les résultats convenus sur une feuille de papier A4 et placez-les sur le mur en dessous de l'objectif.

 **Note à l'animateur :** L'objectif est de créer un cadre de programme géant sur le mur avec le but, les objectifs, les résultats et les activités. Vous ajouterez ensuite ces informations à l'onglet 3.A Cadre logique dans le tableau destiné aux participants.



4. Réflexion sur les interventions de réintégration

Durée : 1 heure 45 minutes **Disposition : Petits groupes et groupe entier**

Activité de groupe

- 1. Répartissez** les participants en autant de groupes que de besoins identifiés. Par exemple, éducation, santé, appartenance sociale, etc.
- 2. Inclure**, le cas échéant, un expert externe en éducation, santé, relance économique, justice, etc. dans chaque groupe.
- 3. Demandez à chaque groupe de :**
 - Regardez le tableau des pages 92-93 pour structurer leurs idées autour des besoins, des niveaux socio-écologiques et en utilisant les questions directrices.
 - Réfléchissez à au moins 3 activités dont une prenant en considération les besoins spécifiques des filles.
 - Développez une présentation créative.
- 4. Dites-leur** qu'il y aura un prix pour la présentation la plus créative.
- 5. Débriefez**
 - Chaque groupe présentera ses activités (7 min chacun - 40 min).
 - En plénière, sélectionnez les meilleures activités de réintégration pour chaque besoin (20 min).
 - Convenez de la présentation la plus créative et remettez un prix.
 - Écrivez les interventions de réintégration choisies sur du papier A4 et placez-les sur le mur sous les objectifs et les résultats.
- 6. Prenez note des interventions suggérées et mettez à jour le cadre logique dans le tableau des participants.**

Félicitations, le cadre de votre projet est complet !

MODULE 3.B Suivi

Agenda

MODULE 3.B Suivi

5 min	Introduction
30 min	3.B.1 Indicateurs d'extrants et de résultats
20 min	3.B.2 Développement d'indicateurs culturellement sensibles
1h15 min	3.B.3 Développer un cadre de mesure des performances

Matériel

- Tableau à feuilles mobiles
- Marqueurs
- Ordinateurs pour prendre des notes
- Post-it
- Présentation Power Point Module 3.B
- Une copie des lignes directrices pour chaque participant

Introduction

Durée : 5 minutes

Disposition : Groupe entier

1. **Présentez** l'objectif et les résultats d'apprentissage du module 3.B Monitoring.

- **Objectif** : apprendre à mesurer les extrants et les résultats d'un projet.

- **Résultats de l'apprentissage** :

A la fin du module, les participants seront capables de :

- Développer des indicateurs sensibles à la culture.
- Développer un cadre de mesure des performances.

3.B.1 Indicateurs d'extrants et de résultats

Durée : 30 minutes

Disposition : Groupe entier



1. **Expliquez**

- Les indicateurs sont une variable quantitative ou qualitative qui fournit un moyen valide et fiable de mesurer les résultats, d'évaluer les performances ou de refléter les changements liés à une intervention.
- Les indicateurs sont développés sur la base des objectifs identifiés lors de la conception du programme. Ils doivent inclure un mélange d'indicateurs d'extrants et de résultats afin de contrôler la qualité du programme et pas seulement la prestation de services.

2. **Demandez** : *Quelle est la différence entre les indicateurs d'extrant et de résultat ?*

3. **Expliquez**

- **Les indicateurs d'extrants** font référence aux résultats des activités du programme ; les produits directs ou livrables des activités, ils démontrent les bénéfices immédiats de vos activités, tels³ que le nombre d'EAFGA qui ont bénéficié de la gestion de cas, le nombre de parents d'EAFGA qui ont reçu des sessions de compétences parentales ou le nombre de mécanismes communautaires de protection de l'enfance établis.
- **Les indicateurs de résultats** font référence aux effets à court et moyen terme des résultats d'une intervention, tels qu'un changement dans les connaissances, les attitudes, les croyances ou les comportements.⁴

3 [IndiKitGuide rapide pour la conception d'indicateurs SMART](#)

4 ONUSIDA (2008)

- Par exemple, le pourcentage de réduction des signes de détresse psychosociale chez les EAFGA après leur réintégration ou le nombre de EAFGA qui réussissent leur réintégration après un an de soutien. Les indicateurs de résultats nécessitent souvent l'élaboration d'un ensemble de critères, d'échelles et/ou d'outils de mesure.

4. Animez un quiz Mentimeter en utilisant l'application en ligne. Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez créer une diapositive avec ces questions.

S'agit-il d'un indicateur d'extrants ou de résultat ?

Voici une liste d'indicateurs suggérés à utiliser dans votre Mentimeter.

- Pourcentage des enfants et des parents qui signalent une amélioration de leur santé mentale et de leur bien-être psychosocial à l'issue du programme - **Indicateur de résultats**
- % de garçons et de filles libérés de FAGA qui ont été réintégrés dans un environnement familial - **Indicateur de résultat**
- Pourcentage d'ex EAFGA bénéficiant d'une gestion de cas - **Indicateur d'extrant**
- Pourcentage de garçons et de filles EAFGA qui déclarent avoir réussi leur réintégration après 12 mois (à adapter selon les besoins) de soutien à la réintégration - **Indicateur de résultat**
- Pourcentage de familles d'accueil ou de mentors identifiés formés et bénéficiant d'un soutien en matière de supervision - **Indicateur d'extrant**

5. Demandez : *Qu'est-ce qu'un indicateur SMART ?*

6. Discutez en séance plénière :

- **Spécifique :** l'indicateur doit indiquer clairement ce qui sera réalisé. Évitez les termes vagues tels que "améliorer" ou "efficace".
- **Mesurable :** est-il possible de collecter des données pour cet indicateur dans un contexte de conflit ? Disposez-vous de l'expertise, du personnel et du temps nécessaires pour collecter les données ?
- **Réalizable :** Est-il réaliste de s'attendre à ce que l'objectif soit atteint dans le délai prévu, compte tenu des ressources dont vous disposez ? Pour les indicateurs de résultats, est-il possible de mesurer un changement pendant la période du projet ? Évitez les objectifs ambitieux qui donneront l'impression d'un échec s'ils ne sont pas atteints.
- **Pertinent :** L'indicateur capte-t-il réellement le changement que vous avez décrit comme étant un extrant ou un résultat ?
- **Limité dans le temps :** Quand l'indicateur sera-t-il atteint ?

7. Demandez : *S'agit-il d'un indicateur SMART ?*

- Pourcentage de garçons et de filles EAFGA qui rapportent une réintégration réussie après 12 mois de soutien à la réintégration. **Oui, c'est un indicateur SMART**, bien que vous deviez définir ce que signifie une réintégration réussie.
- Pourcentage d'enfants dont on a empêché le recrutement par un groupe armé. **Ce n'est pas un indicateur SMART.** Il n'est pas assez spécifique et très difficile à mesurer. Il n'est pas limité dans le temps.

3.B.2 Développement d'indicateurs culturellement sensibles

Durée : 20 minutes

Disposition : Groupe entier



1. Expliquez

- Certains indicateurs de résultats nécessitent l'implication d'ex EAFGA pour définir les critères. Les concepts de libération, de réintégration et de bien-être sont généralement basés sur des concepts occidentaux qui peuvent ne pas correspondre à la compréhension culturelle des événements liés à la guerre.
- Les enfants ne sont pas des victimes passives ; ils interprètent activement leur expérience et lui donnent un sens. Les communautés "ont leurs propres priorités pour améliorer leur vie, et leurs propres façons d'identifier les indicateurs d'impact et de mesurer le changement".

2. Expliquez la méthode de classement participatif

- Organiser des groupes de discussion avec d'ex EAFGA pour connaître leur point de vue sur le succès/l'échec de la réintégration/de la libération/le bien-être, etc.
- Organisez un exercice de hiérarchisation pour sélectionner les attributs les plus pertinents en utilisant des objets pour représenter chaque attribut.
- Consolidez la liste des attributs sur plusieurs sites pour élaborer vos critères.
- La consultation d'ex EAFGA lors des ateliers fournit le cadre pour collecter des données pertinentes auprès des enfants, en utilisant une approche participative.
- En particulier, la session 4.3 sur le brainstorming des processus de libération et la session 5.3 sur le classement en losange des attributs de la réussite vous aideront à définir les critères de libération en distinguant le désengagement et la désidentification, et les critères de réintégration, du point de vue des EAFGA.

3. Expliquez en utilisant les résultats de l'analyse du contexte.

- Les résultats de l'analyse du contexte concernant les questions de recherche suivantes vous aideront à développer des indicateurs de résultats culturellement pertinents.
- Quels sont les critères d'une réintégration réussie pour les garçons et les filles ?

4. Présentez

- Les résultats de l'analyse du contexte concernant les perspectives des enfants sur la réintégration.
- Les conclusions de l'analyse du contexte sur les critères d'une réintégration réussie.

Note à l'animateur : il s'agit des mêmes informations que celles partagées lors de la session sur la conception des interventions de réintégration.

3.B.3 Élaborer un cadre de mesure des performances

Durée : 1 heure 15 minutes

Disposition : Groupe entier



Note à l'animateur : adaptez le cadre logique de la diapositive à votre contexte et ajoutez les objectifs et les interventions définis lors de la session précédente pour la prévention, la libération et la réintégration.

1. Expliquez

- La mesure de certains indicateurs de résultats peut être basée sur des critères contextualisés (voir 3.B Suivi p 56).
- Par exemple, la mesure d'indicateurs de réintégration tels que le % de garçons et de filles EAFGA qui déclarent avoir réussi leur réintégration après X mois de soutien à la réintégration nécessite l'identification de critères, définis par les ex EAFGA et la communauté.
- Vous pouvez recueillir des informations sur ces critères par le biais d'enquêtes après l'intervention, par exemple.
- Vous pouvez utiliser les résultats pour répondre à la question de recherche : Quels sont les critères d'une réintégration réussie pour les garçons et les filles ? Cette question est également pertinente pour d'autres concepts tels que la "sécurité". Qu'est-ce que cela signifie pour les enfants de se sentir en sécurité ?

2. **Demandez :** *Quels sont les moyens de vérification que vous utilisez dans votre contexte ?*

3. Ajoutez des exemples si nécessaire

- Questionnaire avant/après
- Enquête après l'intervention
- Feuille de présence
- Quiz ou jeu (jeu Jeopardy)
- Questions sur le Mentimètre - Kahoot
- Données anonymes de la gestion des cas
- Données anonymes des mécanismes de retour d'information
- Données agrégées du mécanisme de surveillance et de communication




Activité en groupe

4. **Répartissez** les participants en 4 groupes.

- 1 pour la prévention
- 1 pour la libération
- 2 pour la réintégration (répartir les besoins entre les 2 groupes)

5. **Attribuez** à chaque groupe 2 activités du cadre logique. Ils doivent développer un indicateur d'extrant et un indicateur de résultat pour chaque activité ainsi que des moyens de vérification.

6. **Distribuez** une copie électronique du cadre de mesure des performances en format Excel à tous les participants, y compris les objectifs, les résultats et les activités. Module 3 - Tableau pour les participants. 

7. **Dites** aux participants qu'ils ont des indicateurs suggérés dans les lignes directrices des pages 109-111.

8. **Débriefez** en séance plénière (20 min).

Note à l'animateur : Rassemblez les cadre de mesure des performances élaborés et combinez-les en un document que vous enverrez ensuite à tous les participants.

MODULE 3.C Ressources humaines

Agenda

MODULE 3.C Ressources humaines

5 min	Introduction
1h	3.C.1 Échelle et effectifs
20 min	3.C.2 Compétences techniques

Matériel

- Tableau à feuilles mobiles
- Marqueurs
- Les ordinateurs pour prendre des notes
- Post-it
- Présentation Power Point Module 3.C
- Une copie des lignes directrices pour chaque participant

Introduction

Durée : 5 minutes

Disposition : Groupe entier

1. **Présentez** l'objectif et les résultats d'apprentissage du module 3.C Ressources humaines.

- **Objectif** : apprendre à identifier les besoins en ressources humaines pour mettre en œuvre un programme pour les EAFGA.
- **Résultats de l'apprentissage** :
A la fin du module, les participants seront capables de :
 - Identifier l'échelle et les besoins en personnel pour un programme pour les EAFGA.
 - Identifier les compétences techniques requises pour mettre en œuvre un programme pour les EAFGA.

2. **Expliquez**

- Les programmes ciblant les EAFGA ont tendance à être plus complexes, nécessitent une forte expertise et durent souvent plus longtemps que les autres programmes de protection de l'enfance.
- La sensibilité et les risques de nuire sont élevés, même si la charge de travail des EAFGA est intégrée dans des programmes de protection de l'enfance existants.
- La dotation en personnel, y compris la supervision, doit être soigneusement étudiée afin de mettre en place les bonnes bases du programme.

3.C.1 Échelle et dotation en personnel

Durée : 1 heure

Disposition : Travail en groupe et en groupe entier



Durée : 10 minutes

Disposition : Groupe entier

1. **Expliquez**

- Pour déterminer les besoins en personnel pour mettre en œuvre un programme EAFGA, y compris un programme intégré dans les programmes de protection de l'enfance existants, vous devez déterminer :

- Le nombre d'enfants que vous prévoyez d'atteindre
- La durée du projet
- Le nombre d'emplacements/sites que vous envisagez
- Les programmes que vous envisagez de mettre en œuvre. Prévention, libération et/ou réinsertion.
- Les activités que vous envisagez de mettre en œuvre. Prévention communautaire ; formation des acteurs armés pour faciliter la libération ; activités de gestion des cas, d'éducation, de relance économique, etc.


2. **Convenez** en séance plénière de la durée du projet et du nombre de sites.



Activité en groupe

Durée : 50 minutes

Organisation : Travail en groupe et en groupe entier

1. **Divisez** les participants en 4 groupes
 - 1 pour la prévention
 - 1 pour la libération
 - 2 pour la réintégration (répartir les besoins entre les 2 groupes)
2. **Demandez** aux participants de :
 - Identifiez le nombre de bénéficiaires que vous souhaitez atteindre pour chaque activité.
 - Déterminez le nombre d'employés dont vous avez besoin, en utilisant le tableau des pages 113-114.
3. **Distribuez** le tableau Excel à compléter, Module 3 - Tableau pour les participants. 
4. **Débriefez** en plénière (20 min)

3.C.2 Compétences techniques

Durée : 20 minutes

Organisation : Travail en groupe et en groupe entier



1. **Expliquez**
 - Les compétences techniques sont un ensemble mesurable de connaissances, d'aptitudes ou d'attributs nécessaires pour accomplir efficacement une tâche.
 - Chaque compétence comprend des comportements et des responsabilités attendus qui augmentent au fil du temps avec l'expérience et la progression de la carrière.
 - Nous distinguons 3 niveaux d'expérience.
 - **Le niveau 1** concerne les personnes qui sont nouvelles dans le domaine de compétence concerné.
 - **Le niveau 2** concerne les personnes ayant une expérience de quelques missions dans des contextes différents dans le domaine de compétence concerné.
 - **Le niveau 3** correspond aux personnes qui sont expertes dans le domaine de compétence concerné et qui peuvent former d'autres personnes.
2. **Demandez** aux participants de regarder le tableau des pages 115 à 123 et expliquez-leur comment le lire, en regardant d'abord le poste, puis la compétence et les indicateurs à chaque niveau.
3. **Demandez** aux participants comment ils pourraient utiliser le cadre de compétences pour gérer les ressources humaines.

- Par exemple :
 - Chef de projet EAFGA - Engagement avec les missions de l'ONU - Niveau 2 - il y a 3 indicateurs à trouver.
 - Responsable S&E - Suivi de la protection de l'enfance - Niveau 1 - il y a 3 indicateurs à trouver.
 - Etc.
4. **Demandez** aux participants comment ils pourraient utiliser le cadre de compétences pour gérer les ressources humaines.
5. **Expliquez**
- Vous pouvez utiliser le cadre de compétences pour :
 - Élaborer des descriptions de poste et des questionnaires d'entretien.
 - Budgétiser suffisamment pour l'expertise et les profils que vous recherchez.
 - Procéder à l'évaluation des performances.
 - Élaborer des plans d'apprentissage et de développement.
 - Nous en discuterons plus en profondeur lors de la phase de mise en œuvre.

MODULE 3.D Budget

Agenda

MODULE 3.D Budget

5 min	Introduction
15 min	3.D.1 Budget
20 min	Quiz de fin de module 3

Matériel

- Tableau à feuilles mobiles
- Marqueurs
- Présentation Power Point Module 3.D
- Une copie des lignes directrices pour chaque participant

Introduction

Durée : 5 minutes **Disposition : Groupe entier**

1. **Présentez** l'objectif et les résultats d'apprentissage du module 3.D Budget.
 - **Objectif** : apprendre à élaborer un budget de base.
 - **Résultats de l'apprentissage** :
A la fin du module, les participants seront capables de :
 - Énumérez les considérations et les questions clés qui doivent guider l'élaboration d'un budget pour un projet pour les EAFGA.

3.D.1 Budget

Durée : 15 minutes **Disposition : Groupe entier**



1. Expliquez les considérations clés

Les points suivants doivent être pris en compte lors de l'élaboration d'un budget :

- Les objectifs et les résultats du projet
- Activités et approches
- La durée du projet
- Le nombre de bénéficiaires que vous pensez atteindre
- Les attentes de la communauté et les normes locales
- Disponibilité de ressources humaines expérimentées au niveau local
- Disponibilité des matériaux sur place
- La sécurité, l'éloignement et la dispersion des sites de mise en œuvre et leur influence sur le transport, le recrutement du personnel, le suivi et l'achat et la livraison de matériel.

2. Expliquez qu'un exemple de budget est disponible dans les lignes directrices, avec des lignes budgétaires clés à prendre en compte aux pages 124-125.



Quiz de fin de module 3

Durée : 20 minutes **Disposition : Travail individuel**

1. Animez un quiz de fin de module en utilisant Mentimeter ou tout autre outil. Module 3 - Quiz

MODULE 4 - MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

MODULE 4.A SAUVEGARDE DES ENFANTS

Agenda

MODULE 4.A Protection/Sauvegarde des enfants

5 min

Introduction

55 min

4.A.1 Sauvegarde des enfants

Matériel

- Tableau à feuilles mobiles
- Marqueurs
- Les ordinateurs pour prendre des notes
- Présentation Power Point Module 4.A
- Une copie des lignes directrices pour chaque participant

Introduction

Durée : 5 minutes

Disposition : Groupe entier

1. **Présentez** le module 4 comme la quatrième étape du cycle de projet. Il se concentre sur la mise en œuvre et le suivi du projet.
2. **Présentez** l'objectif et les résultats d'apprentissage
 - **Objectif** : apprendre les bases de la protection de l'enfance dans la mise en œuvre de projets.
 - **Résultats de l'apprentissage** :
A la fin du module, les participants seront capables de :
 - Décrire les éléments clés de la sauvegarde des enfants nécessaires à la mise en œuvre d'un projet avec les EAFGA.

4.A.1 Sauvegarde des enfants

Durée : 55 minutes

Disposition : Groupe entier



Qu'est-ce que la sauvegarde des enfants ?

Durée : 15 minutes

Disposition : Groupe entier

1. **Lisez** l'histoire d'Awa aux participants.

Dans le village de Youzou, les jeunes ont accès à des activités d'apprentissage de la vie. Awa a 16 ans, elle vit à la périphérie du village et elle apprécie ces activités. Cependant, lorsqu'Awa se rend aux séances de compétences de vie, elle doit passer devant un poste de contrôle de l'armée et les militaires lui font souvent peur. Au club de jeunes, elle est heureuse de rencontrer d'autres filles de son âge et de discuter avec elles après les séances. L'autre jour, l'un des garçons du village, qui participe également aux activités, s'est approché d'elle et lui a dit quelque chose de déplacé. Elle s'est sentie très mal à l'aise. Elle a fait part de ses inquiétudes à l'animateur, mais il lui a répondu qu'il ne pouvait rien faire.

2. **Demandez** *Quels sont les points importants de cette histoire ? Que ressent Awa ?*
3. **Demandez** *Comment une politique de protection/sauvegarde pourrait-elle aider Awa ?*

4. Expliquez

- Chaque organisation mettant en œuvre des programmes pour les enfants doit établir une politique de sauvegarde des enfants et des mesures pertinentes pour prévenir, documenter et répondre à la maltraitance des enfants par son personnel.
- La sauvegarde des enfants est un ensemble de mesures visant à garantir que tous les programmes ne nuisent pas aux enfants.
- Elle garantit qu'aucun travailleur humanitaire n'expose les enfants à la maltraitance en manquant à son devoir de diligence ou en cherchant délibérément à exploiter et à maltraiter les enfants.
- Elle comprend les politiques, les procédures mais aussi le leadership et la responsabilité.

5. **Montrez** la vidéo sur la sauvegarde si vous avez le temps. <https://youtu.be/u4Sut2dTz5k>

6. **Demandez** : *Quels sont les éléments clés de la sauvegarde des enfants ?*

7. Expliquez

- Politique de sauvegarde de l'enfance
- Système de retour d'information et de suivi
- Voie de référencement pour répondre aux besoins de l'enfant
- Formation des employés
- Sensibilisation des enfants et de la communauté

8. Expliquez

Nous parlerons du système de retour d'information et de suivi dans la section consacrée au suivi.

Éléments de la sauvegarde des enfants



Activité - Réflexion rapide

Durée : 40 minutes

Disposition : Groupe entier

1. **Demandez** aux participants de former deux lignes se faisant face.
2. **Expliquez** que les participants auront deux minutes pour discuter d'une question en binôme. Il y aura quatre questions au total. Après chaque question, les participants de l'une des lignes se déplaceront d'un pas vers la droite pour faire face à une autre personne et discuter de la question suivante.
3. **Posez** la première question : *Quels sont les éléments clés d'une politique de protection de l'enfant ?*
4. Après deux minutes, **arrêtez** la discussion et **demandez** aux participants d'une des lignes de se déplacer d'un pas vers la droite pour faire face à une autre personne.
5. **Posez** la deuxième question : *Comment mettre en place une voie de référencement pour répondre aux besoins des enfants ?*
6. Après deux minutes, **arrêtez** la discussion et **demandez** aux participants d'une des lignes de se déplacer d'un pas vers la droite pour faire face à une autre personne.
7. **Posez** la troisième question : *Quelles sont les formations à mettre en place pour votre personnel ?*
8. Après deux minutes, **arrêtez** la discussion et **demandez** aux participants d'une des lignes de se déplacer d'un pas vers la droite pour faire face à une autre personne.
9. **Posez** la quatrième question : *Comment feriez-vous pour sensibiliser la communauté aux mesures de sauvegarde des enfants ?*

10. Débriefez en séance plénière sur la politique de sauvegarde des enfants et complétez avec les informations suivantes :

- Chaque organisation doit avoir sa propre politique qui stipule :
 - **Les engagements et responsabilités** en matière de sauvegarde des enfants contre les atteintes,
 - **Un code de conduite** avec les choses à faire et à ne pas faire.
 - **Des procédures de signalement interne** : comment signaler et à qui, qui est le point focal.
 - **Les conséquences d'une violation de la politique** : que se passe-t-il en cas de violation de la politique ?
 - **Les responsabilités en matière de conformité et de mesure** : qui est chargé du contrôle et de l'application de la politique ?
- Pour les organisations qui ne disposent pas d'une politique de sauvegarde de l'enfance, les lignes directrices contiennent un exemple.

11. Débriefez en séance plénière sur la voie de référencement et **complétez** avec les informations suivantes :

- Une voie de référencement est un document qui met en évidence le processus par lequel les enfants sont orientés vers les prestataires de services et les structures communautaires en fonction des types de menaces, de violations et de vulnérabilités en matière de sauvegarde des enfants.
- Vous avez besoin d'une voie de référencement pour orienter les enfants exposés à la violence et à la maltraitance identifiés par le mécanisme de retour d'information et de suivi. Si votre organisation a mis en place un système de gestion des cas, les enfants seront orientés vers les travailleurs sociaux qui ont déjà mis en place une voie de référencement. Dans le cas contraire, vous devrez référer l'enfant vers une autre agence assurant la gestion des cas.
- **La première étape** de l'élaboration d'une voie de référencement consiste à répertorier les services dans chaque lieu afin d'élaborer un répertoire des ressources/une cartographie des services. Les 3-4 Q (Qui, Quoi, Où, Quand) généralement développés par chaque cluster seront utiles pour commencer, mais vous devez les compléter avec les services gouvernementaux, communautaires et privés.
- **La deuxième étape** consiste à contacter chaque prestataire de services pour connaître ses groupes cibles (âge, sexe, etc.), ses heures d'ouverture, son coût, les coordonnées d'un point focal et s'il peut absorber une charge de travail supplémentaire. Vous devez également évaluer la qualité du service sur la base de critères de qualité standard.
- **La troisième étape** est le développement d'une voie de référencement basé sur les différents besoins de protection qui peuvent résulter de leur association avec des forces armées et des groupes armés, ou de tout autre problème de protection, et basé sur le répertoire de ressources/la cartographie des services.
- Vous trouverez dans les lignes directrices des exemples de cartographie des services et de voie de référencement.

12. Débriefez en séance plénière sur la formation du personnel et **complétez** avec les informations suivantes :

- Tout le personnel doit être formé à la protection de l'enfant, y compris :
 - Le code de conduite avec les choses à faire et à ne pas faire
 - Les mécanismes de rapport interne à un point focal désigné
 - Les vulnérabilités spécifiques des EAFGA
- Les vulnérabilités spécifiques du EAFGA peuvent inclure :
 - Des enfants issus de groupes minoritaires faisant l'objet de discriminations
 - Une affiliation à un groupe armé désigné comme terroriste ou comme l'ennemi
 - Un comportement agressif
 - La normalisation de la violence

13. Débriefez en plénière sur la sensibilisation et **complétez** avec les informations suivantes :

- Informez la communauté de votre politique de sauvegarde des enfants et de son fonctionnement.
- Informez-les sur le mécanisme de retour d'information et de rapport.
- Écoutez leurs préoccupations.
- Identifier les obstacles potentiels et les idées pour ajuster le système.

14. Discutez en plénière des questions suivantes :

- Avez-vous une politique de sauvegarde des enfants ?
- Le personnel est-il formé à la sauvegarde des enfants ?
- Savez-vous qui est le point focal pour la sauvegarde des enfants dans votre organisation ?
- Disposez-vous d'une voie de référencement en cas de révélation d'abus ?

15. Expliquez

- Des ressources et des exemples de politique de sauvegarde des enfants sont disponibles dans les lignes directrices, ainsi qu'une référence à un site web qui aide les organisations à développer leur politique de sauvegarde des enfants.

MODULE 4.B PROTECTION DES DONNÉES

Agenda

MODULE 4.A Protection/Sauvegarde des enfants

5 min	Introduction
15 min	4.B.1 Pourquoi devons-nous protéger les données ?
40 min	4.B.2 Mesures de protection des données

Matériel

- Tableau à feuilles mobiles
- Marqueurs
- Présentation Power Point Module 4.B
- Une copie des lignes directrices pour chaque participant

Introduction

Durée : 5 minutes **Disposition : Groupe entier**

1. **Présentez** l'objectif et les résultats d'apprentissage du module 4.B Protection des données.
 - **Objectif** : apprendre les bases de la protection des données dans le cadre de la mise en œuvre de projets pour le EAFGA.
 - **Résultats d'apprentissage** :
À la fin de ce module, les participants seront en mesure de :
 - Décrire les procédures visant à assurer la protection des données dans le cadre de la mise en œuvre des programmes pour les EAFGA.
 - Identifier les éléments clés de la stratégie de protection des données en fonction du contexte.

4.B.1 Pourquoi devons-nous protéger les données ?

Durée : 15 minutes **Disposition : Groupe entier**



1. **Demandez** : *Pourquoi devons-nous protéger les données ?*
2. **Expliquez**
 - Les données concernant les EAFGA sont très sensibles.
 - Si elles ne sont pas bien gérées, elles peuvent exposer les enfants à des risques graves.
 - Les groupes armés et les acteurs politiques peuvent chercher activement à accéder à des informations confidentielles sur les ex EAFGA.
 - L'arrestation, le meurtre, des représailles à l'encontre des enfants.
 - Le refus d'accès aux services ou exclusion de la communauté.
 - Des risques pour votre personnel.

4.B.2 Mesures de protection des données

Durée : 40 minutes

Disposition : Petits groupes et groupe entier



- 1. Demandez :** *Quelles sont les mesures en place dans (votre pays) pour protéger les données ?*
- 2. Expliquez** que pour contribuer à une bonne protection des données, chaque organisation devrait :
 1. Réalisez une analyse d'impact sur la protection des données (DPIA) pour évaluer les risques et identifier les mesures d'atténuation des risques. C'est la première chose à faire ! Elle permet aux acteurs d'évaluer les risques et leurs capacités à protéger les données.
 2. Développez des protocoles clairs de protection des données et de partage des informations en réponse aux risques spécifiques et incluant des mesures d'atténuation identifiées lors de l'évaluation. Les protocoles de protection et de partage des données doivent être régulièrement révisés en fonction de la situation en matière de sécurité.
 3. Former tout le personnel impliqué dans le traitement des données EAFGA (y compris le personnel de gestion de l'information et S&E) sur la confidentialité, la protection des données et les protocoles de partage de l'information.
 4. Garantir la confidentialité et le contrôle de l'accès aux informations identifiables, sur la base des principes du besoin d'en connaître et de la minimisation des données. (Principe de minimisation : toutes les données doivent être adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées).
 5. Utilisez un système de gestion des informations sécurisé pour traiter les informations de gestion des cas. Un logiciel sécurisé tel que [Primero](#) est recommandé pour gérer les données de gestion de cas en toute sécurité.
 6. Si vous mettez en place des services de gestion de cas, utilisez des formulaires de gestion de cas harmonisés, afin de collecter un minimum de données standardisées et de transférer facilement les cas d'une organisation à l'autre si nécessaire.
 - Les données relatives aux EAFGA doivent être recueillies par des travailleurs sociaux formés. Lorsqu'un enfant bénéficie de services complémentaires tels que l'éducation, la SMSPS et les moyens de subsistance, la documentation ne doit pas identifier le statut d'EAFGA, à moins que des protocoles stricts de protection des données et de partage des informations ne soient en place.
- 3. Discutez** en séance plénière :
 - Avez-vous mis en place des protocoles de protection et de partage des données ?
 - Quel système de gestion des données utilisez-vous ?
 - Utilisez-vous des formulaires de gestion de cas harmonisés pour les cas EAFGA ?
- 4. Demandez** aux participants d'écrire sur des post-it les mesures de protection des données qu'ils utilisent.
- 5. Rassemblez** les post-it, **lisez-les** et **complétez-les** avec les informations suivantes :

Exemples de mesures de protection des données :

 - Protégez par un mot de passe tous les documents tels que la base de données, la liste des enfants ainsi que l'accès aux dossiers, aux clés USB et aux dispositifs de stockage.
 - Protégez le serveur ou le cloud utilisé pour stocker les données.
 - Utilisez un système de codage pour enregistrer les EAFGA dans les formulaires de gestion des cas.
 - Les formulaires de gestion de cas doivent être conservés dans des armoires verrouillées.
 - Le cas échéant, utilisez des tablettes pour stocker et collecter les données au lieu de formulaires papier.
 - En cas d'urgence, prévoyez une évacuation et un stockage sécurisés des données et des formulaires papier, ainsi que leur destruction si nécessaire.
- 6. Montrez** la vidéo Module 5 : Gestion de l'information pour la gestion des cas. <https://youtu.be/QPm9JfV1x-A>
- 7. Informez** les participants que des exemples de protocole de protection des données et de protocole de partage de l'information ainsi que le DPIA sont disponibles dans les lignes directrices.

MODULE 4.C SUIVI

Agenda

MODULE 4.C Suivi

15 min	Introduction
5 min	4.C.1 Ventilation des données
15 min	4.C.2 Suivi continu de la qualité du programme
30 min	4.C.3 Mécanisme de retour d'information adapté aux enfants

Matériel

- Tableau à feuilles mobiles
- Marqueurs
- Présentation Power Point Module 4.C
- Une copie des lignes directrices pour chaque participant

Introduction

Durée : 15 minutes

Disposition : Groupe entier

1. **Présentez** l'objectif et les résultats d'apprentissage du module 4.C Suivi.

- **Objectif** : apprendre à faire le suivi de la mise en œuvre du programme EAFGA.

- **Résultats de l'apprentissage** :

À la fin de ce module, les participants seront en mesure de :

- Décrire les éléments clés pour promouvoir un suivi de qualité du programme pour les EAFGA.
- Identifier les moyens de vérification pour chaque indicateur développé.

2. **Demandez** à un participant de lire la définition suivante :

“Le suivi est une fonction continue qui utilise la collecte systématique de données sur des indicateurs pour documenter l'étendue des progrès, la réalisation des objectifs et les avancées.”

3. **Demandez** : *Pourquoi devons-nous faire le suivi de la mise en œuvre du programme ?*

4. **Expliquez**

- Savoir si l'intervention atteint les réalisations et les résultats escomptés pour les garçons et les filles.
- Identifier les conséquences involontaires des interventions sur les enfants.
- Recueillir des informations sur les modalités de mise en œuvre des interventions.
- Vérifier si l'intervention atteint le groupe d'enfants initialement visé ou si certains groupes sont sous ou sur-représentés.

4.C.1 Ventilation des données

Durée : 5 minutes

Disposition : Groupe entier



1. Expliquez

- Toutes les données doivent être ventilées par sexe et par âge comme suit
 - Filles 0-5
 - Filles 12-17
 - Garçons 0-5
 - Garçons 12-17 ans
 - Filles 6-11
 - Femmes (plus de 18 ans)
 - Garçons 6-11 ans
 - Hommes (plus de 18 ans)

4.C.2 Suivi continu du programme de qualité

Durée : 15 minutes

Disposition : Groupe entier



1. Expliquez

- Vous devez mesurer les indicateurs tout au long de la mise en œuvre du projet, et non pas seulement à la fin du projet, afin de pouvoir modifier la mise en œuvre du programme pour atteindre les objectifs et les résultats de votre projet.
- Un suivi régulier est important pour les EAFGA et sur une longue période afin de les encourager tout au long du processus de réintégration, et de limiter les risques de réengagement.

2. Demandez : *Qui peut contrôler la qualité des activités du programme en cours ?*

3. Expliquez

- L'équipe Suivi & Évaluation
- Les superviseurs
- Personnel du programme

4. Demandez : *comment pouvez-vous contrôler la qualité des activités du programme en cours ?*

5. Expliquez

- En participant aux sessions et à travers le retour d'information aux animateurs.
- Le suivi après l'intervention.
- La mesure des indicateurs à la ligne de base, à la ligne médiane et à la ligne finale.
- Les mécanismes de retour d'information.

6. Donnez des exemples d'activités et demandez aux participants comment les contrôler.

- Séances d'apprentissage de la vie quotidienne pour les jeunes - **Observations** des séances et commentaires fournis aux animateurs par leurs superviseurs.
- Soutien à la création de petites entreprises - **Visites régulières** aux enfants pour vérifier comment ils gèrent leur activité génératrice de revenus et comment ils tiennent leurs registres comptables.
- Inscription des enfants à l'école - **Suivi de la feuille de présence** et des notes, discussion avec l'enseignant et le directeur de l'école pour vérifier l'intégration sociale des enfants.
- Gestion de cas - **Visites régulières** dans leur famille ou dans leur lieu de garde temporaire.

4.C.3 Mécanisme de retour d'information adapté aux enfants

Durée : 30 minutes

Disposition : Groupe entier



- 1. Demandez** à un participant de lire la définition suivante.
“ Un mécanisme de retour d'information vous permet de recueillir et de rapporter le point de vue des enfants, des jeunes, des membres de la communauté sur le travail de l'organisation afin de l'améliorer, y compris le signalement des plaintes.
- 2. Expliquez**
 - Il peut s'agir d'un retour positif ou négatif. Le retour d'information peut également inclure des suggestions de changement ou d'amélioration.
 - Les informations recueillies vous aideront à adapter les activités de vos programmes aux besoins des enfants. Par exemple, en adaptant l'heure et la durée des activités pour permettre aux garçons et aux filles d'y participer, en améliorant l'espace pour que tous les enfants se sentent en sécurité pour participer aux activités, en adaptant le contenu à la culture et aux normes locales, etc.
 - Le mécanisme de retour d'information donne l'occasion aux enfants de partager leur point de vue sur les services qu'ils reçoivent et sur la manière de les améliorer afin de répondre à leurs besoins. Il donne également la possibilité de signaler des plaintes et des préoccupations, y compris l'exploitation et les abus sexuels qui peuvent être perpétrés par le personnel ou par d'autres enfants ou membres de la communauté.

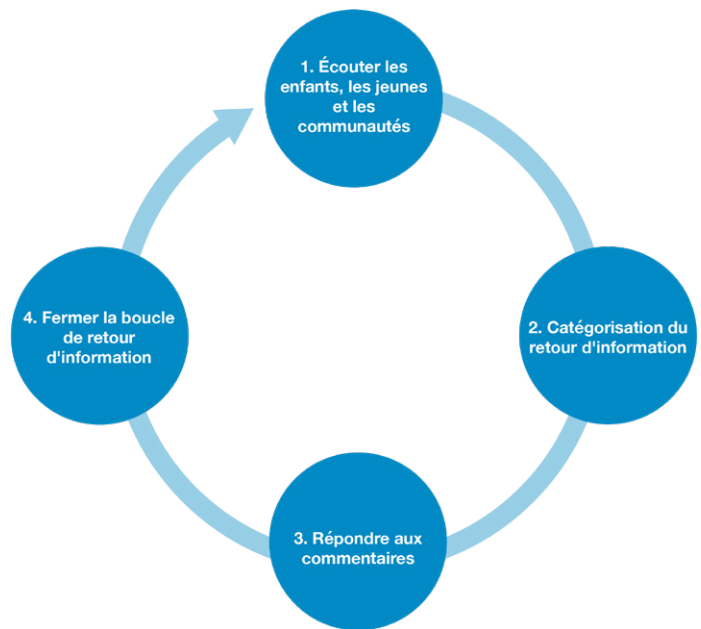


Activité - Votez avec vos pieds

- 3. Expliquez** que vous allez lire quelques affirmations relatives à un mécanisme de feedback adapté aux enfants. Les participants devront dire si ces affirmations sont vraies en se levant ou fausses en s'asseyant.
- 4. Lisez** les déclarations suivantes et donnez des explications supplémentaires si nécessaire.
 - Le retour d'information peut être aussi bien positif que négatif - **Vrai**.
 - Le feedback peut inclure des suggestions de changement ou d'amélioration - **Vrai**.
 - L'objectif du mécanisme de retour d'information est d'identifier les enfants vulnérables - **Faux**. Dans certaines situations, il peut permettre d'identifier les enfants ayant besoin d'un soutien, comme dans le cas de l'exploitation sexuelle, mais ce n'est pas l'objectif du mécanisme de retour d'information.
 - Le mécanisme de retour d'information donne l'occasion aux enfants de partager leur point de vue sur les services qu'ils reçoivent et sur la manière de les améliorer afin de répondre à leurs besoins - **Vrai**.
 - Il donne la possibilité de signaler les plaintes et les préoccupations, y compris l'exploitation et les abus sexuels qui peuvent être perpétrés par le personnel ou par d'autres enfants ou membres de la communauté - **Vrai**.
 - Le but du feedback adapté aux enfants est de les féliciter - **Faux**. Vous pouvez féliciter les enfants pour les encourager à vous donner un feedback, mais ce n'est pas le but du mécanisme adapté aux enfants.
 - Les informations recueillies vous aideront, vous et votre personnel, à adapter les activités de votre programme aux besoins des enfants - **Vrai**. Demandez aux participants de donner des exemples et complétez si nécessaire. Par exemple, adapter les horaires et la durée des activités pour permettre aux garçons et aux filles d'y participer, améliorer l'espace pour que tous les enfants se sentent en sécurité pour participer aux activités, adapter le contenu à la culture et aux normes locales, etc.
- 5. Expliquez les étapes de la mise en place d'un mécanisme de retour d'information adapté aux enfants.**
 - Concevoir un mécanisme de retour d'information adapté aux enfants et impliquant ces derniers.
 - Formez votre équipe au mécanisme et à la politique de sauvegarde des enfants.
 - Mettez en œuvre la boucle de rétroaction.
 - Tirez les leçons du retour d'expérience.

6. Expliquez la boucle de Retour d'information

1. *Écouter les enfants, les jeunes et les communautés* pour recueillir leur avis.
2. *Catégoriser le retour d'information* comme une expression de gratitude, une suggestion d'amélioration, une demande d'information, une demande d'assistance, une insatisfaction du service fourni, des questions urgentes. Les questions urgentes comprennent une violation de la politique de sauvegarde des enfants, une violation du code de conduite, y compris l'exploitation et l'abus sexuels, et un problème de sécurité.
3. *Répondre aux commentaires et aux plaintes.* Le retour d'information classé comme problème urgent doit être immédiatement partagé avec le point focal de la sauvegarde des enfants et la direction. Les autres catégories sont partagées avec l'équipe concernée afin d'examiner et de traiter tous les retours d'information et les préoccupations.
4. *Fermer la boucle du retour d'information* consiste à informer les enfants, les jeunes et les communautés de ce que l'organisation a fait et à leur demander s'ils sont satisfaits des mesures prises.



7. Demandez : Quels sont les canaux de communication adaptés aux enfants ?

8. Expliquez les canaux de signalement adaptés aux enfants.

- **Réunions en face à face** : les enfants peuvent donner leur avis lors de groupes de discussion, de réunions de groupe ou de réunions communautaires plus larges.
- **Entre pairs** : les enfants plus âgés préfèrent souvent recueillir des informations entre eux et faire un rapport collectif ou par l'intermédiaire d'un représentant du groupe.
- **Point focal de sauvegarde/ retour d'information des ONG** : les problèmes de sauvegarde et autres problèmes sensibles sont le plus souvent signalés à un membre du personnel de l'ONG en qui l'on a confiance et qui fait office de point focal pour la sauvegarde. Ce point focal doit être désigné par les enfants eux-mêmes et non par l'ONG.
- **Par écrit** : individuellement ou en groupe, les enfants et les jeunes écrivent leurs réactions ou leurs suggestions sous la forme d'une note écrite, d'une lettre ou d'une proposition. Les boîtes à suggestions ne sont généralement efficaces que dans les contextes où le niveau d'alphabétisation est élevé et où le retour direct par écrit est une pratique courante.
- **Lignes téléphoniques d'urgence, SMS, courrier électronique et Internet** : les lignes d'assistance téléphonique, les SMS, les courriels et les plateformes en ligne sont de plus en plus utilisés par les adolescents et les jeunes disposant d'une connectivité mobile pour recevoir des informations, signaler des incidents et fournir un retour d'information ou déposer des plaintes.
- Tenez compte des enfants ayant des besoins spéciaux et de ceux qui parlent une langue différente.

9. Montrez la vidéo sur le mécanisme de retour d'information si vous avez le temps.

https://www.youtube.com/watch?v=t_FEDPshCXw

MODULE 4.D Ressources humaines

Agenda

MODULE 4.D Ressources humaines

5 min	Introduction
15 min	4.D.1 Recrutement
45 min	4.D.2 Supervision
30 min	4.D.3 Apprentissage et développement
30 min	4.D.4 Soutien et sécurité du personnel

Matériel

- Tableau à feuilles mobiles
- Marqueurs
- Post-it
- 3 feuilles de papier par participant
- Présentation Power Point Module 4.D
- Une copie des lignes directrices pour chaque participant

Introduction

Durée : 5 minutes

Disposition : Groupe entier

1. **Présentez** l'objectif et les résultats d'apprentissage du module 4.D Ressources humaines.

- **Objectif** : apprendre à développer une stratégie de gestion des ressources humaines pour une mise en œuvre efficace des programmes.

- **Résultats de l'apprentissage** :

À la fin de la session, les participants seront en mesure de :

- Décrire les éléments clés d'une gestion des ressources humaines de qualité.
- Identifier des stratégies pour recruter du personnel qualifié, renforcer leurs capacités et promouvoir la sécurité et soutien du personnel.

4.D.1 Recrutement

Durée : 15 minutes

Disposition : Groupe entier



1. **Demandez** *Quelles sont les principales considérations à prendre en compte lors du recrutement du personnel ?*

2. **Expliquez**

- Le personnel doit parler la langue des EAFGA.
- Les cadres et les agents doivent parler la langue de travail de l'agence.
- Visez un nombre égal d'hommes et de femmes.
- Soyez plus flexible sur les critères de recrutement pour assurer l'équilibre entre les sexes.
- Tenez compte des sensibilités religieuses et identitaires.

3. **Expliquez les facteurs clés à prendre en compte pour prendre la décision finale.**

- Expérience préalable de travail avec des enfants.
- Connaissance de la protection de l'enfance, en particulier des défis spécifiques aux EAFGA.
- Familiarisé avec la communication adaptée aux enfants et l'animation centrée sur les enfants.

- Compréhension du concept de la participation des enfants et de la sauvegarde des enfants.
- Donner la priorité au recrutement local, en tenant compte de la dynamique de la communauté.
- Explorer les possibilités de recruter des jeunes, y compris des ex EAFGA.

4. **Demandez** aux participants s'ils utilisent l'une de ces approches dans leur organisation.

4.D.2 Supervision

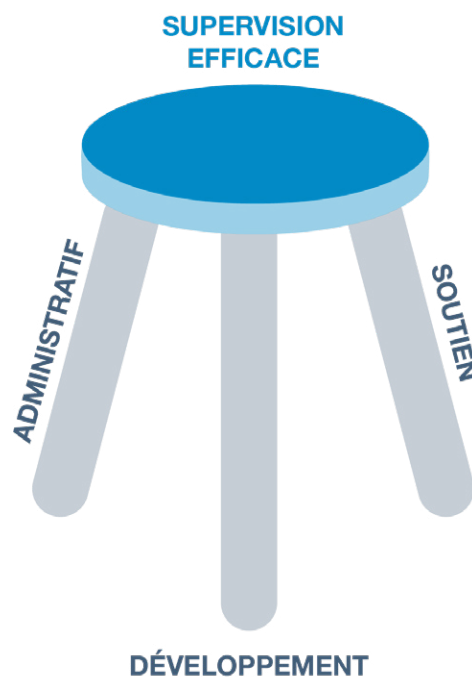
Durée : 45 minutes **Disposition : Groupe entier**



Durée : 15 minutes **Disposition : Groupe entier**

1. Expliquez les trois fonctions de supervision.

- **La fonction administrative et de responsabilité** vise à soutenir une pratique compétente et responsable. Elle se concentre sur le recrutement et l'orientation, le processus de gestion des performances, la planification, l'affectation et la supervision de la qualité du travail, la coordination avec les autres acteurs et le renforcement des normes de sécurité et d'éthique, en particulier pour le personnel travaillant avec des enfants.
- **La fonction de développement éducatif et professionnel** vise à garantir que le personnel actualise en permanence ses connaissances et ses compétences. Elle concerne l'évaluation et le renforcement des compétences et des valeurs fondamentales, l'élaboration de plans d'apprentissage personnels, la promotion de la pratique réflexive, de la pensée critique et de la prise de décision. Elle comprend également le renforcement des principes directeurs.
- **La fonction de soutien** vise à promouvoir le bien-être émotionnel et psychologique du personnel. Elle comprend la création d'un espace sécurisé pour la réflexion sur leur pratique, la promotion de l'auto-prise en charge, la normalisation des sentiments, la fixation de limites professionnelles et la reconnaissance de leur travail.



2. Expliquez les valeurs fondamentales

- Les valeurs fondamentales sont des valeurs essentielles qui guident le travail du personnel chargé de la protection de l'enfance.
- Ils comprennent **l'empathie, l'intégrité, la diversité et l'inclusion**, ainsi que la responsabilité, avec une série d'indicateurs.
- Les superviseurs, dans leur fonction d'éducation et de développement professionnel, doivent évaluer et promouvoir ces valeurs fondamentales.
- Chaque membre du personnel travaillant dans le domaine de la protection de l'enfance, y compris la mise en œuvre de programmes pour les EAFGA, doit employer et donner l'exemple des valeurs fondamentales.



Carrousel d'activités

Durée : 30 minutes **Disposition : Travail individuel et groupe entier**

1. **Placez** 4 feuilles de papier sur les murs autour de la salle avec les titres suivants :
 - Empathie
 - Intégrité
 - Diversité et inclusion
 - Responsabilité
2. **Demandez** aux participants de se déplacer pour écrire les comportements professionnels liés à chaque valeur fondamentale. En période d'épidémie, demandez aux participants d'écrire sur des post-it afin d'éviter qu'il y ait trop de personnes autour d'une même feuille.
3. **Débriefez** en plénière et demandez aux participants de lire à tour de rôle les indicateurs énumérés dans le tableau de la page 139.

4.D.3 Apprentissage et développement

Durée : 30 minutes **Disposition : Groupe entier**



Durée : 15 minutes **Disposition : Groupe entier**

1. **Expliquez**
 - L'apprentissage et le développement font référence à la manière dont les aptitudes, les compétences et les capacités sont créées et développées.
 - L'apprentissage et le développement sont essentiels pour retenir le personnel qualifié et garantir une motivation et des performances maximales.
 - L'apprentissage et le développement sont un processus continu, soutenu par les superviseurs.
2. **Demandez** : *Quelles sont les différentes façons dont le personnel peut apprendre et se développer ?*
3. **Expliquez**
 - Lecture de documents, par exemple la note technique sur les filles associées aux forces armées et aux groupes armés.
 - Vidéos telles que celles sur le standard 11 du SMPE
 - Séminaires en ligne
 - Conférences
 - Formation en présentielle et en ligne
 - Apprentissage sur le tas, encadrement par un superviseur et des collègues.



Activité - Votez avec vos pieds

Durée : 15 minutes **Disposition : Groupe entier**

1. **Placez** des feuilles de papier sur les murs tout autour de la salle en inscrivant sur chacune d'elles les équipes suivantes :
 - Pour tous
 - Chef de projet
 - Équipe de gestion des cas

- L'équipe de la SMSPS
- Équipe chargée de l'engagement communautaire

2. **Lisez** les opportunités de formation suivantes et demandez aux participants de se déplacer vers le côté de la salle qui représente l'équipe à former.

- Save the Children 2017 - Manuel pratique pour la recherche et la réunification des familles en situation d'urgence - **Gestion des cas – Prise en charge alternative**
- Sauvegarde des enfants - **Pour tous**
- Gestion de projet - certification internationale - **Chef de projet**
- Vidéo sur le standard 11 des SMPE - **Pour tous**
- Save the Children - 2011 Enfants sans soins appropriés : Manuel de formation pour l'Asie et le Pacifique - **Gestion de cas - Prise en charge alternative**
- Save the Children - Formation aux premiers secours psychologiques pour les enfants - **Pour tous**
- CRS - 2018 Introduction à la sensibilisation aux traumatismes et à la résilience - **SMSPS - Gestion de cas**
- Alliance ACT - Manuel de formation au soutien psychosocial communautaire 2018 - **SMSPS - Engagement communautaire**
- Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire - 2020 Renforcer la protection de l'enfance dans l'action humanitaire au niveau communautaire : Guide du facilitateur pour le renforcement des capacités - **Engagement communautaire**
- CPIE E-Learning Module EAFGA - **Pour tous**

3. **Expliquez**

- Ces ressources en formation peuvent être utiles à plusieurs postes en fonction des besoins et de l'ampleur de leur travail.
- Tous les liens dans les outils de formation se trouvent dans les lignes directrices.

4.D.4 Soutien et sécurité du personnel

Durée : 30 minutes

Disposition : Groupe entier



1. **Expliquez**

- Le stress a plusieurs sources.
- Il peut affecter la motivation, la patience avec les enfants, la capacité à se concentrer, à résoudre les conflits.
- Il peut avoir un impact négatif sur la qualité du programme.

2. **Demandez** : *Quelles sont les 3 formes de stress ?*

3. **Expliquez**

- Le stress positif, que vous pouvez rencontrer lors d'un examen, par exemple.
- Le stress tolérable, auquel vous pouvez être confronté en cas de difficultés, mais vous disposez des forces et du soutien nécessaires pour vous rétablir.
- On parle de stress toxique lorsque l'exposition au stress est prolongée et que le stress ne diminue pas. Le stress peut alors être cumulatif et conduire au burn-out. Le burn-out est un épuisement des mécanismes normaux de gestion du stress.



POSITIF



TOLÉRABLE



TOXIQUE

4. **Demandez** : *Quelles sont les stratégies que vous utilisez dans votre organisation ?*

5. **Expliquez**

- **Veiller à ce que les employés prennent leurs congés.**
- **Reconnaître les signes de stress** - Souffrir de stress dans des circonstances très stressantes n'est pas un manque de professionnalisme. La gestion du stress commence par la prise de conscience que le stress peut entraîner des problèmes de santé, de sommeil, de concentration par exemple, et par la capacité à reconnaître comment ils se manifestent.
- **Identifiez la source du stress** - Une fois les facteurs de stress identifiés, différenciez ceux qui sont inévitables de ceux qui peuvent être traités par une action individuelle ou collective.
- Mettre en place des stratégies de gestion du stress telles que :
- **Organisez régulièrement des réunions individuelles** avec le superviseur pour discuter de la façon dont le membre du personnel se sent dans l'équipe et dans son travail. Il s'agit de donner un espace sécurisé à chaque employé pour qu'il puisse exprimer ses sentiments et identifier des stratégies pour atténuer le stress.
- **Réunions hebdomadaires du personnel** avec les équipes pour leur donner l'occasion d'exprimer leurs préoccupations. L'écoute active est essentielle, même si vous n'avez pas de réponse à chaque problème soulevé ; écouter activement les préoccupations du personnel est utile.
- **Félicitez votre équipe** lorsqu'elle atteint un objectif ou résout un problème difficile.
- **Encouragez la réflexion personnelle** sur les signes de stress et promouvez les stratégies d'autogestion du stress comme les techniques de relaxation pendant les séances de débriefing.
- **Encouragez le "soutien mutuel"**, qui consiste à jumeler des membres du personnel ou à créer des groupes de soutien entre collègues pour se soutenir mutuellement, faire le point après des journées longues et difficiles et s'encourager mutuellement.
- **Organisez des événements sociaux** avec votre équipe pour encourager la création de liens, le plaisir et les moments de détente ensemble.
- **Offrez un accès externe et neutre** à un soutien psychologique par le biais de séances individuelles avec des professionnels.

6. **Ajoutez** : Vous pouvez également utiliser le module F du manuel de formation à la gestion de cas sur l'autosoin et donner à votre équipe des stratégies de gestion du stress.

7. **Expliquez**

- La mise en œuvre de projets pour les EAFGA, en particulier dans les zones de conflit, peut exposer votre personnel et vos bénévoles à des menaces pour leur sécurité. Ces menaces peuvent provenir de membres de la communauté qui ne soutiennent pas les programmes pour les EAFGA, des autorités gouvernementales ou des forces et groupes armés.
- L'analyse de l'évaluation des risques réalisée au cours de l'analyse du contexte aidera votre organisation et votre équipe à identifier les risques potentiels, à déterminer le niveau de risque et à définir des mesures d'atténuation.

8. **Demandez** : *Quelles sont les stratégies en place dans votre organisation pour la sécurité du personnel ?*

9. **Expliquez**

- En cas d'incident de sécurité :
- Débriefez immédiatement après l'incident avec votre équipe sur ce qui s'est passé.
- Demandez-leur comment ils se sentent, reconnaissez leurs sentiments et proposez un soutien psychologique collectif et individuel.
- Identifiez des stratégies avec votre équipe et les points focaux de sécurité sur la façon d'atténuer les risques d'incidents similaires à l'avenir.
- Repenser la stratégie de mise en œuvre du projet avec des points focaux de sécurité en cas d'augmentation significative de l'insécurité sur les sites du projet.

MODULE 4.E Coordination

Agenda

MODULE 4.E Coordination

10 min	Introduction
10 min	4.E.1 Coordination entre les acteurs de la protection de l'enfance
10 min	4.E.2 Coordination avec l'ONU et le gouvernement
10 min	4.E.3 Coordination avec d'autres secteurs
20 min	Quiz de fin de module 4

Matériel de formation

- Tableau à feuilles mobiles
- Marqueurs
- Présentation Power Point Module 4.E
- Une copie des lignes directrices pour chaque participant

Introduction

Durée : 10 minutes

Disposition : Groupe entier

1. **Présentez** l'objectif et les résultats d'apprentissage.

- **Objectif** : apprendre les bases de la coordination lors de la mise en œuvre d'un projet pour les EAFGA.

• **Résultats de l'apprentissage** :

A la fin du module, les participants seront capables de :

- Rappeler les éléments clés de la coordination.
- Identifier les acteurs à coordonner en fonction de la conception du programme.

2. **Demandez** : *Quels sont les acteurs à coordonner dans la mise en œuvre du programme pour les EAFGA ?*

3. **Expliquez**

- Les acteurs de la protection de l'enfance
- Agences de l'ONU
- Gouvernement
- Autres secteurs

4.E.1 Coordination entre les acteurs de la protection de l'enfance

Durée : 10 minutes

Disposition : Groupe entier



1. **Demandez** : *Quels sont les objectifs de la coordination entre les acteurs de la PE ?*

2. **Expliquez**

- Coordination de la collecte et de l'analyse des données inter-agences.
- Harmonisation de la prise en charge grâce au développement de procédures opérationnelles standardisées inter-agences pour la gestion des cas, y compris les EAFGA.
- Promouvoir le référencement et la prise en charge appropriés des EAFGA.
- Coordination de l'exécution des programmes pour éviter les doubles emplois et promouvoir la complémentarité des services.
- Retrouver les familles et réunir les enfants (CICR).

3. **Demandez** : *Qui supervise la coordination entre les acteurs de la PE ?*

- Domaine de responsabilité de la protection de l'enfant /Cluster
- Les acteurs de la PE
- La coordination peut également être facilitée par la mise en place d'un groupe de travail EAFGA.

4.E.2 Coordination avec l'ONU et le gouvernement

Durée : 10 minutes **Disposition : Groupe entier**



1. **Demandez** : *Qui sont les acteurs et quels sont les objectifs de la coordination avec l'ONU et le gouvernement ?*

2. **Expliquez les objectifs**

- Coordonner les protocoles de libération et de transfert.
- Coordonner les stratégies de réintégration.
- Promouvoir l'implication du gouvernement dans la programmation pour les EAFGA.

3. **Expliquez les acteurs**

- Une coordination avec le ministère de l'intérieur (par le biais des forces armées), le ministère de la justice (si les enfants sont considérés comme auteurs d'actes criminels), le ministère des affaires sociales et de l'éducation, par exemple, peut être nécessaire pour l'identification, la libération et la réintégration des enfants.
- Leur engagement assure une appropriation nationale qui peut faire défaut lorsque le gouvernement est exclu de la programmation pour les EAFGA.
- L'ONU, par le biais des missions de maintien de la paix et des agences des Nations unies telles que l'UNICEF et le HCR, est fréquemment impliquée dans les interventions pour les EAFGA. La coordination entre ces acteurs et avec les acteurs de la protection de l'enfance de la société civile est essentielle pour connaître les rôles et les responsabilités de chaque acteur et être en mesure de tirer parti des ressources disponibles pour soutenir les EAFGA.
- Par exemple, la coordination des acteurs est nécessaire pour contribuer à la documentation des 6 violations graves (Mécanisme de surveillance et de communication de l'information), notamment pour le recrutement et l'utilisation d'enfants par les forces armées et les groupes armés.

4.E.3 Coordination avec les autres secteurs

Durée : 10 minutes **Disposition : Groupe entier**



1. **Demandez** : *Quels sont les acteurs et les objectifs de la coordination avec les autres secteurs ?*

2. **Expliquez les objectifs**

- Coordonner les interventions de prévention.
- Coordonner les stratégies de réintégration et de référencement.
- Renforcer l'expertise des acteurs de la PE dans un autre secteur comme les moyens de subsistance, le SMSP, etc.
- Renforcer les connaissances et les compétences des autres secteurs en matière de protection de l'enfance.

3. **Expliquez les autres secteurs**

- | | |
|---------------------------------|----------------------------|
| • Santé | • Justice |
| • SMSP | • Consolidation de la paix |
| • Éducation | • Eau et assainissement |
| • Protection | • Sécurité alimentaire |
| • Moyens de subsistance et cash | • Abri |


4. **Demandez** : *Qui supervise la coordination avec les autres secteurs ?*

- Le domaine de responsabilité de la protection de l'enfance.
- Les acteurs de la PE.



Quiz de fin de module 4

Durée : 20 minutes **Disposition : Travail individuel**

1. **Animez un quiz** de fin de module en utilisant Mentimeter ou un autre outil. Module 4 – Quiz. 

MODULE 5 - APPRENTISSAGE ET ÉVALUATION

MODULE 5.A-B APPRENTISSAGE ET ÉVALUATION

Agenda

MODULE 5.A-B Apprentissage et évaluation

5 min	Introduction
20 min	5.A Apprentissage
50 min	5.B Évaluation
30 min	Post-test

Matériel

- Tableau à feuilles mobiles
- Marqueurs
- Les ordinateurs pour prendre des notes
- Compte Mentimeter
- Présentation Power Point Module 5.A.B
- Une copie des lignes directrices pour chaque participant

Introduction

Durée : 5 minutes

Disposition : Groupe entier

1. **Présentez** le module 5 comme la cinquième étape du cycle de projet. Il se concentre sur l'apprentissage et l'évaluation qui alimenteront le prochain cycle de projet.

- **Objectif** : l'objectif et les résultats d'apprentissage du module 5 A et B.
- **Résultats de l'apprentissage** :
A la fin du module, les participants seront capables de :
 - Reconnaître les éléments clés de l'apprentissage et de l'évaluation.

5.A Apprentissage

Durée : 20 minutes

Disposition : Groupe entier



1. **Expliquez**

- La documentation des défis et des leçons apprises est essentielle pour conserver la mémoire institutionnelle et améliorer les connaissances sur les programmes du EAFGA.
- Les leçons apprises ne sont pas seulement des réussites, mais aussi des défis et des tentatives pour les relever, même si elles ne sont pas toujours couronnées de succès.
- Elle comprend le suivi et la documentation des conséquences positives ou négatives involontaires.
- Il encourage une approche plus adaptative et l'apprentissage par les pairs.

2. Demandez : *avez-vous déjà documenté l'apprentissage ?*

3. Expliquez

- Les enseignements tirés peuvent être partagés lors des réunions de coordination afin de renforcer les connaissances des acteurs de la protection de l'enfance.
- Ils peuvent être partagés par le biais du groupe de travail EAFGA.
- Les enseignements tirés peuvent être partagés à travers :
 - Des études de cas
 - Des webinaires
 - De courtes vidéos

5.B Évaluation

Durée : 50 minutes **Disposition : Par deux et en groupe entier**



Durée : 10 minutes **Disposition : Groupe entier**

1. Demandez : *Avez-vous déjà fait une évaluation de vos programmes pour les EAFGA ?*

Si c'est le cas, demandez aux participants de partager leur expérience.

2. Expliquez :

- Il existe plusieurs formes d'évaluation, mais nous nous pencherons sur l'évaluation de projets.
- Voici les étapes de la réalisation d'une évaluation. Nous nous pencherons plus particulièrement sur les questions de recherche, la conception de l'évaluation, les indicateurs, l'approche méthodologique et la mise en relation des résultats du programme.
 1. Élaborer des questions de recherche sur la base des critères d'évaluation
 2. Identifier la conception de l'évaluation
 3. Identifier les indicateurs
 4. Établir une taille d'échantillon et des critères
 5. Adhérer à des normes éthiques
 6. Choisir une approche méthodologique appropriée
 7. Réaliser un état des lieux
 8. Collecter des données dans le temps
 9. Établir un contrefactuel
 10. Analyser et interpréter les données
 11. Lier les résultats du programme aux effets sur les filles et les garçons



Activité en binôme

Durée : 20 minutes **Disposition : Par deux et en groupe entier**

1. Expliquez

En binôme, identifiez une question de recherche basée sur l'un des critères suivants.

2. Attribuer un critère de recherche à chaque binôme.

- **Pertinence** : mesure dans laquelle les activités du programme sont adaptées aux besoins des EAFGA et de leur communauté.
- **Efficacité** : mesure dans laquelle une activité atteint son objectif.
- **Efficacité** : résultats qualitatifs et quantitatifs des activités.
- **Impact** : effets plus larges du projet liés aux effets sociaux, économiques, individuels, etc.
- **Durabilité** : mesure dans laquelle les avantages nets de l'intervention se poursuivront ou sont susceptibles de se poursuivre.
- **Cohérence** : cohérence des politiques humanitaires et des considérations relatives aux droits de l'homme.

3. Débriefez en plénière et donnez les exemples suivants si nécessaire :

- **Pertinence** : par exemple, dans quelle mesure les programmes de la SMSPS ont-ils répondu aux besoins des EAFGA ?
- **Efficacité** : par exemple, dans quelle mesure les initiatives de consolidation de la paix menées par les jeunes ont-elles contribué à prévenir le recrutement et l'utilisation de filles et de garçons ?
- **Efficacité** : par exemple, quel a été le rapport coût-efficacité de l'intervention en faveur des moyens de subsistance dans la promotion de l'autosuffisance financière ?
- **Impact** : par exemple, quel a été l'impact des initiatives communautaires sur l'acceptation sociale des EAFGA ?
- **Durabilité** : par exemple, les avantages nets des interventions de relance économique persistent-ils un an après la fin du programme ?
- **Cohérence** : par exemple, dans quelle mesure les politiques de l'agence sur la protection des droits de l'enfant sont-elles alignées sur les standards minimum de protection de l'enfant dans l'action humanitaire ?

Durée : 20 minutes **Disposition : Par deux et en groupe entier**

1. Expliquez la conception de l'évaluation

- Il existe trois grands types d'évaluation. Non-expérimentale, expérimentale et quasi expérimentale.
- **Évaluation expérimentale** : elle comprend des groupes assistés et des groupes de contrôle randomisés de façon aléatoire. Dans cette situation, vous allez identifier un groupe de traitement qui recevra des services et un groupe de contrôle, qui ne reçoit pas de services. Vous comparerez ensuite les 2 pour mesurer l'impact de votre intervention. Cette conception n'est pas toujours la mieux adaptée à l'évaluation dans les domaines des sciences sociales, car de nombreux facteurs influencent le succès d'une intervention, notamment la pertinence culturelle, l'adéquation de l'intervention aux conditions de la communauté et la disponibilité de ressources adéquates, y compris les ressources humaines.
- **Conception non expérimentale** : elle n'inclut pas de groupes de comparaison ou de contrôle. C'est le type de conception le plus courant en matière de protection de l'enfance dans l'action humanitaire. C'est le design le plus flexible et à un coût relativement faible.
- **Conception quasi-expérimentale** : elle comprend des comparaisons du groupe assisté dans le temps, ou entre le groupe assisté et un groupe de comparaison sélectionné après le début de l'assistance.

2. Expliquez les indicateurs

- Les indicateurs d'extrait et de résultat permettront de mesurer les changements quantifiables.
- Impliquer les enfants et la communauté dans :
 - L'identification des indicateurs.
 - L'élaboration de critères pour les indicateurs.

3. Expliquez l'approche méthodologique

- Le choix de la méthode dépendra des questions posées. Trianguler les données si différentes sources ou méthodes ont été utilisées.
- Faites participer les enfants grâce à des outils tels que :
 - **Les groupes de discussion** permettent aux garçons et aux filles d'explorer diverses expériences en fonction de différents facteurs tels que leur sexe, leur âge, leur origine ethnique, etc.
 - **L'évaluation H** est un outil de suivi et d'évaluation permettant d'explorer les forces et les faiblesses d'une intervention et de suggérer des actions d'amélioration.
 - **La ligne du temps** est un outil participatif permettant d'explorer et de partager les processus, les réussites et les défis importants réalisés au fil du temps dans le cadre d'un programme.
 - **La carte florale des personnes qui soutiennent les enfants** est un outil visuel permettant d'explorer les personnes qui apportent leur soutien aux enfants et aux jeunes.

4. Demandez : avez-vous utilisé l'un de ces outils ?

5. Expliquez qu'il existe des liens vers ces outils dans les lignes directrices.

6. Expliquez les liens entre les résultats du programme et les effets sur les enfants.

- Une évaluation doit établir un lien entre les résultats d'un programme et le processus mis en œuvre et toute amélioration du bien-être des enfants.
- Il est important que ce processus détermine les résultats positifs ainsi que les éventuelles conséquences involontaires.
- Les interventions du programme auront des résultats variables en fonction des différents besoins de sa population bénéficiaire. Étant donné que différents groupes d'enfants peuvent vivre les interventions différemment, et que le bien-être est influencé par une grande variété de facteurs internes et externes, l'évaluation doit faire preuve de prudence lorsqu'il s'agit de déterminer la cause des améliorations du bien-être des enfants avant de les attribuer uniquement aux interventions du programme.

C'est la dernière session. Félicitations ! Vous avez terminé la formation sur le développement de programmes pour les EAFGA.



Post-Test

Durée: 30 minutes

Disposition: Individuelle

1. Distribuez le post-test à tous les participants.

Il est recommandé d'utiliser un logiciel en ligne pour faciliter l'analyse des résultats, tel que Survey Monkey ou Google form. 